Faites vos achats
CHEZ
Lessard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Température:
Très beau

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

LES TROIS MAGASINS
POTVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI PORT-ALFRED
PRÉSENTENT
L'ÉVÈNEMENT DU JOUR
ASSEMBLEE LACORDAIRE

VOLUME 70 — NUMÉRO 145 — IMPRIMEURS ALLIÉS CANADA — CHICOUTIMI, VENDREDI, 27 FÉVRIER, 1959 — IMPRIMEURS ALLIÉS CANADA — PRIX: CINQ CENTS

Une solution suggérée au problème de la circulation sur la rue Racine

CHICOUTIMI — Le président du comité de la circulation de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, M. Jean Audet, a fait, hier soir, de sages recommandations à la cité de Chicoutimi pour l'amélioration de la voie principale de circulation à Chicoutimi, la rue Racine, artère principalement touchée par une enquête qu'a menée les membres de ce comité en coopération avec le comité analogue formé au sein de la Chambre de Commerce des jeunes.

Des relevés du nombre de véhicules circulant aux principales intersections de la rue Racine aux heures d'affluence, a démontré la faiblesse du pourcentage d'efficacité de cette importante voie de communications. Pour édifier le rapport, qui doit être bientôt remis au bureau de direction de la Chambre, M. Audet et ses acolytes se sont inspirés d'un organisme routier américain, spécialisé dans des enquêtes analogues.

En donnant verbalement un résumé du rapport à être présenté, M. Audet a particulièrement insisté sur le stationnement sur la rue Racine et du problème que causait au point de vue circulation l'étroit goulet que forme le haut de la côte, particulièrement entre les rues Riverin et Labrecque.

Le rapport mentionne également la vitesse relative que peut obtenir un habile automobiliste sur la rue Racine dans les deux directions.

Le nombre d'automobiles

Le rapport mentionne qu'aux heures d'affluence, il passe à l'intersection Racine et Riverin, en moyenne 547 véhicules à l'heure; au coin de la rue Hôtel-de-ville, 748 véhicules à l'heure; à l'intersection de la rue Morin, 699 véhicules. Le comptage des véhicules s'est fait durant une période de 7 jours par des membres du Jeune Commerce de Chicoutimi.

Selon M. Audet, ces chiffres prouvent que la rue Racine dans son ensemble est utilisée à 71% de son efficacité.

Vitesse moyenne

Plusieurs essais de circulation faits dans les deux sens par des conducteurs expérimentés ont prouvé que, dans la direction Est-Ouest, il était possible de circuler sur la rue Racine à une vitesse maximum de 10.37 milles à l'heure et, dans la direction contraire, seulement à 4.51 milles.

M. Audet a expliqué que cette lenteur était responsable d'une perte de temps et d'argent pour tous les citoyens de Chicoutimi, pour l'automobiliste d'abord, le camionneur et les usagers des services publics de transport qui devaient ainsi augmenter le coût des passages.

Recommandations

Le rapport fait mention de recommandations précises. Il suggère tout d'abord, la formation d'un comité permanent au conseil de ville de Chicoutimi pour régir la circulation et fai-

(suite à la 4e page)

LES DIRECTEURS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE de Chicoutimi arboraient un large sourire, hier soir, alors qu'a eu lieu la présentation officielle de la charte de compagnie de Construction Tadoussac Limitée, formée au sein de la Chambre pour assurer le parachèvement de la route Chicoutimi-Tadoussac. De gauche à droite, nous reconnaissons ici, MM. Léo Lessard et Roland Roy, requérants, M. J.-A. Lessard, président du comité de souscription, M. Jean-Louis Gauthier, requérant et père du projet, et M. Antoine Dubuc, président de la Chambre de Commerce de Chicoutimi.
(Photo Le Progrès, par Stan)

La route Chicoutimi-Tadoussac

La construction peut commencer

CHICOUTIMI — La charte de la compagnie de Construction Tadoussac Limitée, formée au sein de la Chambre de Commerce de Chicoutimi en vue de parachever la route Chicoutimi-Tadoussac, a passé entre les mains de tous les membres de cet organisme, hier soir, au début de l'assemblée générale mensuelle. La joie de pouvoir enfin tenir dans les mains ce document, attendu avec impatience depuis quelques mois, a fait apparaître un large sourire aux lèvres des directeurs et de tous les membres de la Chambre de Commerce qui assistaient hier soir à la réunion qui a vu la présentation officielle du document.

Cinq des sept requérants de la charte étaient présents hier soit MM.: Jean-Louis Gauthier, J.-A. Lessard, Roland Roy, Antoine Dubuc, président de la Chambre et M. Léo Lessard. M. Raoul Plourde et M. Wilfrid Dugal, deux autres requérants, n'assistaient pas à la réunion.

Le président de la nouvelle compagnie, M. Alfred Tremblay n'avait également pas pu se rendre à l'assemblée.

LE DROIT DE PASSAGE

La question du droit de passage, qui n'apparait pas sur la charte mais qui a été biffé, a encore une fois été discutée, hier.

Les directeurs cherchent actuellement moyen de trouver une solution à cette sorte de di-

(suite à la 4e page)

Remerciement au Jeune Commerce

CHICOUTIMI — La Chambre de Commerce de Chicoutimi a voté une résolution de remerciements à l'endroit de la Chambre de Commerce des Jeunes de Chicoutimi pour l'aide que les membres de ce dernier organisme leur a apportée dans la préparation de leur mémoire sur la circulation à Chicoutimi.

On sait qu'une bonne partie du tavail fait par le comité de la circulation de la Chambre de Commerce ainée a été fait en coopération avec des membres du Jeune Commerce.

Les grandes lignes de ce mémoire ont été tracées par le président de ce comité, M Jean Audet, hier soir, au cours de la réunion générale mensuelle de la Chambre.

L'évêque sera fêté par le diocèse le 9 avril

CHICOUTIMI — Les célébrations diocésaines à l'occasion du jubilé d'or sacerdotal de l'évêque de Chicoutimi, Son Excellence Mgr Melançon, auront lieu le 9 avril. A cette occasion, le diocèse rendra officiellement hommage au chef spirituel, élu le 31 mai 1940.

L'évêque chantera une messe pontificale, dans la cathédrale, durant l'après-midi du 9 avril.

Un choeur de 1,000 voix chantera la messe. Les membres de ce choeur seront recrutés parmi les chorales qui suivent, cette année, les cours de chant grégorien organisés par la Commission diocésaine de musique sacrée.

Un souper, servi à 6 heures, sera offert à cette occasion, au petit séminaire de Chicoutimi, réunira les prêtres et religieux du diocèse, les maires et les marguillie[illegible] en charge de chacune des 90 [illegible]roisses.

L'hommage offic[illegible]el des diocésains, sera rendu au cours de la soirée, à la salle académique du petit séminaire. C'est alors que le clergé et les fidèles pourront présenter à Son Excellence leurs voeux.

Dans plusieurs paroisses, on a déjà commencé à constituer un vaste bouquet spirituel qui

Au sujet du choeur de 1,000 voix, à la messe du jubilé de Mgr Melançon, rappelons qu'en suggérant cette forme de cérémonie religieuse, la Commission diocésaine de musique sacrée, que préside M. l'abbé Frs.-Joseph Fortin, curé de la paroisse du Christ-Roi, à Chicoutimi, a voulu faire une démonstration de chant sacré, tout en s'attachant à faire participer le plus grand nombre de fidèles.

On se rend ainsi au désir de la Sacré congrégation des Rites, qui est de voir l'assistance entière participer au chant de la messe, tout en respectant les lois du chant grégorien.

Un professeur de chant grégorien bien connu et responsable du chant sacré dans le diocèse, M. Claude Tessier, dirigera ce choeur unique.

Les chorales invitées vont se préparer à cette cérémonie grandiose dans tous les centres d'enseignement que dirige M. Tessier. Une seule répétition générale suffira. Il y aura un choeur de 100 voix détaché du reste pour assurer l'alternance des strophes.

Ce chant, assuré par les chantres venus de tous les coins du diocèse, pourra ainsi constituer à lui seul un cadeau très riche en "honneur de Mgr Melançon.

La souscription Paul-A. Larouche

CHICOUTIMI — La campagne de souscription en marge du jeune Paul-André Larouche, de Jonquière, pour venir en aide au jeune homme, hospitalisé à l'hôpital Ste-Elisabeth de Boston, va toujours de l'avant. ...

Les Clubs Richelieu de Chicoutimi et de Jonquière viennent de porter un geste humanitaire en versant, à l'intention du jeune malade, une somme substantielle.

(suite à la 4e page)

Un service d'Air-Canada sur la Côte Nord réclamé

CHICOUTIMI — M. Antoine Dubuc, président de la Chambre de Commerce Sénior de Chicoutimi a annoncé, hier soir, la tenue du prochain congrès régional des Chambres de Commerce à Port-Alfred, le 10 mai prochain.

M. Dubuc a profité de l'occasion pour faire adopté par l'assemblée les résolutions que la Chambre de Chicoutimi voulait présenter à l'occasion de ce congrès.

M. Dubuc a proposé que la Chambre demande l'uniformisation des enseignes de circulation partout dans la province, de s'élever auprès du Gouvernement de la lenteur d'émission des lettres patentes et de demander à la compagnie Air-Canada d'organiser un service régulier sur la Côte-Nord.

Une société horticole est fondée à Chicoutimi-N.

CHICOUTIMI-NORD — La Société Horticole de Chicoutimi-Nord a été officiellement formée, hier soir, au cours d'une réunion, qui a groupé à l'hôtel de ville de cette localité les amateurs de beaux gazons et parterres.

La première séance de ce nouvel organisme s'est déroulée sous la présidence de M. Jacques Carrier, agronome, qui, plus tard, devait être élu à l'unanimité président provisoire. Ce bureau provisoire de direction comprend en outre, M. Robert Charbonneau, agronome, secrétaire, Mme C.-E. Desmeules, directrice, M. Jean-Louis

(suite à la 4e page)

QUE SERA LA MODE DU PRINTEMPS '59?

Les lecteurs sont invités à ne pas manquer l'édition de demain, le 28 février, dans laquelle la réponse leur sera apportée. En effet, des articles, de nombreuses illustrations et d'intéressantes suggestions de vos marchands constitueront la section spéciale que Le Progrès vous livrera, demain, et qui vous indiquera les tendances de la mode féminine et masculine, ce printemps 1959.

LE DR CAMILLE JOURDAIN, attaché à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, a été certifié du collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada, et de la province de Québec. Il s'est qualifié, par le fait même, pour le "fellow ship" de l'Academy of American Dermatology, qu'il devrait recevoir d'ici deux ans. Le Dr. Jourdain, est membre de diverses sociétés du genre, notamment de l'Association canadienne de Dermatologie, et de l'Association de Dermatologie de Montréal. Il a ouvert son bureau à la clinique externe de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, le 7 janvier dernier. Il a eu l'insigne honneur d'être l'assistant personnel du Dr. Sulzberger, le plus grad dermatologiste au monde.
(Photo, Le Progrès, par Stan)

LE CLUB RICHELIEU DE CHICOUTIMI a participé, hier, à la campagne que poursuit présentement votre journal à l'intention de Paul-André Larouche de Jonquière, par la remise de chèque qui s'est faite au bureau de M. Paul Beaulieu, président de cet organisme. De gauche à droite, nous reconnaissons ici: MM. J.-R. Pépin, secrétaire du Club Richelieu de Chicoutimi, Paul Louthood, trésorier, et M. Paul Beaulieu.
(Photo Le Progrès par Stan)

La Porte rouge mène une lutte sans merci contre le cancer

(Par Gilles Paradis)

La Société Canadienne du Cancer, sous le distingué patronage de Sa Majesté la reine Elizabeth II, a pour président honoraire, Son Excellence le Très Honorable Vincent Massey, C.H., gouverneur général du Canada.

Elle est affiliée à l'Institut National du Cancer du Canada, division de la province de Québec. Sa devise, on peut l'imaginer facilement, "AIDEZ A VAINCRE LE CANCER" est à l'honneur, il y va de soi, tout spécialement lors de la grande campagne nationale, lancée annuellement dans tous les centres urbains et ruraux.

Le symbole de la Société Canadienne du Cancer est une épée renversée avec un serpent enroulé autour de la poignée. Le serpent représente la maladie elle-même et l'épée, la Société Candienne du Cancer. En fait, le symbole de la Société Candienne est une adaptation de la caducée de la médecine.

La plupart des villes des régions Chicoutimi-Lac Saint-Jean ont le privilège d'avoir une section de la Société Canadienne du Cancer. Le bureau de district est à Chicoutimi où un local a été mis à la disposition de l'organisme, par les membres du conseil de ville de la Cité.

D'importantes rénovations ont été apportées au bureau central, et l'on peut dire sans crainte, qu'il règne une propreté absolue, nécessaire au point de vue hygiène, en raison de nombreux pansements fabriqués par les dames auxiliaires; on doit apporter une grande attention à la confection de ces pansements, afin d'éviter qu'ils soient à l'encontre de microbes, existants dans l'air.

Fondation régionale

La fondation du premier bureau de direction de la Société Canadienne du Cancer, pour le district de Chicoutimi, remonte à six ans. M. Paul Boileau, architecte bien connu en a été le premier président.

Il a pris une part active au mouvement durant trois ans, alors qu'il s'occupait du recrutement et de la campagne de souscription.

Il a démissionné de son poste pour être remplacé par M. Léopold Fortin, gérant de la cité de Chicoutimi. Vint ensuite, le président actuel, M. Hector Martin, bien connu à Chicoutimi, pour son travail au sein de nombreux mouvements sociaux, notamment le club Richelieu, et

(suite à la 4e page)

A droite, M. Paul Boileau, 1er président; à gauche, M. Hector Martin, président actuel.

DES CENTAINES ET DES CENTAINES de pansements sont dans les tablettes, prêts à être expédiés aux malades qui en feront la demande. Mme Robert Levesque (à gauche) et Mme Arthur Bittner (à droite), montrent dans quel ordre, ces pansements sont étalés, munis de toutes les dispositions de l'hygiène.
(Photo Le Progrès, par Stan)

FONDE EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

EGLISE FAMILLE PATRIE

Quotidien indépendant au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

MEMBRE ABC ET C. D. N. P. A.

Le Progrès du Saguenay est publié par Le Progrès du Saguenay Ltée, 316, avenue Labrecque, tél.: LI-3-4474.

Gérant général : Léopold Tremblay

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduire des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay sont également réservés.

Par la poste :
Chicoutimi-ville $13.00
Hors de Chicoutimi 7.50
Pays étrangers 13.00
Par porteurs :
dans la région 13.00

Tout abonnement est payable d'avance par mandat de poste au chèque encaissable au pair à Chicoutimi.

Services télégraphiques : Presse canadienne, Presse Associée, Agence Reuters

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le projet d'un Bill des droits de l'homme

Le Conseil de la vie française a étudié le bill C-60. Ce bill a été présenté aux Communes par le Premier Ministre et contient le texte d'une loi ayant pour objet la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le projet est d'une haute inspiration. Il veut assurer une protection légale à certains fondements de la vie en société. A cause de son importance, il ne devrait pas être adopté si l'opinion canadienne dans son ensemble ne lui est pas favorable. Le Conseil de la vie française estime que le public n'est pas suffisamment informé, à l'heure actuelle, de la portée de cette législation pour lui donner une adhésion réfléchie et convaincue.

De plus le bill est une adaptation à notre pays de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée des Nations Unies, le dix décembre 1958. En fait l'adaptation se limite à une différence de phraséologie et à une description concrète de la liberté physique ou de coercition manifestement inspirée du droit criminel anglais.

Le Canada est un pays chrétien, officiellement biculturel. Les descendants de ses premiers possesseurs, les Indiens et les Esquimaux, ont droit au respect de leurs modalités d'existence, de leurs langues, de leurs coutumes et de leurs traditions. Cependant le bill ne contient aucune clause relative à ces déterminaitons concrètes de la liberté de religion et des droits culturels des individus.

Enfin la rédaction confère à la loi une portée tellement générale que celle-ci devient susceptible de toutes les interprétations dans l'ordre judiciaire. Il est à craindre qu'on ne l'invoque pour battre en brèche des lois excellentes ainsi que l'autonomie des provinces qui constituent l'Etat fédéral.

Dans cette perspective, le Conseil de la vie française est d'avis que le Parlement fédéral devrait se limiter à une adhésion solennelle à la Déclaration des Droits de l'homme formulée par les Nations Unies. S'il faut absolument ajouter à cette adhésion la sanction d'une loi, le Conseil est d'opinion qu'il y aurait lieu de mûrir le projet, peut être de le préciser en tenant compte de l'Histoire et de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, d'en saisir davantage l'opinion publique et de s'assurer qu'il rencontre le désir de toute la population canadienne.

Campagne municipale des spectacles et lectures honnêtes

Les maires des municipalités de la région de Québec se sont joints, le 13 février, à Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, de Québec, pour dénoncer avec véhémence les personnes qui sous quelque forme que ce soit, participent à la diffusion d'une littérature immorale et séductrice, de spectacles déshonnêtes, de modes scandaleuses et suggestives, et de tout ce qui est de nature à inciter au mal.

La cérémonie de proclamation de cette grande campagne d'épuration s'est déroulée dans les salons de la mairie de Québec, sous les auspices du Comité de Saines Lectures.

"Parmi les progrès scientifiques accomplis en ces dernières années et qui sont de toute évidence un hommage au génie de l'homme, il n'en est peut-être pas de plus important à souligner que ceux qui se sont manifestés dans les techniques de diffusion.

Ils doivent retenir particulièrement notre attention en raison de la grande influence qu'ils exercent sur l'éducation des gens et de la menace qu'ils constituent souvent pour la formation morale de notre peuple. Votre jeunesse, à ce point de vue, doit être tout spécialement protégée car, incapable de se rendre compte du danger, elle offre une proie facile à ceux qui n'hésitent pas à sacrifier les valeurs humaines pour satisfaire leur cupidité et assurer la réussite de leurs entreprises commerciales.

Les diverses formes de publicité qui servent à la propagande des spectacles requièrent plus que jamais la surveillance des autorités et de tous ceux qui, avec elles, ont à coeur la protection de la morale publique. Les journaux, les revues, les placards, les annonces, tout ce qui sert à la réclame tapageuse prend aujourd'hui un aspect qui, si on ne sait y mettre un frein, portera inévitablement atteinte à toute une génération. Le temps est venu pour tous ceux qui ont encore le respect de la valeur humaine et la foi en Dieu, de se dresser contre cette menace.

Les maires des municipalités de la région de Québec, conscients de leurs responsabilités, ne veulent pas rester plus longtemps indifférents à un état de chose aussi funeste. Voilà pourquoi ils s'unissent au maire de la ville de Québec, pour lancer, à leur tour, un cri d'alarme et dénoncer, avec véhémence, ceux qui, sous quelque forme que ce soit, participent à la diffusion d'une littérature immorale et séductrice, de spectacles deshonnêtes, de modes scandaleuses et suggestives et de tout ce qui est de nature à inciter au mal.

Nous invitons instamment tous ceux qui ont la responsabilité de la morale publique et du bien commun à prendre, sans délai, les mesures nécessaires pour la protection de la population et, en particulier, de la jeunesse contre le plus grand fléau du siècle, la littérature et la publicité immorales.

Nous faisons un pressant appel à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté afin qu'ils s'unissent à cette croisade d'épuration et d'assainissement de tout ce qui, dans les écrits ou dans les réclames parlées, constitue un danger aussi pernicieux.

Comme chefs de nos administrations respectives, nous entendons prendre tous les moyens à notre disposition pour enrayer ce mal. Comme rien de pratique et d'efficace ne saurait être accompli sans l'aide de la population, nous demandons l'appui et le concours de nos concitoyens afin que, par nos efforts concertés, nous puissions rétablir partout un ordre moral et spirituel qui redonne, à notre peuple, sa dignité et sa pleine valeur humaine", souligne la proclamation lue à cette occasion.

(CCC)

L'impôt sur les successions aux provinces . . .

TORONTO (PC)—L'Ontario a demandé, aujourd'hui, au gouvernement fédéral de cesser de percevoir l'impôt sur les successions et de remettre ce domaine de la taxation aux provinces.

Dans son discours du budget, le trésorier provincial, M. Allan a rappelé que l'Ontario a été seule maîtresse dans ce domaine depuis 1892 jusqu'au début de la Deuxième Guerre. Depuis ce temps, l'impôt sur les successions est partagé entre les provinces et le fédéral.

L'impôt sur les successions ayant une relation directe avec les droits civils et sur la propriété, il doit pour cette raison, dit M. Allan, être regardé comme étant uniquement du ressort des provinces. Dans plusieurs cas, de grosse fortunes se sont édifiées au détriment des richesses naturelles dont les provinces sont responsables.

L'impôt sur les successions, souligne le discours sur le budget, ne représente qu'une source minime de recettes pour le gouvernement féséral 1.4 pour cent des recettes totales.

Il ne rapporte pas un montant suffisant à justifier les problèmes complexes que suscite une occupation bipartite.

Durant une entrevue accordée à la presse avant la lecture du discours du budget, M. Allan a annoncé que si Ottawa se retirait du domaine des successions, la province hausserait l'impôt et retirerait environ $25,000,000 par année.

LA DAME BARBUE

Sommes-nous tous des tricheurs ?

(UM) — Ce film de Marcel Carné "Les Tricheurs" a soulevé déjà pas mal de discussions. Pour la plupart il a au moins le mérite d'avoir soulevé, d'avoir posé un problème. Sans doute, encore que l'on puisse se demander si parfois, de tels films ou livres, ne soulèvent pas de problèmes là où il n'y en a pas et les créent de toutes pièces, en généralisant outrancièrement des faits isolés.

Pour nous ce film sera une occasion de parler de la jeunesse actuelle, de ces "teenagers" tant vantés, tant craints, tant plaints et toujours, si mal compris. Que leur reproche-on, à ces jeunes, du moins dans nos pays occidentaux, car, pour autant que nous sachions, dans d'autres pays, dans d'autres continents, cette jeunesse serait plus studieuse, plus travailleuse, plus pondérée, bien que nous ayons parfois les échos de quelques excès, même en Russie soviétique, où pourtant, les circonstances obligent la jeunesse à se confiner dans des bibliothèques et des usines.

Sous nos latitudes, que d'aucuns prétendent invariablement promises aux pires déchéances, on reproche aux jeunes un matérialisme outrancier, un désir de jouissance effréné et l'on prend trop souvent pour exemple, une certaine jeunesse dorée qui n'est certainement pas toute la jeunesse, si elle en présente à peine 1%. Car cette jeunesse dorée, passant ses jours à dépenser ce que leurs pères ont amassé trop facilement parfois, meublant leur vie de sorties, de voyages, de cabarets et d'extravagances de toutes sortes, pouvant aller jusqu'au crime, ce genre de jeunesse dorée nous l'avons connue à toutes les périodes de notre histoire. L'histoire souvent, la petite histoire toujours nous apportent les preuves de ce qu'elle fut au siècle dernier, dans l'ancien régime, au Moyen-Age, bref à n'importe quelle époque. Chaque génération a ainsi connu ses éléments marginaux, jeunes gens gâtés de parents trop riches, que l'argent, bien plus que l'appétit d'en posséder a corrompus.

Quant à reprocher à la masse des jeunes d'aujourd'hui d'être trop matérialistes, ces jeunes pourraient sans doute remettre à leurs pères la monnaie de leur pièce. Car, enfin, est-ce bien aux générations directement ou indirectement issues de cette période d'avant la première guerre, qui ne connaissait que la course effrénée à la fortune, sans égard pour la condition humaine, qui considérait que tout était affaire d'achat et de vente, y compris le travail, la justice, la morale bien souvent, de reprocher aux jeunes d'être avides de plus de justice dans la distribution des biens? Est-ce bien à ces générations d'avant 1914 et d'immédiatement après encore, qui aimaient jeter un voile pudique sur certaines turpitudes pour pouvoir en nier par après l'existence, de reprocher aux jeunes plus de sincérité, même au prix de devoir choquer d'aucuns dans leur béate hypocrisie ?

Nous serons les derniers à nier qu'il y ait pas mal de choses à améliorer parmi les jeunes. Mais nous ne croyons pas que ces mêmes jeunes en soient actuellement à avoir perdu toute espèce d'idéal. Que cet idéal ne soit pas celui des adultes d'aujourd'hui? Quoi de plus naturel puisque précisément ce sont ces modifications là qui déterminent une évolution des hommes. Et quant à la morale, nous voudrions qu'un jour on fasse certains relevés statistiques ? Nous croyons même que la plupart des divorces —pour ne citer que ce cas—se situent vers l'âge de 40 ans et non vers les vingt? Que la jeunesse n'ait plus aucun respect de certaines valeurs humaines? Voir! Car ce sont précisément les générations actuellement adultes qui ont pratiqué la méthode des berceaux vides et non pas celles qui les suivent. L'âge moyen du mariage s'abaisse est-ce un mal? Les jeunes songent à s'installer, plus précocement que ne le firent leurs pères ? Est-ce encore un mal ?

Et ne serait-il pas plus véridique de dire que la jeunesse actuelle réagit contre ce que les générations précédentes avaient de frelaté, de faux ? Car il ne suffit pas de taire certaines choses pour empêcher qu'elles existent.

Le mouvement scout au Japon

Le scoutisme fut introduit au Japon cinquante ans passés, devançant de dix ans le mouvement des filles scoutes (Girl Guides au Canada). Aujourd'hui, l'on compte 57,000 garçons scouts (y compris les chefs) au pays, ainsi que plus de 10,000 filles scoutes.

C'est en 1909 que le scoutisme pour garçons fut révélé aux Japonais par Tokitaka Hejo, principal de l'Ecole normale supérieure d'Hiroshima, à son retour d'Angleterre où il eut l'occasion de se renseigner sur l'organisation des jeunes scouts de création récente.

Cependant, cinq ans se sont écoulés avant le lancement du mouvement par le général Maresuke Nogi qui s'était également renseigné sur le scoutisme en Angleterre durant sa visite à titre de délégué Japonais au couronnement du roi Georges V.

Sous l'active direction du comte Goto, premier chef scout et ses successeurs, le scoutisme pour garçons a fait beaucoup de progrès au Japon, le nombre de scouts se totalisant à plus de 200,000 lorsque le ministère de l'Instruction publique en ordonna la dissolution le 16 janvier 1941 ,et cela par suite du déclenchement de la guerre.

Après la fin des hostilités, en mars 1947, le scoutisme au Japon fut remis sur pied. Le statut international du mouvement pour garçons fut officiellement reconnu au Japon et le premier chef scout fut Michiharu Mishima.

Le scoutisme pour filles, également introduit d'Angleterre (en 1919) par l'entraineuse britannique, Miss Greenstreet) a grandi jusqu'à devenir une organisation nationale d'éclaireuses en 1920. Son activité fut également interrompue par la dernière Guerre mondiale.

Après le conflit, soit en 1949, l'ancienne organisation des filles scoutes et autres groupes intéressés au bien-être de la jeunesse organisèrent en 1947 un comité préparatoire chargé de faire revivre le mouvement.

En avril 1949, une organisation nationale de filles scoutes, ou éclaireuses, du Japon fut instituée avec 158 groupes et 4,816 membres.

Lors de la 15e conférence mondiale tenue en août 1952, les Filles Scoutes du Japon se joignirent à l'Association Mondiale des Eclaireuses et de Filles scoutes.

La vérité sur la mort mystérieuse de Staline

(UM) — Gustave Lebon, le grand sociologue et historien français, a dit que "les révolutions peuvent changer la façade des nations, jamais le contenu". A en juger par les purges successives que le régime communiste entreprit en Russie Lebon semble, en effet, avoir raison. D'ailleurs ces révolutions de palais — ou de Kremlin — ne sont pas spécifiquement le fait du régime communiste. Boris Godounov devenu le maître de la Russie, fut à son tour abandonné et massacré par ses propres lieutenants. D'autres, des Tsars, eurent le même sort.

La mort de Staline, fin février 1953 fut néanmoins un événement qui bouleversa le monde. Cet homme apparemment solide, qui se faisait traiter aux cellules vivantes pour ne pas mourir, dont la santé était celle d'un montagnard du Caucase, qui se nourrissent de pain bis et de lait suri, était brusquement terrassé par une congestion cérébrale. C'est par des communiqués faussement apitoyés que les maîtres du Kremlin annoncèrent à la Russie et au monde, le terrible mal qui frappait le tyran. S'il faut en croire ces communiqués les meilleurs soins furent prodigués au malade. Fait étrange, on alla même jusqu'à lui mettre des sangsues, remède anachronique s'il en est. Ce qui fit dire à des spécialistes étrangers que les soins donnés à Staline devaient assommer un plus solide que lui.

Fait autrement étrange, le médecin qui le soigna et qui procéda à l'autopsie, tout en donnant une attestation de mort naturelle, trépassa lui-même quelques mois après, également de mort naturelle.

Depuis lors des rumeurs n'ont cessé de circuler sur la mort mystérieuse de Staline. Mais rien de précis n'a jamais transpiré, jusqu'au jour où Ilya Ehrenburg, l'écrivain et journaliste officiel de Moscou, l'esprit légèrement obnubilé par l'alcool, eut un accès de franchise et de vérité, à la réception d'une ambassade étrangère.

A cette même réception, M. Khrouchtchev, également sous l'emprise des boissons trop délicieuses, avait déjà fait remarquer: "qu'il arrive à un homme, sur le tard, de retourner aux rêves révolutionnaires de sa jeunesse".

Staline, donc, en 1-952/1953 avait songé à organiser une immense purge qui aurait décimé le Politburo ainsi que la plupart de ses lieutenants. Atteint de la folie de la persécution, il se voyait entouré par des ennemis qui complotaient sa perte. Une banale affaire de médecins lui donna le prétexte voulu. Ce fut l'affaire des médecins juifs. Les projets de Staline allaient d'ailleurs plus loin qu'une simple purge. Il rêvait du Grand soir mondial, du déclenchement d'un conflit mondial qui aurait amené la Russie à dominer le monde entier. Mais pour cela, il lui fallait purger les rangs des dignitaires du parti, à son avis trop peu enclins à troquer leur confortable situation bureaucratique contre les dangers d'un conflit.

Pour neutraliser l'armée, Staline fit accuser les médecins juifs d'avoir assassiné, dans leur clinique, "les grands capitaines de la Russie". Mais le prétexte ne porta pas. Au contraire. Tous les membres du Politburo tremblant pour leur peau, ayant compris que s'annonçait une purge gigantesque dont ils seraient les premières victimes, se coalisèrent contre Staline. Kaganovitch qui était juif, Krouchtchev, lui-même, dont la mère était juive, prirent la tête de la révolte.

Lorsque le Politburo se réunit, les fils téléphoniques étaient coupés, le Kremlin entouré par des militaires sûrs, le secrétaire particulier de Staline arrêté. Mais Staline lui-même l'ignorait encore. Il arriva à la réunion avec son autorité habituelle. Aussi fut-ce pour lui une pénible surprise de voir ses lieutenants, toujours si dociles, l'accabler, l'entourer. Il courut vers le téléphone, fou de rage, puis vers la fenêtre pour appeler les gardes. Mais Kaganovitch, sarcastique, lui fit comprendre que rien n'y ferait. Au comble de la rage, Staline eut une congestion cérébrale et se roula par terre. Rien n'était fait encore. Il pouvait aisément être soigné et guéri. Mais les conjurés le laissèrent par terre l'abandonnèrent et ne revinrent que le lendemain. Il n'y avait plus, sur les tapis de la salle, qu'un cadavre.

La comédie du deuil national pouvait commencer.

Besoin de 23,660 professeurs qualifiés pour remplacer les instituteurs non diplômés

Par CAROLYN WILLETT
de la Presse Canadienne

OTTAWA (PC) — Selon le rapport d'un recensement national portant sur les qualifications du groupe enseignant le Canada a besoin de 23,660 professeurs qualifiés pour remplacer les instituteurs non diplomés qui font de l'enseignement dans les écoles publiques.

D'après un rapport de la Fédération des Instituteurs canadiens sur le degré d'instruction des professeurs on estime qu'en 1956-57, 19 pour cent des 123,340 instituteurs canadiens n'avaient même pas leur diplôme de 9e année et n'avaient étudié l'enseignement proprement dit qu'une seule année.

Si l'on ajoute à cela qu'il faudrait environ 500 professeurs pour voir aux cours par correspondance et 9,000 autres pour remédier à la surpopulation dans les classes il faudrait un minimum de 33,160 instituteurs.

Cours par correspondance

En 1957 quelques 10,000 enfants ont suivi leurs cours par correspondance. Ils se seraient rendu dans les écoles s'il y avait eu des professeurs pour les y recevoir.

Quand à la surpopulation dans les classe il faudrait environ 9,000 professeurs pour y remédier. Car en effet, alors qu'on juge que 35 est le nombre maximum d'élèves qu'un professeur doit avoir en classe, certains instituteurs doivent enseigner à des classes de 65 élèves.

Et si l'on exigeait que les instituteurs aient leur diplôme de 11e année, plus une année d'école normale, il faudrait au moins 41,761 professeurs pour faire face à la demande.

Le rapport de la Fédération retient l'attention sur le fait que l'éducation attire de moins en moins de gens qualifiés, quoique le degré d'instruction des Canadiens en général soit de plus en plus élevé.

"Pour être franc il faut admettre que le professorat n'a pas obtenu sa juste part des diplômés sortis des écoles supérieures entre 1941 et 1951".

Plus d'universitaires

Toutefois le rapport précise que cette profession attire plus d'universitaires. En 1952-53, environ 5,709 des 40,000 diplômés d'universités se sont tournés vers le professorat.

"Il semble qu'il y ait une tendance au Canada voulant que les instituteurs viennent des universités plutôt que des écoles normales. Si cette tendance se maintient on a toute raison de croire qu'on puisse s'attendre à un nombre toujours croissant d'instituteurs diplômés."

Toujours selon le même rapport les postes de l'enseignement exigeant plus de compétence, attirent des professeurs plus nombreux et plus qualifiés.

Depuis quelques années les organismes enseignant et plus récemment la Conférence sur l'Education de 1958 ont insisté pour qu'on demande plus de ceux qui se destinent à l'enseignement de façon à ce que à la fin on en arrive à exiger quatre années d'études académiques et professionnelles pour l'obtention d'un certificat permanent d'enseignement.

Ce sont la Saskatchewan et la Colombie-Britannique qui ont les plus grand nombre d'instituteurs qualifiés. Et cela est vrai qu'il s'agisse des études primaires ou des études secondaires.

Progrès lent

Depuis la guerre, la majorité des provinces, sauf l'Ontario, l'Ile-du-Prince-Edouard et l'Alberta, ont diminué la proportion des instituteurs n'ayant pas atteint la 9e année.

Mais deux des provinces qui emploient le plus d'instituteurs, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont enregistré, depuis 1952-53, une augmentation du nombre des instituteurs qui n'ont pas atteint la 11e année.

Toutefois en 1957, la Colombie avait le plus haut pourcentage de professeurs possédant des diplômes universitaires, soit 34.1 pour cent l'emportant ainsi sur toutes les autres provinces. En 1956 la Colombie décida de porter l'enseignement du professorat au niveau universitaire et l'on ne peut encore évaluer les effets de ce changement. Et en Alberta où l'on avait adopté cette même politique d'enseignement universitaire dès 1946 le nombre des professeurs possédant un diplôme universitaire a doublé depuis le début de la guerre, passant de 12.9 pour cent en 1939 à 23.6 pour cent en 1957.

Du point de vue de la proportion des professeurs des écoles publiques possédant un diplôme universitaire, l'Alberta se place au troisième rang, après l'Ontario et la Colombie-Britannique. En Ontario 24.9 pour cent des instituteurs possèdent un diplôme universitaire. La Nouvelle - Ecosse occupe la quatrième place avec 22.1 pour cent.

Les derniers événements et la politique italienne

(UM) — L'éclatement du parti social démocrate de M. Sarragat dont l'aile gauche est allée rejoindre le parti socialiste de M. Nenni, beaucoup plus marxiste, a eu pour résultat que la démocratie chrétienne est aujourd'hui au pouvoir, à Rome, avec un gouvernement minoritaire, présidé par M. Segni, qui doit s'appuyer sur les partis de droite. L'ère des gouvernements du centre semble donc révolue.

La présence dans ce gouvernement de M. Pella signifie qu'au sein de la democrazia Christiana même, le conflit entre gauche et droite s'est — sans doute provisoirement — terminé par une victoire de la droite. En effet, le chef de l'ûe de la gauche chrétienne, M. Fanfani ne fait pas partie de la nouvelle équipe gouvernementale.

Ce problème de la séparation des opinions entre droite et gauche préoccupe depuis longtemps les milieux politiques de Rome et domine leur évolution. Lorsque l'actuel président de la république, M. Gronchi, issu des rangs de la démocratie chrétienne, fut appelé à la première magistrature italienne, tout le monde s'était dit que l'ouverture à gauche était pratiquement réalisée et que l'on verrait bien un jour un gouvernement des democrates chrétiens, alliés aux socialistes de Nenni comme à ceux de Sarragat. M. Gronchi en effet, en était partisan avoué et n'a rien négligé pour arriver à ses fins. Les précédentes crises gouvernementales italiennes étaient toutes marquées par le soin qu'apportait le président de la république à vouloir essayer de constituer un alliance entre la droite et la gauche, ou plutôt entre le centre et la gauche, car les démocrates chrétiens n'aiment pas qu'on les classe parmi la droite.

Les choses ont pris une tournure tout à fait autre et finalement c'est le contraire qui se produit: la démocratie chrétienne s'allie aujourd'hui aux partis monarchiste, neo-fasciste et autres pour constituer une majorité.

Ainsi se verifie en Italie, une tendance devenue générale en Europe occidentale: à savoir une évolution à droite de la politique. Cela signifie pour l'Italie que des partis comme le parti monarchiste et comme les neo-fascistes, ou parti social italien, sont définitivement décloués. Ils entrent dans l'arène politique autrement que par la petite porte des élections. Le gouvernement s'appuie sur eux, il devra désormais compter avec leur existence, alors que jusqu'à présent il les avait négligés.

De l'autre côté de la barrière, M. Nenni essaie de renforcer ses troupes. Ayant fait éclater

(suite à la 10e page)

L'Afrique devient un foyer de révolution; l'état d'urgence est décrété en Rhodésie

SALISBURY, Rhodésie du sud, (PC) — Le premier ministre sir Edgard Whitechead, a hier décrété l'état d'urgence et a interdit le parti du Congrès national africain, qui se trouve à la tête d'un mouvement indigène qui veut rompre la domination politique des blancs.

Ces mesures, qui font suite à la mobilisation de la milice il y a deux jours, ont pour but d'éviter des émeutes radicales. Aucune n'a encore éclatée en Rhodésie du sud, bien qu'il en soit survenu plusieurs dans le protectorat voisin du Nyassaland.

Les dépêches du Nyassland disent que les rebelles africains y ont saisi la principale route le reliant à l'Afrique orientale britannique. Les troupes de l'Afrique orientale avaient été déployées plus tôt le long de la frontière du Nyassaland au cas où on leur ferait appel.

Il est impossible de transporter des troupes par avion au centre principal des troubles au Nyassaland, parce que les Africains ont répandu des barils et des troncs d'arbre sur le seul aéroport disponible.

Nombreuses arrestations

En Rhodésie du sud, la police a arrêté des vingtaines de leaders du Congrès et d'autres noirs, selon un plan établi il y a deux mois.

Whitehead a annoncé au milieu de l'avant-midi que la police avait arrêté entre 250 et 300 personnes qui participaient, dit-il, à une vaine tentative de saper la loyauté des employés africains du gouvernement.

A cause de l'état d'urgence, son gouvernement peut emprisonner toute personne pendant un mois. Il interdit tout attroupement de plus de trois personnes, impose un couvre-feu et défend la publication de renseignements au sujet des forces sécuritaires de la Rhodésie du sud.

Whitehead a dit que plusieurs des dirigeants du Congrès sont de jeunes chômeurs qui ont des dossiers judiciaires, et que le

(suite à la 4e page)

DES AMBASSADEURS du régime Fidel Castro ont pris, récemment, une bonne soupe dans un restaurant de New-York. Ces hommes barbus visitent actuellement les grands centres américains dans le but de convaincre les touristes éventuels qu'ils peuvent revenir en toute sécurité à La Havane et à Cuba.

Premières victimes de l'atome, en temps de paix, au Royaume-Uni

ALDERMASTON, Angleterre, (PA) — La grande usine de bombes thermonucléaires de Grande-Bretagne a été déclarée libre de toute menace de radio-activité hier, à la suite d'une violente explosion qui a tué deux hommes et en a blessé un troisième.

Les avions, qui avaient reçu l'avertissement de ne pas survoler la région, ont recommencé à le faire et on a autorisé à nouveau la circulation sur les routes voisines.

Un porte-parole de l'administration de l'énergie atomique a dit que des "explosifs conventionnels" avaient provoqué la déflagration et que celle-ci n'a nullement affecté les matières radioactives.

Il n'a pas voulu identifier plus précisément les explosifs, mais il a expliqué que certains d'entre eux servent à l'usine d'armes atomiques et au centre de recherches, logés dans une douzaine d'immeubles en briques et de buttes dispersés sur un terrain de 200 acres qu'entoure une haute clôture.

Les deux hommes tués étaient des employés de laboratoire—Terence Bishop, âgé de 29 ans, et James Walter Mallin, âgé de 45 ans, qui travaillaient tous deux depuis plus de cinq ans pour l'administration de l'énergie atomique. Le blessé est Leslie Blake, âgé de 31 ans, un *assistant-contremaître*.

L'explosion s'est produite alors qu'on déchargeait des boîtes d'explosifs près d'un immeuble. Celui-ci a pris feu, mais les pompiers de l'usine et une brigade venue de Reading ont rapidement maîtrisé les flammes.

Grondement souterrain

On a entendu l'explosion jusqu'à un mille de distance et des personnes habitant non loin ont dit avoir perçu un grondement qui semblait provenir de sous terre. Mais on n'a aperçu aucune fumée et les dégats ont été limités. Les ouvriers de l'usine ont repris leur travail dans l'après-midi.

On possède peu de renseignements sur Aldermaston. Ce centre fut établi en 1950 et fut presque certainement le lieu d'origine des bombes thermonucléaires britanniques dont les essais se firent au-dessus de l'île Christmas, dans le Pacifique, en 1957.

Il y a un mois, le 27 janvier, un accident mineur à Aldermaston avait libéré une petite quantité de radioactivité dans une pièce. L'examen médical de sept hommes qui se trouvaient près de là fit voir qu'ils n'avaient subi aucun effet nocif.

Deux autres accidents graves sont survenus dans des usines

(suite à la 4e page)

Restrictions sur les pétroles américains

OTTAWA (PC) — Les Etats-Unis annonceront vraisemblablement d'ici quelques jours leur nouvelle politique à l'égard des importations de pétrole et les autorités canadiennes craignent que les restrictions ne soient maintenues et même accrues et elles n'envisagent aucun traitement de faveur.

Les dirigeants du pays croient que toute décision de Washington qui aurait pour résultat de maintenir et de raffermir les restrictions pourrait hâter l'aménagement d'un oléoduc servant à acheminer les surplus de pétrole de l'Alberta vers Montréal.

Lors des entretiens à l'échelon ministériel tenus le mois dernier, le Canada avait demandé aux Etats-Unis d'éliminer leurs restrictions à l'égard du Canada

(suite à la 4e page)

Dépêches du jour

Voleur, attention aux fourrures

MONTREAL (PC) — Le directeur de la police, J. Albert Langlois, a révélé hier qu'on procède actuellement, en collaboration avec l'Association des Négociants en fourrure du Canada, à la mise au point d'un plan pour enregistrer les marques de fourrures et les numéroter secrètement.

Les marques seraient uniformisées à travers l'Amérique du Nord et aideraient la police à retracer les propriétaires des fourrures volées, a déclaré le directeur Langlois.

En faisant des enquêtes sur les vols de fourrure, a fait savoir M. Langlois, la police ne peut souvent rien contre le manque de co-opération de la part des victimes. Elles font des réclamations exagérées pour les assurances; mais lorsqu'on veut qu'elles identifient les fourrures retrouvées, elles manquent beaucoup de mémoire.

Contre l'instruction religieuse

TORONTO (PC) — Un groupe de 31 personnes de huit dénominations religieuses ont demandé hier soir à la Commission scolaire d'Etobicoke d'interdire l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

Les membres de ce groupe, qui se sont présentés devant la Commission, ont protesté contre la promesse de foi contenue dans des exemplaires du Nouveau Testament qui avaient été distribués aux étudiants de cinquième année par la Gideon Society.

La Commission n'a pas encore donné suite à la requête.

M. Ken Pruter, surintendant de l'Instruction publique, a déclaré que cette promesse, que le lecteur est invité à signer, se lit comme suit: "Je l'accepte et le reconnais comme mon Sauveur". Elle comporte également une vague admission que, à l'exemple "de tous les hommes, le signataire est un pécheur".

Les instituteurs n'ont pas souligné cette promesse à l'attention de leurs élèves et ne les ont pas exhortés à la signer, a-t-il précisé.

Autres exécutions à Cuba

LA HAVANE (PA) — Dix autres soldats du régime Batista ont été exécutés hier; ce qui porte à 343 le nombre officieux de personnes fusillées par le comité révolutionnaire, après avoir été trouvées coupables de crimes de guerre.

Le lieutenant-colonel Cecilio Fernandez Suero qui avait été accusé d'avoir torturé et tué des prisonniers à coups de poing, faisait partie de ce groupe de soldats mis à mort à Matanza.

(suite à la 4e page)

Résultats attendus

Par DAVE MCINTOSH

OTTAWA (PC)—La Troisième journée des pourparlers entre les ministres du cabinet fédéral et les représentants de A.V. Roe (Canada) Limited s'est terminée tard hier soir sans aucun signe de progrès véritable.

A l'issue de l'entretien de deux heures avec cinq membres du cabinet, M. Crawford Gordon, président de A. V. Roe, a déclaré qu'il demeure disponible pour de nouvelles discussions.

Il a formulé l'espoir que les discussions prendront fin cette semaine, mais il s'est refusé à tout commentaire sur leur issue.

Il en a été de même des ministres, nommément: MM. Pearkes, ministre de la Défense nationale, O'Hurley, ministre de la Production de défense, Fleming, ministre des Finances, Starr, ministre du Travail et Hees, ministre des Transports.

But premier

On n'a rapporté aucune précision quant à la reprise des pourparlers, mais on s'attend à ce qu'ils se poursuivent aujourd'hui.

Dans la matinée, M. Gordon a eu un entretien de 10 minutes avec le premier ministre Diefenbaker. Par la suite, M. Diefenbaker a annoncé que les discussions se poursuivront.

Des informateurs précisent que le but premier des entretiens est d'assurer le maintien au travail d'un noyau de travailleurs experts à l'usine de Malton fermée par suite de la mise au rancart par le gouvernement du programme comportant la production de l'intercepteur à réaction Arrow et du moteur Iroquois.

Votre esprit s'améliore avec l'âge!

Si le corps perd de la vigueur en vieillissant, il ne s'ensuit pas que l'esprit doive décliner inévitablement. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars comment de récentes enquêtes ont prouvé que la plupart des gens ont l'esprit plus aiguisé à 50 ans qu'à 20, et qu'avec les années nos facultés intellectuelles se développent et notre jugement s'améliore. Achetez votre SÉLECTION dès aujourd'hui.

ETAGE DE BUREAUX A LOUER

Libre le 1er mai.

Edifice Banque Canadienne Nationale

364 est, Racine, Chicoutimi

S'adresser au gérant ou à son adjoint

M. Duplessis a fait des allusions critiques à la Cour Suprême hier

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Duplessis a déclaré qu'une décision des tribunaux remontant à deux ans démontre jusqu'où peuvent conduire des théories comme celles de l'instruction obligatoire.

Par suite d'une décision unanime de la Cour d'appel du Québec, les institutions catholiques se voient dans l'impossibilité de dispenser l'enseignement religieux en présence d'élèves appartenant à la Secte des Témoins de Jéhovah, a-t-il ajouté.

M. Duplessis, qui a réaffirmé sa détermination de ne jamais se faire le partisan de mesures susceptibles de conduire à la nationalisation de l'instruction, a rappelé qu'il s'était prononcé contre l'instruction obligatoire lors de son adoption dans la province de Québec.

C'est le gouvernement libéral, alors sous la direction de feu M. Adélard Godbout, qui avait adopté cette mesure au cours du second conflit mondial.

Régime confessionnel

M. Duplessis a souligné que le système d'enseignement dans le Québec est soumis au régime confessionnel. Les catholiques possèdent leurs écoles et il en est de même des protestants.

"En Abitibi, a-t-il déclaré, des Témoins de Jéhovah ont eu l'audace de s'objecter à l'enseignement religieux et ils voulaient empêcher la Commission des Ecoles catholiques d'inclure cette matière dans leur programme."

M. Duplessis a rappelé que l'affaire avait été portée devant la Cour supérieure, qui avait maintenu le point de vue de la Commission. Cependant, la Cour d'appel du Québec infirmait par la suite cette décision dans un jugement rendu à l'unanimité.

"Les juges de cette Cour ont déclaré que dans cette belle

(suite à la 4e page)

Les marchands ne respectent pas les heures de fermeture dans la Capitale

PAR TOM MITCHELL
de la Presse Canadienn

QUEBEC (PC) — Des marchands de la ville de Québec disent que ça les paye de violer la loi. Ils ajoutent qu'ils ne peuvent avoir aucun remords, précisant que ce qui leur est prohibé est permis à des marchands banlieusards.

L'affaire a trait au règlement municipal relatif aux heures de fermeture des magasins. M. Henri Turcotte est le dernier marchand à faire fi de ce règlement et à dire qu'il préfère payer l'amende que de ne pas enfreindre. La loi, ainsi, hier soir, en violation du règlement, son magasin est resté ouvert jusqu'à minuit. Il avant annoncé la chose. M. Turcotte vend des meubles et des accessoires de mobilier.

Le règlement

Le règlement oblige les magasins à fermer leurs portes à 6 h. tous les soirs excepté le vendredi, alors qu'ils qu'ils ont jusqu'à 9 h pour servir la clientèle.

Bien des marchands québecois estiment qu'ils perdent ainsi de l'argent aux dépens de marchands de la banlieue qui, eux, sont autorisés à vendre le soir.

Des détaillants de meubles et d'accessoires de mobilier prétsent qu'ils perdent notamment la clientèle de bien des fiancés et nouveau - mariés. Souvent, ajoutent-ils, le jeune homme et la jeune fille ou jeune femme travaillent tous deux; ils veulent magasiner ensemble et ne peuvent le faire que le soir.

Les marchands qui réclament la modification du règlement ont présenté au conseil municipal à la fin de l'an dernier un mémoire dans lequel ils disaient notamment qu'ils devraient pouvoir concurrencer les détaillants banlieusards sur un pied d'égalité. Cependant il y a eu des marchands qui se sont opposés au mémoire et le conseil municipal a dit qu'il étudierait à une date ultérieure l'opportunté de modifier le règlement.

Elle recevra $43,717.00

OTTAWA (PC)—La Cour suprême du Canada a confirmé aujourd'hui une décision des tribunaux du Québec accordant un dédommagement de $43,717 à Mme Arthur Dupuis, de Trois-Rivières, dont le mari a été tué au cours d'un accident de la route, le 17 novembre 1952, ...

Les tribunaux inférieurs avaient fait porter la responsabilité de la collision qui s'était

(suite à la 4e page)

AGE DE 800,000 ANS. — Les archéologues ont étudié attentivement ce fossile d'éléphant et lui ont donné l'âge respectable que nous citions ci-dessus. Il a été découvert dans un "pit" de sable, à Rome.

Le président Charles de Gaulle, de France, défend avec ténacité son programme d'austérité, dont le but, dit-il, est de donner à la France sa grandeur passée, et de relever son économie chancelante. L'homme d'état a prouvé que son intervention en Algérie avait été fructueuse.

La Banque a perdu

OTTAWA PC) — La Cour suprême du Canada a débouté, aujourd'hui, la Banque Provinciale du Canada de son appel en vue de recouvrer $4,000 de M. Bernard Beauchemin, agent d'assurance de Montréal.

Les tribunaux du Québec avaient déjà repoussé la requête de l'institution.

Le 23 mars, M. Beauchemin émit un chèque de $4,000 au nom de Boucher Service Enr., de Thurso, Québec. Ce garage était la propriété de MM. Léo Boucher et Fernand Sasseville. Le chèque constituait un prêt au garage qui était alors en dette avec la banque.

(suite à la 4e page)

MEDECINS

Confiez votre téléphone de bureau ou de résidence à S.T.S. qui se chargera de prendre vos appels durant votre absence.

Saguenay
Téléphone Service
253 Racine Est
CHICOUTIMI
LI 3-0269

La France considère la mission de M. Macmillan en Russie comme un échec

PARIS (Reuters)—Le gouvernement du président de Gaulle a commencé jeudi à considérer que la mission du premier ministre Macmillan à Moscou est un échec.

Les autorités françaises responsables ont refusé de faire des commentaires officiels mais personne ne cache que les relations Est-Ouest ont atteint un point grave.

Bien que la visite de 10 jours de M. Macmillan ne soit qu'à moitié achevée, les autorités disent privément qu'elle est un échec. Le premier ministre Khrouchtchev, disent-elles, l'a exprimé clairement dans son discours anti - occidental de mardi.

Au début, la France avait manifesté un peu de froideur à la visite de Macmillan. Mais de Gaulle avait accepté après certaines pressions de Londres à l'effet qu'un leader des Trois Grands devrait pouvoir "avoir un entretien purement de sondage'," avec Khrouchtchev.

Adenauer à Paris

De Gaulle et le premier ministre M. Michel Debré, selon leurs conseillers; craignent que l'Ouest ne se dirige vers une grave impasse avec la Russie en avril ou en mai, sur la question de Berlin.

On a annoncé à Bonn hier que le chancelier de l'Allemagne occidentale, M. Konrad Adenauer, rendra visite à de Gaulle à Paris le 4 mars pour avoir des entretiens sur la situation internationale et sur les affaires franco-allemandes.

La réunion aura lieu juste cinq jours avant que Macmillan ne rende visite à de Gaulle à Paris, pour faire rapport de ses entretiens avec Khrouchtchev. Macmillan passera deux jours à Paris et le 12 mars il se rendra à Bonn pour une conférence de deux jours avec Adenauer.

Le chancelier de 83 ans est l'avocat occidental le plus acharné d'un politique rigide envers la Russie. Il craint que si l'Ouest modifie sa politique sur Berlin ou la réunification allemande, ce changement conduira éventuellement à la domination soviétique de l'Europe occidentale.

Etonnement

Les journaux français ont exprimé leur étonnement hier du fait que Khrouchtchev ait prononcé son discours, au beau milieu de ses entretiens avec Macmillan.

Le Monde, journal indépendant, a dit que Khrouchtchev joue avec le feu dans sa politique "d'intimidation" de l'Ouest.

La fondation du premier service de diagnostic de la province de Québec

QUEBEC (PC) — Le ministre provincial de la Santé, M. Arthur Leclerc, a annoncé mercredi que le gouvernement de Québec allait établir le 1er service de diagnostic de la province dans l'ancien hôpital Ste-Justine de Montréal.

Répondant à une question du Dr Alphonse Couturier, député libéral de Rivière-du-Loup, au cours d'un débat sur le budget du ministère de la Santé, le Dr Leclerc a déclaré que l'hôpital Ste-Justine servirait également au traitement des patients mentaux de la prison de Bordeaux et de ceux de la prison Fullum.

L'important bâtiment situé au centre de Montréal a été acheté par le gouvernement provincial lorsque l'administration de l'hôpital Ste Justine décida de construire un nouvel immeuble. Il est actuellement en cours de rénovation.

Le Dr Leclerc a précisé qu'il y aurait d'autres centres de diagnostic dans la province pourvus de laboratoires adéquats.

L'opposition approuve

Le gouvernement provincial entend protéger les praticiens de médecine générale, a affirmé le Dr Leclerc, et personne ne pourra entrer dans un centre de diagnostic sans une carte d'un médecin l'y autorisant.

Le Dr Couturier et M. Georges Lapalme, leader libéral en Chambre, ont tous deux approuvé cette sage précaution.

Le Dr Leclerc a également annoncé l'ouverture, d'ici deux mois, d'un nouvel hôpital pour malades mentaux à Joliette, à 40 milles au nord de Montréal.

Il est possible, a-t-il dit, qu'on fasse appel à des religieuses d'un ordre espagnol pour prendre la direction de ce nouvel établissement hospitalier. Jusqu'ici, aucun ordre religieux canadien n'a semblé interessé à se charger de l'administration de cet hôpital.

Pour un choix varié de maisons familiales

PRÊTES À HABITER

AU QUARTIER MURDOCK

VISITEZ - COMPAREZ

CONSTRUCTEUR:

LES IMMEUBLES MURDOCK LIMITÉE

23 EST, RACINE — Tél.: LI 3-3357

DEPECHES DU JOUR . . .

(suite de la 3e page)

Ce chef de l'état-major de la marine a annoncé que le procès d'une centaine d'autres officiers et soldats commencera aujourd'hui. Ces derniers sont accusés d'avoir pris part à la mise au pouvoir de Fulgencio Batista en mars 1952.

Pendaison: boisson

WEST ORANGE, N. J. (PA) — Abner Longue Zwillman, qui avait fait fortune dans la contrebande de la boisson et qui était devenu par la suite le point de mire de plusieurs enquêtes criminelles, a été trouvé hier pendu dans sa maison de 20 pièces.

Sa femme Mary, a fait la macabre découverte dans une chambre du soubassement de la maison.

Le beau-fils de Zwillman, John Steinbach, a déclaré que la personnalité bien connue du monde interlope, âgée de 54 ans, subissait une dépression nerveuse depuis que le Comité sénatorial sur les rackets avait porté son attention sur l'industrie des gobe-sous. Zwillman était le propriétaire de la Cie Public Service Tobacco qui détenait des distributrices automatiques de cigarettes.

UNE SOLUTION . . .

(suite de la 1ère page)

re respecter les règlements adoptés; l'adoption de mesures réalisables à longue échéance; la réalisation d'un objectif immédiat, soit de rendre nos artères routières aux fins propres pour lesquelles elles ont été tracées.

A ce stage, M. Audet a parlé principalement du stationnement. Il a déclaré que la rue Racine particulièrement était utilisée dans une très faible proportion à la circulation, mais bien plus pour le remisage des véhicules de toutes sortes.

Il a recommandé pour remédier à ce mal, l'élimination immédiate de tout stationnement en diagonale sur la rue Racine, l'interdiction de stationner en dedans de 30 pieds aux intersections, l'élimination du stationnement entre les rues Riverin et Labrecque.

Il a suggéré ensuite différents endroits pour la construction de terrains de stationnement dont le terrain actuellement mis à la disposition du club de tennis local à l'arrière de l'hôtel de ville. Il a dit à ce sujet que les tennis municipaux pouvaient être déménagés à tout autre endroit, M. Audet trouvant dommage l'utilisation à cette fin de terrains beaucoup trop précieux pour la ville.

Voie de circulation

Pour permettre en tout temps à l'automobiliste de tourner à droite quand il le désire, M. Audet a également recommandé l'établissement de voies de circulation aux principales intersections, particulièrement au coin Racine et Hôtel de ville. Il a dit que trop souvent un automobiliste, désireux de continuer sa route, stationnait momentanément son véhicule à droite de la rue en attendant sa lumière verte, privant ainsi son voisin de gauche du droit qu'il possède de circuler vers la droite.

Il a finalement recommandé l'établissement de rues à sens unique à Chicoutimi.

En terminant la lecture d'un résumé de ce rapport, M. Jean Audet a déclaré que les mesures adoptées devraient évidemment faire l'objet d'une surveillance attentive de la part des officiers de la circulation de Chicoutimi.

LA BANQUE A . . .

(suite de la 3e page)

Le 26 mars, M. Beauchemin avertit M. Boucher de ne pas déposer le chèque mais ce dernier le déposa le lendemain. Trois jours plus tard, M. Beauchemin fit annuler le paiement par l'intermédiaire d'une succursale de la Banque Canadienne-Nationale.

Le gérant de la Banque Provinciale à Thurso, M. Maurice Danis, avait inscrit $4,000 au crédit de Boucher lors du dépôt du chèque mais effaça ce montant quand le paiement fut arrêté.

Le garage Boucher fit banqueroute le 6 avril 1953 et, selon des témoignages donnés en cour, M. Danis, sur le conseil de son bureau-chef, inscrivit de nouveau $4,000 au crédit de Boucher le 8 avril. La banque tenta par la suite de récupérer ce montant en s'adressant à M Beauchemin.

LE ROYAL . . .

(suite de la 8e page)

Troisième période

6—**Montréal: Mosdell, (Sutherland-Deslaur.)** 5.26
7—**Montréal: J.-P. Denis, (Mosdell-Roche)** 1906
8—**Montréal: Roche, (Mosdell)** 19.30
Aucune punition.
Arrêts:

Millar	11	13	5-29
Provost	8	7	12-27

LA PORTE ROUGE . . .

(suite de la 1ère page)

la Chambre de Commerce.

La Porte Rouge

La Société Canadienne du Cancer, aussi appelée la Porte Rouge, reçoit dans chacun des districts, une demande énorme de la part des gens atteints du cancer. Toutes les personnes ont le privilège de recourir à la Porte Rouge, qui s'emploie à soulager les victimes de ce terrible fléau.

Puisque c'est son but d'en arriver là, elle renseigne également à la population, au moyen de comités d'Education, de Bien-Etre, de Publicité. Deux autres comités spéciaux s'ajoutent, ceux de la campagne annuelle, et de médical consultatif.

Mme Hector Lemieux de Chicoutimi est présidente du comité de l'Education. Ses auxiliaires sont Mmes Sylvio Leblond, Pierre-E. Laberge, Pierre Tremblay et garde Valin.

Mme Robert Levesque de Chicoutimi est à la présidence du comité du Bien-Etre; ses auxiliaires sont Mme Léopold Desbiens, directrice du service, Mlle Lucienne Smith, pour la livraison à domicile et Mme Craig Murdock, responsable des armoires.

Les autres dames bénévoles sont mesdames Paul Côté, Jacques Tessier, Benoit Angers, Eugène Gagnon, Raoul Potvin, Léo Archambeault, Peter Lou, Gonzague Tremblay, Antoine Gauthier et D. Henderson.

Les dames responsables des centres de productions, pour le service de pansements sont: pour Roberval, Mme Charles-Edouard Martel; pour Isle-Maligne, Garde Bélanger; pour Chicoutimi, Mme J.-Stan Tremblay; pour Arvida, Mme G. Lorenson et Mme Almas Drolet; pour Jonquière, Mme Tancrède Bergeron et Mme Joseph Marcotte pour Kénogami, Mme Henri Gravel et pour Port-Alfred, Mme Jean-Paul Carrier.

Exécutif de la Société

Présidents honoraires: Son Excellence Mgr Georges Melançon, l'Honorable juge Louis-René Lagacé, M. Rosaire Gauthier, maire de Chicoutimi, l'Honorable Antonio Talbot, ministre de la Voirie, M. Léonold Fortin, gérant de la cité de Chicoutimi.

Exécutif: M. Hector Martin, président; M. Léopold Desbiens, 1er vice-président; M. Jacques Coutu, 2e vice-président; M. J.-P. Lessard, trésorier; M Gaston Boulé, publiciste; M. Raymond Lemieux, secrétaire; Mme Arthur Bittner, secrétaire générale; Mme Robert Levesque, présidente du Bien-Etre; Mme Hector Lemieux, présidente du comité d'Education; Mme Léopold Desbiens, directrice du service des pansements. **Directeurs:** Me Jacques Dufour, Dr Paul De Varennes, M. Charles Jaibert, M. Antoine Gauthier, M. Paul Beaulieu, M. Majoric Néron, Dr Roch Boivin et M. Jacques Bordeleau.

APARTES . . .

(suite de la 8e page)

première place. Hier, Calgary détenait une avance de 22 points en tête.

Winninger rétabli

OKLAHOMA CITY (PA)—Bo Winnnger, président du comité des tournois de l'Association des golfeurs professionnels des Etats-Unis, est rétabli d'une récente intervention chirurgicale et il participera probablement au tournoi des Maitres du 2 au 5 avril. Avant cet important tournoi qui se déroulera à Augusta, en Georgie, Winninger passera deux semaines à West Palm Beach, afin de s'améliorer.

LES DAMES BENEVOLES de l'Association canadienne du Cancer sont à l'oeuvre, et ficèlent les pansements, prêts à être livrés. Plus de 68,697 pansements ont été distribués, au cours des douze derniers mois. Les dames bénévoles sont, de gauche à droite, Mmes Léo Archambeault, Leopold Desbiens, Arthur Bittner, Robert Levesque, présidente du comité du Bien-Etre, Benoit Angers, Eugène Gagnon, Paul Côté et Jacques Tessier. (Photo Le Progrès, par Stan)

On a préparé 68,697 pansements en 12 mois

Estce que la population du Saguenay peut s'imaginer quel travail il se fait, au sein de la Société du Cancer, section de Chicoutimi? Quand la grande campagne annuelle se mettra en branle, dans une couple de mois, serez-vous renseignés sur les raisons qui vous indiqueront qu'il est de votre devoir de forcer un peu la note, et de donner un montant raisonnable pour le maintien de la Porte Rouge?

Mme Robert Levesque, présidente du comité du Bien-Etre nous a déclaré que, dans les derniers douze mois, 68,697 pansements avaient été donnés gratuitement aux malades qui en ont fait la demande, au bureau, situé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Notons qu'il en coûte absolument rien pour s'enquérir de ce privilège qui permet de soulager, pécuniéement les familles éprouvées par la maladie d'un des leurs.

Ces pansements sont fabriqués par les dames auxilières de la Société qui se réunissent une fois ou deux par semaine, au local, dans le simple but humanitaire Les malades ne se dérangent même pas pour recevoir leurs pansements Un service d'expédition en assure la livraison, et dans bien des cas, une garde malade profite de cette livraison pour visiter le malade, et lui indiquer comment procéder

Tous ceux qui désirent bénéficie de ce service peuvent s'adresser au bureau de la Porte Rouge, l'après-midi, de 1h.30 à 5h., en signalant LI 3-4141.

LA CAMPAGNE ANNUELLE

Pour réaliser toutes ces choses, soit les pansements, l'achat de tissus et autres, la Société Canadienne du Cancer a besoin de l'aide du public, et la seule façon de répondre à l'appel, est de souscrire, lors de la grande campagne annuelle, qui est fixée, cette année, à la 2e semaine d'avril.

Les journaux, la télévision et la radio donneront le signal de la campagne et le public se doit d'y répondre. Si l'on se base sur les chiffres publiés par la Société Canadienne du Cancer, cette terrible maladie a tué 20,868 canadiens, soit une moyenne de 57 personnes par jour. Parmi ce nombre plus de 6,500 étaient âgées de moins de 60 ans et plus de 400 des enfants de moins de 15 ans.

M. Gaston Boulé, de Chicoutimi, sera président du comité de la campagne, pour le district de Chicoutimi, et il va sans dire qu'il attend l'aide de nombreuses personnes bénévoles. — Ceux qui désirent s'offrir pourront s'adresser au bureau central, à l'hôtel de ville d Chicoutimi.

UNE SOCIETE . . .

(suite de la 1ère page)

Gagnon, M. Jean-Paul Tardif et M. Gabriel Desbiens, tous directeurs.

Un bureau permanent prendra officiellement la direction de la Société Horticole de Chicoutimi-Nord à la suite d'élections qui auront lieu mercredi soir prochain, date de la prochaine assemblée.

Les personnes présentes hier soir à l'assemblée ont manifesté le grand intérêt qu'ils portaient à l'organisme naissant en donnant immédiatement leur nom et fournissant au secrétaire la somme requise pour devenir membre. Près de 20 membres sont ainsi officiellement inscrits sans compter les autres qui seront recrutés au cours de la prochaine semaine.

Au début de l'assemblée, M. Jacqus Carrier a expliqué la nécessité pour la ville de Chicoutimi-Nord de posséder une Société parfaitement indépendante et bien distincte de celle de Chicoutimi. On sait que la Société Horticole de Chicoutimi possédait dans ses rangs plusieurs propriétaires - horticulteurs de sa ville-soeur.

L'an dernier, c'est d'ailleurs un propriétaire de Chicoutimi-Nord qui se méritait le premier prix au concours d'embellissement organisé par la Société Horticole de Chicoutimi.

RESTRICTIONS . . .

(suite de la 3e page)

et, au sortir de ces pour-parlers, les représentants canadiens avaient bon espoir que Washington accédât à cette requête.

Un revirement

Il semble que de nouvelles instructions émanant de Washington aent eu pour résultat d'assombrir ce courant d'optimisme. Les présentes restrictions discrétionnaires doivent expirer samedi prochain et les milieux officiels à Ottawa craignent qu'elles ne soient maintenues sur une base obligatoire à l'égard de toutes les importations de pétrole sans faire exception pour le Canada.

Et, chose bizarre, les présentes restrictions n'ont pas entrainé comme telles une réduction marquée des importations de pétrole canadien sur le marché américain. Le prix a été un facteur important du fait que les exportateurs canadiens ont constaté que le pétrole venant du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient se vendait à un prix plus avantageux.

La conséquence

En conséquence, les exportateurs canadiens n'ont pu se prévaloir de la totalité des contingentements fixés à leur intention. La valeur totale des exportations canadiennes, qui avait été de $141 millions en 1957, est ainsi tombée à $73 millions l'an dernier.

M. DUPLESSIS . . .

(suite de la 3e page)

province de Québec, les Commissions scolaires devaient s'abstenir de dispenser l'enseignement religieux en présence des Témoins de Jéhovah, et ce, en raison de l'existence d'une loi sur l'instruction obligatoire."

ICI ET LA . . .

(suite de la 8e page)

des victimes du stratagème élaboré ici furent les Rangers de New York qui virent plutôt leurs rivaux enfiler cinq buts contre eux alors que Lorne Worsley avait quitté son poste. Deux buts furent comptés de la même façon contre Detroit et Boston et un but fut reussi contre Boston. Les Black Hawks et les Canadiens, eux, n'ont pas encore vu leurs rivaux compter contre eux alors que leur gardien était absent dans la dernière minute ou les dernières secondes d'une joute régulière de la ligue Nationale.

Les échos de la Cour

CHICOUTIMI — Pour s'être permis de jouer du "poing" avec un "ami", un inculpé de Port-Alfred est apparu devant la cour, hier, en présence de M. le juge Gérard Simard, aux Sessions de la Paix. Il était accusé de lésions corporelles.

Il a plaidé non coupable à l'accusation portée contre lui, et l'audition de son enquête a été fixée au 16 mars prochain. En attendant, pour recouvrer sa liberté, il a dû débourser un cautionnement de $100 pour garder la paix.

Un individu de Chicoutimi, travaillant à Chutes-des-Passes a comparu devant la Cour, hier matin, pour recevoir sa sentence pour obtention d'argent sous de faux prétextes, d'une demoiselle de Ste-Anne des Monts, comté Gaspé.

L'affaire remonte à 1954, alors que d'une façon ou d'une autre, il a recueilli la jolie somme de $837; il y a une quinzaine de jours, il était passé devant M. le juge Lagacé, pour la même raison, et la Cour lui avait fait donner une somme de $250 à titre de premier remboursement; elle l'avait en plus, obligé de débourser un certain montant hebdomadaire, comme pensions de la Paix. Il était accusée.

Après audition du rapport, à savoir comment il s'était acquitté de ses engagements, la Cour a retardé la décision au 30 avril, dans son cas.

Pour avoir conduit un véhicule sans permis, un jeune homme de Chicoutimi a été condamné aux frais de la cause, ou à trois jours de prison.

LA CONSTRUCTION...

(suite de la 1ère page)

lemne qui, d'une part, prive la compagnie de tout revenu, et, d'autre part, force la compagnie naissante à faire une route de première classe, soit, selon l'expression même de l'Honorable Antonio Talbot, "une route semblable à celles que le Gouvernement construit pour déservir le Nord de Montréal."

C'est un des premiers membres de la Chambre à mousser le projet de construire une route à péage entre Sacré-Coeur-Ste-Rose, M. Jean-Louis Gauthier, qui a particulièrement insisté sur le problème, citant à l'occasion les paroles de M. Talbot.

Il semble que cette question de "droit de péage" a été confiée à une maison d'avocats de Chicoutimi qui étudie actuellement la règlementation à ce sujet.

LES AIGLONS . . .

(suite de la 9e page)

la saison pour les Aiglons, ce qui peut toujours arriver, car dans le hockey, il faut s'attendre à tout, et souvent au moment où un club s'en attend le moins, l'adversaire lui cause de désagréables surprises.

A tout événement, la partie de ce soir contre les représentants d'Alma, en est une à ne pas manquer, car les deux clubs ont la ferme intention d'améliorer leur sort dans le classement final, et tous peuvent être assurés que les joueurs des deux équipes feront tout en leur pouvoir pour remporter la victoire.

Aussi, espérons que es trois ou quatre têtes chaudes qui ont réussi aux deux dernières joutes locales, à faire perdre patience aux joueurs visiteurs, sauront se conduire en gentilshommes, et éviteront des scènes comme à la dernière visite des Aiglons et des jeunes Saguenéens.

Sentence suspendue à un jeune homme

CHICOUTIMI — Un jeune homme de 18 ans, qui a donné comme métier, celui de bûcheron, a obtenu, lui aussi une chance du Tribunal, alors que M. le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix lui a donné une sentence suspendue.

Il était accusé d'avoir pénétré par effraction dans le chalet de M. Maurice Morrissette, au lac Docteur, et d'avoir volé une brouette, et deux pelles. Accompagné de sa mère, le jeune homme a déclaré n'avoir jamais eu affaire aux policiers, avant ce jour, et qu'il ne s'était pas rendu compte de la gravité de son geste.

Il a été libéré moyennant un cautionnement de $200 pour garder la paix, durant deux ans.

On prie pour la bataille contre le cancer

Tous les moyens ont été entrepris pour engager une lutte de chaque instant, afin de vaincre ce terrible fléau qui est la maladie du siècle. Ainsi, la prière est placée à un plan important, et Mgr G.-E. Grandbois, vicaire général de Québec a apposé "l'imprimatur" à une prière que nous reproduisons.

PRIERE

O Dieu Tout-Puissant et Miséricordieux, nous vous supplions d'accorder votre bénédiction et votre lumière à ceux qui se sont engagés dans la lutte contre le cancer. Consolez et fortifiez ceux qui sont dans la désolation et couronnez de succès les efforts entrepris par les hommes de sciences pour le soulagement de tous. Nous vous le demandons par l'intercession de votre Fils Unique, notre Seigneur.

L'AFRIQUE DEVIENT... LES CANADIENS...

(suite de la 3e page)

sang pourrait couler si on leur permettait de continuer librement leur campagne d'intimidation.

Visite remise

Entre-temps, la Grande-Bretagne a remis à plus tard la visite projetée du comte de Perth, ministre d'Etat dans le Colonial Office, qui devait avoir des entretiens sur une constitution future pour ce territoire autonome et ses partenaires de la Fédération africaine centrale.

La Rhodésie du nord et le protectorat du Nyassaland sont les autres membres de cette Fédération, qui ont une population de quelque 8 millions de noirs, et de 257,000 colons blancs.

Au cours de la semaine, d'autres incidents et émeutes ont créé une ambiance menaçante au Congo français, au Congo belge, en Somalie italienne, dans la Fédération africaine centrale et en Afrique du sud.

Les émeutiers du Nyassaland ont coupé la principale route allant au Tanganyika, un territoire sous administration britannique au nord-est, et à Dar es Salaam, le grand port du Tanganyika, sur la mer Indienne.

Aspirations de Banda

Les désordres au Nyassaland ont poussé Whitehead à agir, bien que sa proclamation d'un état d'urgence ne s'applique que dans son propre territoire.

Le Dr Hastings Banda, le chef exalté du Congrès, se trouvait en dehors de la juridiction de la Rhodésie du sud. Banda, qui a 54 ans, a son quartier général à Blantyre, la capitale du Nyassaland.

Un médecin, qui a fait ses études à Londres, Banta s'appelle "l'extrémiste des extrémistes". Il veut que le Nyassaland se retire de la Fédération et s'unisse éventuellement avec le Tanganyika et le Kenya, dans l'espoir d'obtenir ainsi une plus grande liberté politique pour les Africains.

Banda soutient que la petite minorité blanche dans la Fédération va écraser les aspirations politique des 2,700,000 Africains du Nyassaland, surtout si la constitution est amendée l'an prochain afin de donner à l'Afrique centrale le plein statut de dominion.

LA SOUSCRIPTION...

(suite de la 1ère page)

On vous présente la liste des généreux donateurs, pour ce jour:

Club Richelieu de Jon.	**$50**
Club Richelieu Chicoutimi	**$35**
Départements du Sacré-Coeur et St-Joseph, de l'hôpital de Jonquière	**$20**
La maison Potvin et Tremblay, Chicoutimi	**$25**
M. Basile Tremblay, rue St-Luc, Jonquière	**$10**

Nous remercions tous ces généreux souscripteurs.

PREMIERES VICTIMES

(suite à la 4e page)

atomiques britanniques.

En octobre 1957, à Windscale, dans le nord-ouest de l'Angleterre, une pile atomique d'une usine de plutonium surchauffa et des matières radioactives se répandirent dans la campagne voisine. Pendant les semaines qui suivirent, on dut jeter à la mer des milliers de gallons de Calder Hall, également dans le nord-ouest, une turbine se désintégra, mais sans répandre de radioactivité.

ELLE RECEVRA . . .

(suite de la 3e page)

produite à Neuville, près de Québec, sur Maurice Jette de Montréal, Charles Larocque, Hervé et Lucien Drolet de Plessisville. L'automobile dans laquelle M. Dupuis voyageait était conduite par M. Jetté.

M. Larocque était au volant du camion appartenant à Hervé et Lucien Drolet quand ce véhicule s'est heurté de plein fouet avec l'automobile de Jetté.

M. Dupuis, mère de quatre enfants, avait réclamé $50,000 au début des procédures. Les tribunaux québecois avaient abaissé le dédommagement à $43,717.

La Cour suprême a repoussé, aujourd hui, l'appel interjeté par Larocque, Hervé et Lucien Drolet et Jetté contre la décision des tribunaux inférieurs.

CONFIDENTIEL . . .

(suite de la 9e page)

Elan, dont le président est Régis Harvey, qui s'intéresse énormément à bien recevoir ses invités.

Nous adressons nos félicitations aux clubs de Ski Roberval et Elan et nous leur souhaitons bons succès.

ETUDIEZ L'ANGLAIS
AUX ETATS-UNIS
PENDANT L'ETE

Programme d'anglais pour étrangers — quatre sections — élémentaire, intermédiaire, avancé et institut pour professeurs — du juin au 14 août — St. Michael's College dirigé par les Pères de St. Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

Des représentants du collège seront à **l'Hôtel Chicoutimi (Chicoutimi)** les 19 et 20 mars de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. 30 p.m.; à **l'Hôtel Clarendon (Québec)** les 21, 22, 23 mars de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. 30 p.m. à **l'Hôtel Manoir Victoriaville (Victoriaville)** le 24 mars de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. 30 p.m.; au **Grand Hôtel (St-Hyacinthe)** le 25 mars de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. p.m.; et à **l'Hôtel Queens (Montréal)** les 26 et 27 mars de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. 30 p.m.

Ou écrire au Director, Program in English for Foreign Students, St. Michael's College, Winooski Park, Vermont, U. S. A.

UNE ASSEMBLEE PUBLIQUE a marqué, hier soir, la création officielle de la Société Horticole de Chicoutimi-Nord. Un bureau de direction provisoire a été formé en attendant les élections officielles qui auront lieu mercredi soir prochain. De gauche à droite, 1ère rangée, nous reconnaissons, Mme C.-E. Desmeules, directrice, M. Jacques Carrier, agronome, président, et M. Robert Charbonneau, agronome et professeur à l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi, secrétaire-trésorier. Deuxième rangée, même ordre, M. Jean-Paul Gagnon, M. Jean-Paul Tardif et M. Gabriel Desbiens, tous directeurs.
(Photo Le Progrès, par Stan)

LES NOUVEAUX NUMEROS "Liberté 9" ENTRERONT EN VIGUEUR A CHICOUTIMI L'AUTOMNE PROCHAIN

L'automne prochain, environ 1,300 abonnés de Chicoutimi se verront attribuer de nouveaux numéros de téléphone. Leurs présents numéros Liberté 3 seront alors remplacés par les nouveaux numéros **"Liberté 9"**. Nos abonnés en affaires sont priés de tenir compte de ces prochains changements de numéros lorsqu'ils renouvelleront la papeterie et les imprimés portant leur numéro de téléphone.

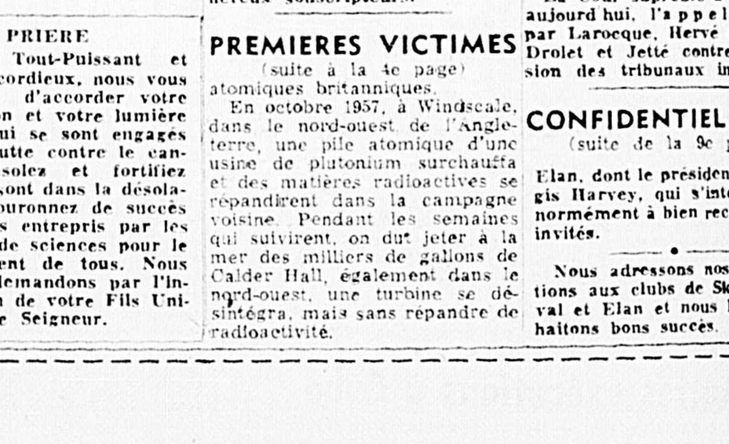

LE SERVICE AUTOMATIQUE A LATERRIERE !

L'automne prochain, nos abonnés de Laterrière bénéficieront du SERVICE AUTOMATIQUE, si rapide et si pratique Par la même occasion, de nouveaux numéros à "deux lettres et cinq chiffres" (ORléans 8 et quatre chiffres) entreront en vigueur.

Le gérant, E.-P. ELAIS.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

On annonce une parade des oeufs de Pâques

L'Amicale Mariste de Chicoutimi organise une partie de cartes pour le 2 avril au soir, jeudi de Pâques, au sous-sol de l'église du Christ-Roi.

Il y aura 120 prix surprises, valeur totale d'environ $600. Les 120 prix surprises seront des Oeufs de Pâques accompagnés d'une surprise agréable et intéressante.

Les billets sont en vente à l'Académie Commerciale. Hâtez-vous d'organiser votre table avant que les billets soient tous disparus.

On vous offre deux gâteaux succulents

"Evitez les préparatifs de la dernière minute en faisant le dessert d'avance. Tous les membres de votre famille se régaleront de ces desserts favoris de toujours".

GATEAU RENVERSE

pommes moyennes pour cuire tranchées finement
tasse de sucre granulé
c. à thé de cannelle
c. à table de beurre
tasse de farine à tout usage tamisée
tasse de sucre granulé
c. à thé de poudre à pâte
c. à thé de sel
tasse d'huile de maïs
tasse de lait
oeuf légèrement battu

DISPOSER les tranches de pommes dans le fond d'une assiette à tarte de 9 pouces, graissée. COMBINER ¼ tasse de sucre et la cannelle; saupoudrer sur les pommes puis disposer des noix de beurre.

MELANGER et tamiser la farine à tout usage, le sucre, la poudre à pâte et le sel dans un bol.

FAIRE un creux et ajouter les autres ingrédients; remuer juste assez pour bien mélanger.

VERSER et étendre la pâte sur les fruits.

CUIRE au four à 350° F. 25 à 30 minutes; laisser refroidir 10 minutes.

DETACHER les côtés du gâteau avec une spatule; retourner sur un plat de présentation.

SERVIR chaud avec une sauce.

RENDEMENT: 6 à 8 portions.

GATEAU TROPICAL

1½ tasse de farine à gâteau tamisé
½ tasse de sucre granulé
1½ c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
1 tasse de coco rôti
½ tasse de jus d'ananas
½ tasse d'huile de maïs
2 jaunes d'oeufs
½ c. à thé de crème de tartre
2 blancs d'oeufs
⅓ tasse de sucre granulé

MELANGER et tamiser ensemble la farine à gâteau, ⅓ tasse de sucre, la poudre à pâte, le sel.

EGRAINER le coco rôti et incorporer dans le mélange de farine.

COMBINER le jus d'ananas, l'huile de maïs et les jaunes d'oeufs; ajouter aux ingrédients secs et battre jusqu'à ce que lisse.

AJOUTER la crème de tartre aux blancs d'oeufs; battre jusqu'à ce que ferme et ajouter le sucre.

CONTINUER de battre jusqu'à ce que les blancs forment des pics mous; incorporer dans la pâte.

VERSER dans un moule profond bien graissé (9 pouces de diamètre.)

CUIRE à 350° F. 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce que le gâteau rebondisse si touché avec le doigt.

REFROIDIR; couper en 2 étages; couvrir de Garniture aux Ananas et garnir de crème fouettée.

GARNITURE AUX ANANAS: EGOUTTER mais garder le jus d'une boîte d'ananas de 20 onces. MELANGER 2 c. à table de fécule de maïs avec le jus d'ananas dans une casserole. CUIRE sur feu moyen, brassant constamment, jusqu'à ce que le mélange bouille et épaississe. BOUILLIR 1 minute puis incorporer les fruits égouttés. REFROIDIR légèrement avant de l'employer. AJOUTER 1 c. à table de sucre si on désire une garniture plus sucrée.

Ayez un sommeil calme

Ni trop ni trop peu. . .

L'excès de sommeil entraîne un ralentissement des fonctions cérébrales bienfaisant. . . lorsqu'il n'est pas trop prolongé. . . Mais il favorise aussi l'obésité ! Et puis, lorsqu'on y réfléchit, le temps que l'on passe à dormir est tout de même, du temps perdu! Songez, en effet, qu'on a calculé qu'une femme (et même un homme !) de cinquante ans, qui dort normalement. . . a perdu dix-sept ans de sa vie, puisqu'il (ou elle) a dormi près de cent cinquante mille heures! Avouez que ça fait beaucoup! La durée du sommeil varie évidemment pour chacun d'entre nous, mais elle est calculée sur dix heures pour un enfant, sept heures pour un adulte.

Ayez un sommeil calme. . .

Vous devriez dormir presque immobile et complètement à plat sur le dos. Il ne vous est pas interdit de rêver, à condition de ne pas faire de cauchemars! Et vous éviterez ces derniers si vous ne surchargez pas votre estomac au repas du soir, si vous savez, une fois couchée, faire le vide dans votre esprit, si vous respectez, pour ce sommeil, un horaire établi une fois pour toutes. Vous pouvez, même (si votre profession vous y oblige), vous coucher tard, à condition que vous vous couchiez toujours à la même heure. C'est cette régularité qui vous apportera un sommeil bienfaisant. L'exercice vous y aidera également; les sédentaires sont plus sujets à l'insomnie que ceux qui ont une vie active, mais il vous faut un exercice modéré et, parmi les meilleurs, nous vous citons la marche. Si vous y ajoutez un bain à bonne température, vous dormirez bien.

Pour bien dormir, essayez ces petits "trucs"

— Ne vous couchez jamais, si vous vous sentez très énervée, avant de vous être un peu détendue.

— Ne lisez pas au lit, même un livre qui endort!

— Aérez largement votre chambre, mais ne vous faites

(suite à la 10e page

Mlle Louisette Simard, de St-Honoré, s'est portée comme candidate au titre de Reine des Sports, au profit de l'O.T.J. de St-Honoré. Mlle Simard est présentée par la locale des Artisans "794".

Mlle May Potvin a été nommée Reine des Sports

LAC-BOUCHETTE — Mlle May Potvin, de Lac-Bouchette, vient d'être portée au titre de Reine des Sports, de Lac-Bouchette.

Mlle Potvin a été couronnée au cours du dernier festival sportif qui avait lieu à Lac-Bouchette, par Mlle Pauline Blanchette, ex-reine des Sports.

Sa Majesté May Potvin était accompagnée de sa demoiselle d'honneur Mlle Marina Lavoie.

Carnet Social

NAISSANCES :

M. Marcel Tremblay, de Lac-Bouchette, et Mme Tremblay, née Desneiges Gagné, sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Edmond-Gilles. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Gagné, oncle et tante de l'enfant.

-*-

A été baptisée, Marie-Louise, enfant de M. et Mme Raymond Bergeron, née Urs le Simard. Parrain et marraine: M. et Mme Oswald Girard, de Saint-François, grands-parents de l'enfant.

— * —

On annonce la naissance de Joseph-Michel-Bernard, enfant de M. Armand Boulianne et de Mme Boulianne, née Victorine Sasseville. Parrain: M. Louis-Georges Thibeault; marraine: Mlle Louisette Lavoie; porteuse: Mlle Françoise Lavoie.

-*-

M. Aurélien Drolet, de Lac-Bouchette, et Mme Drolet, née Lucille Plourde, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Danielle. Parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde Plourde, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Gracia Drolet.

-*-

On annonce la naissance de Joseph-Jean-Marie-Laval, enfant de M. et Mme Laurent Gagné, née Thérèse Roberge. Parrain: M. Jean-Marie Robert. Marraine: Mlle Marie-Paule Roberge.

Qui riposte avant que d'entendre montre sa folie pour sa confusion. (Prov 18, 13) (Texte choisi par la société catholique de la Bible).

Les juges se montrèrent embarrassés

Lors d'un récent concours d'orthographe, un jeune étudiant d'école secondaire a prouvé non seulement qu'il savait épeler mieux que les huit jeunes filles qui étaient ses rivales, mais aussi qu'il connaissait mieux l'orthographe que les juges mêmes du concours.

Quelques minutes avant la fin du concours, les juges déclarèrent que la jeune homme avait fait une erreur dans l'épellation du mot "facsimile". Aussitôt, quelqu'un eut la bonne idée de vérifier à l'aide d'un dictionnaire et l'on découvrit que l'étudiant avait raison.

Les juges, très embarrassés, le déclarèrent gagnant.

Le remède est très simple

Quel ennui qu'un bouton de tiroir qui reste dans la main parce que la vie a groupé le bois environnant. Un remède simple consiste à remplir le trou de bois plastique, de le laisser durcir quelques heures, puis de revisser le bouton en place. Le bois plastique se manipule comme du mastic et sèche dur comme le bois.

J'ai croisé le jour

J'ai croisé le jour à mon réveil.

Il m'a dit qu'il avait tout un programme à me confier et qu'il serait bien fier de moi si j'en assurais l'entière exécution.

Et, c'est ainsi, chaque matin.

Chaque jour nouveau vous apporte, à vous aussi, un plan d'action, conforme à votre état de femme d'intérieur.

Le programme ne vous sourie pas toujours, quand il parle de lavage, de repassage, etc...

Cependant, vous vous lui souriez parce que vous rejoignez, à travers ces humbles tâches, la grande loi du travail qui grandit l'homme infiniment, nonobstant la modestie de la tâche qu'il accomplit.

Gemma

Votre Horoscope

LE SAMEDI 28 FEVRIER

21 MARS AU 20 AVRIL (Bélier) — Ne cherchez pas à briller partout, vous n'y parviendrez pas. Les astres vous incitent à réduire le champ de vos activités. Profitez de la fin de semaine pour relaxer.

21 AVRIL AU 21 MAI (Taureau) — Les activités qui vous laissaient indifférent, hier, vous paraîtront intéressantes, aujourd'hui. On s'inquiète de vos brusques changements d'humeur.

22 MAI AU 21 JUIN (Gémeaux) — Vous devrez faire des concessions à votre conjoint ou votre partenaire La sagesse de votre raisonnement empêchera un de vos proches de céder à une forte tentation.

22 JUIN AU 23 JUILLET (Cancer) — Le jeu des nifluences positives et des influences négatives aura un mauvais effet sur votre caractère. Vous serez invité à rendre service.

24 JUILLET AU 23 AOUT (Lion) — Vous connaîtrez de fortes émotions au cours de l'avant-midi. Gardez votre sang-froid et ne prenez aucune décision en de pareils moments.

24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE (Vierge) — Ne permettez à personne de s'ingérer dans vos affaires personnelles sans y être autorisé. Un ami se moque gentiment de vos petites déceptions, riez avec lui.

24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE (Balance) — Ne vous repliez pas sur vous-même, l'ennui aurait tôt fait de vous gagner. Vous devrez mettre des caprices de côté.

24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE (Scorpion) — Ne négligez pas l'essentiel pour l'accessoire. Il vous en coûtera de faire une démarche, mais vous n'avez pas le choix. N'embouteillez pas votre sens de l'humour.

23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE (Sagittaire) — Quelqu'un exerce sur vous une pression pour obtenir une faveur. Vous faites preuve d'une subtilité qui ébahit certains de vos proches.

22 DECEMBRE AU 20 JANVIER (Capricorne) — Ne faites pas de changements pour le plaisir de la chose, vous risqueriez de compromettre la bonne marche de vos entreprises.

21 JANVIER AU 19 FEVRIER (Verseau) — Ne vous attendez pas à être payé de retour, même si vous faites de votre mieux pour être agréable avec tous et chacun. Influences moyennes.

20 FEVRIER AU 20 MARS (Poissons) — Vous accomplirez deux fois plus de besogne que prévu. Un changement de dé-

(suite à la 10e page

Retraites fermées

MARS

2 au 5 — Dames — Prédicateur: R.P. Blackburn, c.ss.r.

9 au 12 — Dames — Prédicateur: R.P. N. Beaudet, o.f.m.

13 au 15 — Jeunes filles — Prédicateur: M l'abbé D. Gravel.

16 au 19 — Fiancées — Prédicateur: R.P. Frs. Bouchard, c.ss.r.

19 au 20 — Infirmières — Prédicateur: R.P. S. Beaudoin, o.m.i.

20 au 22 — Jeunes filles — Prédicateur: R.P. Bilodeau, o.m.i.

25 au 28 — Jeunes filles — Prédicateur: R.P. Gignac, c. ss.r.

Ensemble

4632 SIZES 10–16
by Anne Adams

Facile à réaliser. C'est un modèle simple. Ce collet ajoute une note de distinction. Patron No. 4632. Pointures: nos 10, 12, 14, 16; la grandeur 12 prend 5⅛ de verges de 35 pouces de hauteur.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de QUARANTE SOUS (40c) en mandat de poste avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la grandeur requise à :
LE PROGRES DU SAGUENAY
316 avenue Labrecque
Chicoutimi

Centre pour TV

by Alice Brooks

Voilà un joli centre au crochet pour votre appareil de télévision. Vous serez fière du résultat. C'est le patron No 7339.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (35c) en mandat de poste avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la grandeur requise à :
LE PROGRES DU SAGUENAY
316 avenue Labrecque
Chicoutimi

Mlle Madeleine Laliberté sera la conférencière

CHICOUTIMI — Mlle Madeleine Laliberté, originaire de St-Jérôme, Lac-St-Jean, et travailleuse sociale, sera la conférencière invitée au prochain cours "Face à la vie", qui aura lieu mardi, le 3 mars, à neuf heures moins quart, à l'Ecole Jacques-Cartier, rue Cartier, Chicoutimi.

Doit-on enlever les dents dites de sagesse ?

Q — Si les dents de sagesse sont bonnes et n'occasionnent aucun trouble, doivent-elles être enlevées ?

R — Certainement non. Ce serait une folie d'enlever des dents de sagesse solides et saines, dont les gencives sont en parfait état ainsi que la mâchoire, des dents de sagesse qui ne sont pas incluses et n'empiètent pas sur l'espace d'autres dents. Pour une incompréhensible raison, il existe des gens qui pensent que toutes les troisièmes molaires, c'est-à-dire celles qui sont communément appelées "dents de sagesse" sont de peu de valeur et doivent être extraites. C'est entièrement faux, toutes les dents saines sont infiniment précieuses et, dans des conditions normales, doivent absolument être conservées.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 4440 Boulevard Pie IX Montréal 36, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes. Elle offre, gratuitement également, d'envoyer sur simple demande, aux futures et aux jeunes mamans, des brochures illustrées traitant de leur alimentation rationnelle dans l'attente d'un bébé et des soins spéciaux alimentaires et dentaires à prendre par elles et à donner à leurs enfants pour sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner son nom et adresse postale exacte et complète.

Au Christ-Roi

On annonce une partie de cartes pour le 19 mars

On annonce une partie de cartes qui aura lieu le 19 mars prochain, à la paroisse du Christ-Roi. La partie est organisée par les dames de la paroisse au profit de l'église.

Il y aura un séchoir électrique qui sera tiré comme rafle.

On vous donne des conseils

Cuisine

Lavez bien vos pommes de terre avant de les faire cuire — surtout si vous les faites cuire au four — car beaucoup de gens aiment manger la pelure des pommes de terre au four. De toute façon, c'est une bonne idée de cuire vos pommes de terre avec leur pelure, car cela améliore leur saveur, augmente leur valeur nutritive et sauve du temps.

Si votre famille n'aime pas le poisson frit, essayez de le servir grillé, ou bouilli accompagné d'une bonne sauce, ou encore, servez-le en salade. Le thon, que l'on surnomme le "poulet de mer" a de plus en plus de popularité. Son goût rappelle celui du poulet et il se salades et les différentes préparations où s'emploie le poulet en cuisine, on peut lui substituer du thon sans soulever de protestations.

Le soulier Oxford a changé beaucoup

La mode a révolutionné un des plus anciens modèles de souliers cette année, lorsque nos experts canadiens ont créé une version toute nouvelle, "à la française", du soulier qu'on appelait un peu dédaigneusement l'oxford. Il est vrai que Grand'Mère aurait peine à croire que ce soulier aminci et élasticisé porte le même nom que celui d'autrefois.

En plus de sa transformation en lignes plus allongées, le nouveau lacé s'est revêtu de bien jolies couleurs, soit neutres, soit vives, surtout dans les suèdes soyeux, bien que les cuirs vernis et unis aient encore conservé leur grande popularité.

Les modèles élégants comprennent des souliers élasticisés, flexibles à l'extrême, en suède brun ou noir, avant et côtés relevés, ce qui lui confère un cachet très piquant, avec ses fronces au-dessus de la fermeture à un oeillet, et son bout très tin. Il y a aussi la sandale lacée, haute, à bout fermé et côté ouvert.

Dans tous ces modèles — tailleurs à un oeillet, lacés à un oeillet, ou "ghillie" à trois oeillets, — des semelles très souples en accentuent la souplesse et la légèreté; tout comme dans les principaux genres d'escarpins.

Les talons sont de tous formats, des hauts et ultra-minces jusqu'aux plus bas comme le Louis et le Reine Anne où la base est un peu plus large. Celle qui ne peut porter des talons

(suite à la 10e page))

Toute l'industrie canadienne de la chaussure s'est donné la main pour réussir à la perfection ces superbes modèles de chaussures de loisirs et de sport pour hommes. Ils seront d'une grande utilité au printemps et à l'été. La botte de désert en cuir peluché beige, et le soulier lacé, plus de toilette, en suède à gants souple, de couleur grise, et semelle très légère en crêpe.

La reine Moojaji III est décédée

L'un des personnages légendaires mieux connus d'Afrique — la reine Modjaji III, est décédée récemment à l'âge de 86 ans. Elle régnait sur la tribu des Babudedus, au Transvaal, depuis près de soixante ans.

Son village — appelé la Vallée du Diable — est entouré de forêts épaisses qui dissimulent les tambours royaux utilisés par plusieurs générations de "reines de la pluie" pour leurs rites mystiques.

Contrairement à ses prédécesseurs, elle est morte de vieillesse. Après sa conversion au christianisme, elle avait aboli la coutume qui voulait qu'une reine s'empoisonne dès qu'elle devenait trop vieille pour régner.

Toutefois, comme toutes les "reines de la pluie" du passé, la reine Modjaji fut enterrée debout, avec la tête au dessus du sol.

Plus mince que le pétale d'une fleur

Le fini d'un réfrigérateur moderne est plus mince que le pétale d'une fleur. Pourtant, grâce à la recherche chimique qui a précédé sa production, il résiste aux égratignures, à la graisse, à l'alcool, aux acides et à pratiquement tous les risqueux auxquels il est exposé à la cuisine.

49 recettes pour augmenter l'attrait de la vie conjugale

Le plaisir de vivre ensemble a perdu de sa vivacité? Et vous aimeriez pouvoir le ranimer? SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous apporte 49 suggestions aptes à rendre *votre* mariage plus attrayant et plus heureux. Vous en trouverez sûrement *une* susceptible de réveiller l'intérêt de votre conjoint. Achetez SÉLECTION de mars dès aujourd'hui.

SALADE DE RAISIN EN GELEE — Délectable mélange de raisin Malaga blanc et de Ribier noir pris dans une gelée transparente et savoureuse. Heureuse symphonie en blanc et noir!

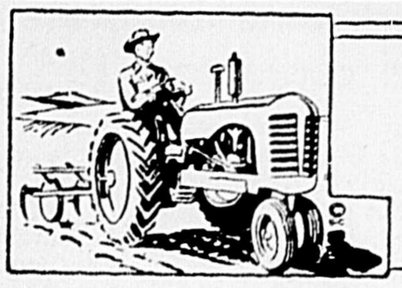

Activités agricoles

La comptabilité agricole Par J.-A. Fortin, agr.

Son utilité

La comptabilité agricole intéresse le praticien placé à la tête d'une exploitation agricole, l'agronome aviseur ou propagandiste, le professeur d'agriculture, le personnel enseignant des écoles rurales et les dirigeants de la politique de la Province ou du pays.

Elle devient de plus en plus utile pour le praticien placé à la tête d'une exploitation, parce que la situation de ce dernier se transforme constamment. Le besoin de comptabilité pour le cultivateur ira toujours croissant, parce qu'on organise les choses pour le rapprocher de plus en plus des marchés.

La comptabilité agricole est utile aux agronomes aviseurs des cultivateurs, aux experts et aux propagandistes parce que ces hommes, pour améliorer le mieux possible la situation des agriculteurs, ont besoin de connaître à fond les conditions de ces derniers. Les experts et les propagandistes de nos divers services d'agriculture ont, comme nos agronomes, besoin de recourir aux lumières de la comptabilité agricole.

Elle est utile aux professeurs d'agriculture et au personnel enseignant des écoles rurales. Dans les écoles d'agriculture des divers degrés, ceux qui enseignent sont obligés d'appuyer leurs démonstrations sur les données fournies par les cultivateurs, s'ils veulent que leurs élèves bénéficient d'un enseignement réaliste.

La comptabilité agricole peut enfin rendre des services de premier ordre aux dirigeants de notre politique agraire. Ces hommes, tout comme les agronomes, les experts et le personnel enseignant des écoles d'agriculture et des écoles rurales, ont besoin de données exactes sur la situation des agriculteurs pour défendre les intérêts de ces derniers et pour améliorer leur sort.

Office de comptabilité

L'Office de comptabilité agricole est un organisme constitué d'experts en comptabilité de la ferme qui dépouillent les rapports comptables des cultivateurs désireux de collaborer avec eux. On en trouve en Europe et aux Etats-Unis. La Suisse possède à l'heure actuelle l'un des plus anciens Offices du genre puisqu'il remonte à 1898. Les recherches de cet Office, connu sous le nom de "Secrétariat des Paysans Suisses", visent à faire connaître les rendements exacts de l'agriculture.

Maladies sujettes à des indemnités sur la ferme

Le gouvernement fédéral a adopté de nouveaux règlements qui prévoient une aide aux agriculteurs dont les troupeaux de bovins sont atteints de la maladie de Johne.

Les propriétaires dont le bétail sera abattu auront droit à une indemnité égale à celle qui vise les bêtes atteintes de tuberculose ou de brucellose.

Les règlements ajoutés à la Loi sur les épizooties prévoient une indemnité pouvant s'élever jusqu'à $70 dans le cas de bovins croisés et jusqu'à $140 dans celui d'animaux de race.

La maladie de Johne se répand dans certaines régions du pays, s'il faut en croire la Division de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture; elle peut constituer une menace grave à l'élevage si l'on ne recourt pas à tous les moyens de répression.

Depuis 1940, des épreuves ont porté sur 68 troupeaux comptant 3,395 bêtes. Le sondage révèle la présence de la maladie dans presque toutes les provinces du Canada.

Tous les éleveurs pourront se prévaloir de l'examen du sang du troupeau effectué sous les soins de l'Etat, mais il n'y aura pas de programme nationale d'éradiation comme dans le cas de la tuberculose et de la brucellose. Les épreuves seront facultatives tout comme dans le passé; la différence est qu'à l'avenir les bêtes abattues par suite de la maladie seront sujettes au versement d'indemnités.

Le Dr K. F. Wells, directeur vétérinaire général, conseille fortement aux propriétaires désireux de soumettre leurs troupeaux à l'examen de communiquer avec le représentant régional de la Division fédérale de l'hygiène vétéinaire.

La maladie de Johne, ou paratuberculose des bovins est une maladie infectieuse, chronique, caractérisé par une diarrhée intermittente, l'affaiblissement progressif, la déshydratation et l'émaciation. Elle conduit toujours ou presque, à la mort.

TERRES A VENDRE

QUATRE excellentes terres à jardinage, situées sur route asphaltée près de DRUMMONDVILLE avec population de près de 150,000 âmes, avec gros marché pour le cultivateur.

PRIX par 60 arpents $1,500.00 chacune
PRIX par 30 arpents $ 800.00 chacune

Escompte 10% si payé comptant.
Conditions de vente $10.00 comptant balance payable à raison de $10.00 par mois.

Cette offre est SENSATIONNELLE. Si vous désirez vous établir immédiatement ou plus tard, NE RETARDEZ PAS, ECRIVEZ à C. Semeville, La Baie, Qué.

Pommes cultivées

Cultivée depuis des temps immémoriaux, la pomme continue d'être encore l'un des fruits les plus cultivés et appréciés.

Les premiers colons sur les rives orientales de l'Amérique du Nord avaient apporté des graines de semence et même certains d'entre eux allaient jusqu'à pratiquer des greffes avec des variétés européennes. Les pommiers donnèrent des fruits quelques années après l'établissement des premiers colons dans les régions tempérées du continent. Les Indiens, les commerçants et les missionnaires aidaient au transport des pommes bien au-delà des villes.

Aujourd'hui, les pommes sont cultivées à l'échelle commerciale en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et dans les provinces maritimes. La récolte de 1958 fut si abondante qu'une grande partie de celle-ci se gâtera si les acheteurs canadiens ne maintiennent pas la demande pour ce fruit.

Revenus agricoles

Le revenu en espèces des cultivateurs est plus élevé que l'année dernière. Les données estimatives des six premiers mois de 1958 indiquent un revenu de 1.3 milliard de dollars et une augmentation d'environ 9 p. 100 sur la période correspondante de 1957. Ce chiffre dépasse également celui de 1956. Le revenu a monté dans toutes les provinces. L'augmentation du revenu des ventes d'animaux et de produits dérivés a plus que contre-balancé la diminution du revenu des produits des cultures. Cette situation a été très évidente dans les provinces des Prairies où le revenu des ventes d'animaux et de produits dérivés a augmenté de 27 p. 100.

Hommages à la Famille terrienne de l'année, au 7e Salon à Montréal

La famille Philippe Pépin, de Warwick, comté Arthabaska, a été proclamée "La famille terrienne de l'année 1959", au Salon national de l'Agriculture.

En remettant le diplôme de la famille terrienne de l'année, M. Jean-Baptiste Lanctôt, secrétaire-gérant de la Société Canadienne d'Etablissement Rural et président du jury appelé à choisir la famille lauréate, s'est exprimé comme suit:

"Cette reconnaissance de mérite exceptionnel repose sur la vocation terrienne ancestrale de votre famille, sur l'éducation familiale reçue et transmise, sur la formation professionnelle que vous vous êtes donnée, sur votre avancement continuel dans les progrès techniques et économiques et sur le rayonnement social de toute votre famille."

"Votre attachement aux traditions religieuses, familiales et nationales, votre fierté de la vie rurale, votre participation aux oeuvres sociales et les efforts déployés pour établir vos enfants sur la terre sont des exemples à signaler.

"L'organisation et le développement de votre entreprise agricole, l'équilibre et la mesure que vous avez apportés dans l'application de la technique et de la science modernes pour la culture de la terre et l'utilisation de ses produits, tout cela dans un esprit de parfaite collaboration avec les agronomes, sont des modèles à imiter."

"En résumé, ce que vous avez reçu en abondance de la Providence, vous l'avez utilisé pour vous-même avec sagesse et vous avez eu la générosité de le donner au-delà de toute mesure dans la préparation de vos enfants au service de la société".

Poursuivant son allocution, M. Lanctôt a souligné que dix-sept récits de familles avaient été examinés par le jury cette année. La plupart de ces récits sont palpitants d'intérêt, répondent aux normes de l'enquête et, en raison de leur mérite, feront encore, l'an prochain, l'objet de la recherche de la famille terrienne de l'année.

Note sur la famille Pépin

La famille Pépin se compose de onze enfants vivants, soit quatre garçons et sept filles. Chez les garçons, deux sont établis sur des terres voisines, l'un est menuisier-charpentier à Victoriaville et le cadet se prépare à cultiver la terre paternelle. Chez les filles, trois sont mariées à des cultivateurs de la région, une est religieuse chez les Soeurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée Conception et des trois dernières, deux sont à la maison, l'une s'occupant de JACF et l'autre en 10e année au couvent de Warwick, alors que la troisième suit un cours d'Ecole Normale.

La famille Pépin est à la neuvième génération sur la terre au Canada, à Warwick depuis 1856 et sur la ferme actuelle depuis 1929. La ferme "Pin-Rose" (Pépin et Marie-Rose Roy devenue Madame Pépin) a une superficie de 120 arpents bien drainée au moyen de 17,000 pieds de tuyaux sous-terrain, comprend une étable de 25 vaches laitières et de 40 animaux d'élevage, tous des Holstein pur-sang.

M. Pépin est Commandeur du Mérite Agricole Provincial, président du Club des Holstein des Bois-Francs, vice-président de l'UCC de Warwick et directeur des Coopératives de sa région; il fut un innovateur de la culture herbagère dans la région des Bois-Francs. La famille Pépin a été fêtée à un banquet au Cercle Universitaire où le conférencier d'honneur était son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger.

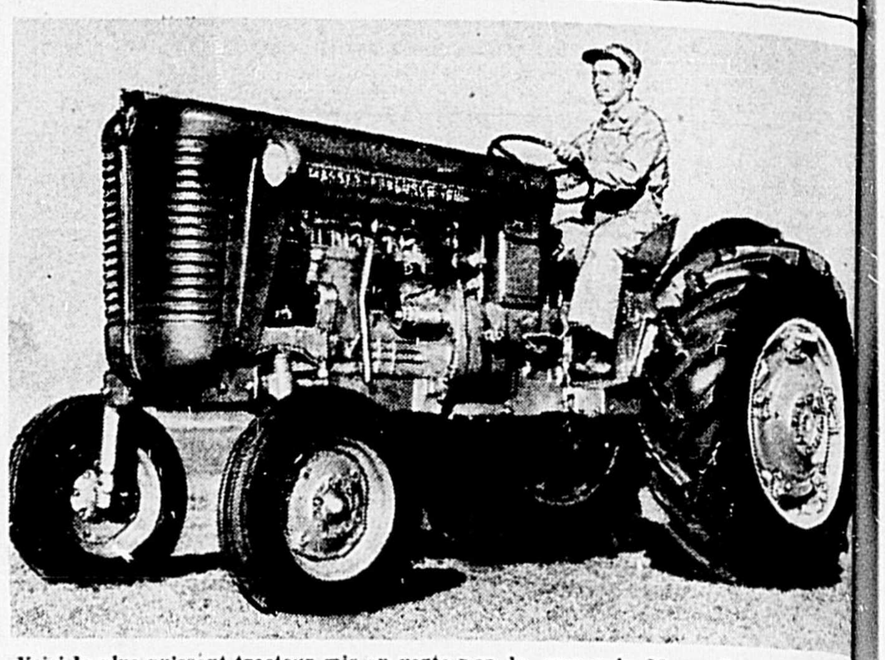

Voici le plus puissant tracteur mis en vente par la cmpagnie Massey-Ferguson, au cours du mois de fevrier. Il a été exposé à Détroit, récemment.

Un guide pour le choix des semences de 1959

QUEBEC — Le Conseil des Semences du Québec vient de publier ses recommandations pour 1959. Elles sont consignées dans une brochure intitulée "Recommandations du Conseil des Semences du Québec", publication adressée sans frais, sur demande, par le Ministère de l'Agriculture de Québec, (division des Renseignements agricoles).

Au sujet de cette publication, M. André Auger, directeur du Service de la Grande Culture et membre du Conseil des Semences fait observer que les recommandations de cet organisme sont le fruit du travail de différents comités d'experts qui, après étude des résultats obtenus aux fermes expérimentales et aux fermes de démonstration, sont en mesure de dire quelles variétés, dans le cas des céréales, des racines et du maïs, conviennent le mieux à telle région en particulier. Dans le cas des mélanges à foin ou à pâturage, le comité n'est pas encore en état de faire des recommandations régionales mais il s'inspire des résultats connus à travers la province opur faire ses recommandations.

Les cultivateurs seraient bien avisés de se procurer ces recommandations soit en s'adressant à leur agronome, ou à l'adresse précédemment indiquée.

On voudra bien noter que les recommandations du Conseil des Semences sont basées sur des faits, sur l'expérimentation faite dans Québec et non sur la pression de vendeurs désireux de pousser une ou des variétés qui peuvent bien se comporter ailleurs, mais qui n'ont pas encore fait leur preuve au Québec.

Culture des pommes de terre en sol tourbeux très avantageux dans l'Est

OTTAWA — Un bon nombre de terrains marécageux ou tourbières de l'est du Canada sont formés de sols riches en matière organique et conviendraient bien à la culture des légumes, une fois libérés de leurs broussailles aussi bien que de leur excès d'eau et fertilisés d'après leurs besoins. On ne dispose pas encore de relevés complets, mais on estime à 250,000 acres l'étendue des terrains de cette nature, dont une bonne proportion dans le Québec et l'Ontario.

Les sols d'environ 6,000 acres de ces tourbières ont fait le sujet d'analyses en Nouvelle-Ecosse depuis quelques années. Dans l'ensemble, ils se prêteraient à la culture des pommes de terre, selon MM. D. C. MacKay et E. W. Chipman, de la Station régionale de recherches, à Kentville. On en a tiré 450 boisseaux à l'acre de tubercules vendables l'an dernier, en utilisant la variété Keswick de préférence à la Kennebec.

Ces résultats n'ont pas exigé de traitements très compliqués. Avant la plantation: Une couche de six tonnes à l'acre de pierre à chaux dolomitique parfaitement incorporée aux 8 ou 10 pouces supérieurs de tourbe. Au moment de la plantation: Une tonne à l'acre de 9-9-7. Durant la première semaine d'août Application en bandes de 200 livres à l'acre de nitrate d'ammoniaque.

Environ 110 jours après la plantation on procédait à l'arrachage des tubercules aussitôt mis en entrepôt. Un mois plus tard, nettoyage aussitôt mis en entrepôt. Un mois plus tard, nettoyage des tubercules à la brosseuse et emballage en sacs de polyéthylène de 5 livres.

Toute la récolte fut vendue à trois supermarchés qui les détaillèrent à prime. Les tubercules cultivés en sols tourbeux ou organiques ont en effet l'avantage d'être parfaitement propres et recherchés par le consommateur.

Lutte à la brucellose dans sept comtés de la province

La guerre à la brucellose est maintenant engagée sur plusieurs fronts à la fois, à l'intérieur d'un territoire qui s'étend de Terre-Neuve au Yukon. — Cette offensive à l'échelon national embrasse évidemment le Québec où sept comtés sont présentement à l'action. Deux de ces comtés — Châteauguay et Huntingdon — seraient très bientôt reconnus "certifiés" ou à peu près exempts de brucellose; on compte procéder bientôt aux épreuves du sang dans un huitième comté, Missisquoi, apprend-on à la Division de la santé du bétail d'Ottawa.

En plus de Châteauguay et Huntingdon, les comtés où l'examen du sang est en cours sont Argenteuil, Beauharnois, Drummond, Pontiac et Deux-Montagnes; au total, quelque troupeaux comptant 139 bêtes, soit une moyenne d'environ 22 par troupeau.

Pour ce qui est du pourcentage d'animaux réactecurs par comté ou par troupeau, il ne paraît pas s'éloigner sensiblement de la moyenne de régions comparables ailleurs au pays, encore que les variations soient de la moyenne de régions à comté ou d'un troupeau à l'autre.

Les hauts fonctionnaires de la division vétérinaire à Ottawa se plaisent à souligner la cellente collaboration apportée par le ministère de l'Agriculture du Québec dans l'exécution du programme.

Etude du marché canadien

QUEBEC (PC) — Les pays d'Europe devraient étudier les progrès économiques du Canada maintenant qu'ils ont formé le marché commun européen, a déclaré mardi soir un économiste français.

M. François Perroux, chef du Bureau des statistiques du ministère des Finances, de France, a déclaré à une conférence de presse que le Canada est un modèle pour les pays du marché commun parce qu'il groupe 10 provinces, dont chacune a sa propre politique économique et ses problèmes particuliers, et toutes coopèrent sous la direction du gouvernement fédéral.

Les pays européens devraient aussi s'y intéresser à cause de "l'utilité effective qu'a fait le Canada des techniques américaines, sans pour cela abandonner ses différences culturelles avec les Etats-Unis. Il a su adapter à ses besoins les outils américains des grands développements de la production," a dit M. Prroux.

La France, l'Italie, l'Allemagne occidentale et les pays du Benelux sont membres du marché commun.

M. Perroux est venu au Canada y donner des conférences dans plusieurs universités.

Ecoulement des excédents agricoles

Le problème des excédents agricoles est loin d'être résolu. Il a été étudié par la FAO, l'OECE, l'ECOSOC et plusieurs autres organismes internationaux. Des propositions visant à remédier à la situation sont actuellement à l'étude. Les stocks nord-américains sont encore considérables. Les excédents de produits agricoles sont devenus inquiétants en Europe. Les stocks de beurre, accumulés en Suède, en Finlande et en Irlande ont été vendus à des prix subventionés au Royaume-Uni, seul marché où il n'existe pas de contingents d'importation pour le beurre. Le problème des excédents s'étend maintenant au café en Amérique latine, parce que le volume des marchandises qui circulent en vertu de programme spéciaux semble inférieur à celui de 1957-1958 à la suite du ralentissement de l'activité américaine, un grand nombre de pays devant recourir aux subventions à l'exportation ou à d'autres solutions afin de réduire les excédents.

Stabilité des prix agricoles

La moyenne annuelle des prix de gros des produits agricoles canadiens est demeurée à peu près stable de 1954 à 1957, bien que la moyenne de 1957 ait été la plus basse de la période décennal 1958-1957. Au cours des sept premiers mois de 1958, les prix de gros des produits agricoles se sont améliorés légèrement par rapport à la même période de 1957. La revue des mouvements de l'indice des prix de gros indique qu'au cours des derniers mois les prix des produits agricoles ont eu tendance à baisser, tandis que ceux des produits animaux se sont raffermis surtout au cours des premiers mois de l'année. Les prix pris à la ferme ont été relativement stables depuis 1958. Un mouvement ascendant qui a commencé à se manifester en novembre 1957 s'est maintenu jusqu'en mai 1958. Toutefois, à baisser légèrement en juin, les prix agricoles ont continué juillet. Cependant, depuis le début de cette année, les prix se sont maintenus au-dessus des niveaux de la même période de 1957. Les prix des dernières des services utilisés par les cultivateurs, surtout les matières agricoles et à un degré moins marqué, les fertilisants, ont aussi augmnté.

ATTENTION... PRODUCTEURS D'OEUFS

Procurez-vous le plus tôt possible, vos poulettes de remplacement qui vous donneront de gros oeufs l'été prochain lorsqu'ils seront le plus en demande. Pour des sujets de HAUTE EFFICACITE, consultez nous, nous avons ce qu'il vous faut parmi nos croisements de lignée canadienne, éprouvés dans notre climat.

Couvoir Coopératif Certifié

Raymond Côté, gérant
Saint-Augustin, Co. Portneuf, P.Q.

"Quand tout ce qui compte est une bonne bière glacée ...comptez sur la 50 !"

BRASSEE dans le QUEBEC au GOUT du QUEBEC par LABATT ...Y'A RIEN QUI LA BATTE!

NOS REPRESENTANTS
BUREAU: Mlle G. Gagnon — LI-3-4474
CHICOUTIMI: — Après 5 heures: T.-M. PEDNEAULT, LI-3-4477
ARVIDA: — A. Carrier, LI-8-4494
BAIE DES HA! HA!: — A. Bélanger — Laterrière 147-W.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, VENDREDI, 27 FÉVRIER, 1959

NOTRE REDACTION
CHICOUTIMI: bureau: LI-3-4474 Chef des nouvelles: LI-3-4474
JONQUIERE-KENOGAMI: Thomas Duhaime — 29 Joliet Tél.: LI-2-2424
ALMA: Paul Tremblay, 81 rue Sacré-Coeur — Tél.: NO-2-2262

Selon un porte-parole du Bureau d'Assurance-chômage

Des gens préfèrent toucher des prestations et ne pas travailler

CHICOUTIMI - "A cette époque de l'année, il n'est pas rare d'entendre des gens se vanter de préférer toucher des prestations d'assurance-chômage plutôt que travailler. On insinue par là qu'il n'est pas particulièrement difficile d'agir de cette façon", a souligné hier un porte-parole du Bureau d'Assurance-chômage.

"Cependant, le fait demeure que quiconque touche des prestations doit, chaque fois qu'il reçoit de l'argent de la Commission d'assurance-chômage, déclarer qu'il est capable de travailler et qu'il est prêt et disposé à accepter un emploi. En outre, quiconque rejette une offre d'emploi convenable peut se voir exclu du bénéfice des prestations", ajoute-t-on.

"D'autre part, si l'on veut s'assurer de la sincérité (ou de l'absence de sincérité) chez une personne qui déclare être capable de travailler et prête et disposée à accepter un emploi, la Commission d'assurance-chômage doit avoir un emploi qu'elle peut offrir à cette personne. Voilà un domaine où les employeurs pourraient collaborer plus étroitement avec la Commission", déclare le porte-parole.

"Le Service national de placement de la Commission vise précisément à trouver un travailleur approprié pour le poste qu'offre l'employeur et un emploi convenable pour le chômeur. La confrontation du travailleur et de l'emploi constitue une tâche hautement spécialisée et le Service national de placement a le personnel voulu dit-il, pour aider grandement les employeurs à cet égard."

"Etant donné le service que la Commission rend aux travailleurs et aux employeurs, a-t-il conclu, elle se trouve mieux placée pour s'assurer si les réclamants sont disponibles pour des emplois. Le régime d'assurance-chômage a été institué au Canada afin d'aider les chômeurs en période de chômage authentique. Nous y perdons tous lorsque des gens sans scrupule abusent du régime."

La tenue d'une journée du patronat est suggérée

CHICOUTIMI — Au cours d'une réunion récente du conseil régional patronal du Saguenay, le technicien, M. Augustin Tremblay suggéra d'organiser, si possible, sous l'égide des universités de la province une journée régionale du patronat.

Les problèmes les plus angoissants de l'heure touchant les diverses professions y seraient discutés de façon objective aux fins de permettre une prise de position concertée et définitive. Ceci aurait pour effet d'orienter et de canaliser toutes les énergies vers la réalisation d'objectifs tenant véritablement compte des intérêts communautaires.

Les E.-Unis triomphent

MONTREAL (PC) — L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale a adopté mercredi, malgré les protestations britanniques, un système d'aide à la navigation aérienne de fabrication américaine jusqu'au premier janvier 1975.

La délégation britannique a cependant fait clairement entendre après le vote des diverses délégations, que le Royaume-Uni continuerait d'utiliser et de fabriquer le système DECCA.

La conférence extraordinaire de l'OACI sur les appareils d'aide à la navigation aérienne, a adopté le système américain DMET comme complément au système VOR déjà adopté partout.

Ce système permet au pilote de connaître sa direction et la distance à laquelle il se trouve de la station VOR, si bien qu'il peut déterminer rapidement sa position sur une carte.

La délégation britannique, tout en faisant remarquer que l'OACI en viendrait un jour à adopter un système semblable au système DECCA, a fait savoir qu'elle se réservait d'en reparler à ce moment là.

CHEZ LES LIGUEURS DU SACRE-COEUR — Cette photo a été prise à l'occasion d'une réunion des dirigeants d'une Ligue paroissiale du Sacré-Coeur. On reconnait, de gauche à droite, M. Jean-Louis Larouche, trésorier, M. Adrien Poitras, vice-président, M. l'abbé Maurice Savard, aumônier, M. Herménégilde Fortin, commissaire ordonnateur, M. Wellie Bolvin, président et M. Diégo Lavoie, commissaire ordonnateur, tous membres de la Ligue du Sacré-Coeur de la cathédrale. (Photo Le Progrès, par Stan)

Les retraites à Val-Racine

CHICOUTIMI — La maison de retraites fermées de Val-Racine nous communique l'avis des différents exercices qui se dérouleront d'ici le 28 mars. Pour tout renseignements, on est prié de s'adresser au Père directeur, en signalant: Liberté 3-5133.

En mars
du 1 p.m. au 3 :
St-Félicien et St-Prime
du 3 p.m. au 5 :

Beau succès médical de la Belgique

Une série de tests, faits sur une grande échelle, d'un nouveau type de vaccin anti-poliomyélitique ont été complétés là-bas et les autorités belges ont l'intention d'inoculer tous les enfants blancs et noirs du Congo.

Le vaccin "de Koprowski" que 250,000 personnes ont déjà reçu avec succès durant les deux dernières années, pourrait servir immédiatement à la vaccination de personnes de tout âge dans les pays sous-développés ou dans les régions pauvres du monde, où, selon les savants, l'emploi étendu d'un vaccin de type Salk est "pratiquement impossible".

Le Dr Ghislain Courtois du ministère de la Santé au Congo belge, associé avec le Dr Hilary Koprowski, de l'institut Wistar, à Philadelphie, a surveillé les tests. Il a rapporté récemment que le vaccin de Koprowski a mis fin à toute infection dans quatre régions du Congo, en une semaine.

Avantages

Contrairement au vaccin du Dr Jonas Salk, des Etats-Unis, celui de Koprowski contient le virus vivant de la poliomyélite et selon M. Courtois, il est plus économique. Seulement 400 gallons de ce nouveau vaccin serait suffisant, d'après lui, pour inoculer toute la population de la terre.

La garde de Normandin a tenu une assemblée générale du mois

Après avoir assisté à leur messe dite "Messe de la garde, tous les membres de la garde St-Cyrille de Normandin se réunissaient à leur local habituel, soit au sous-sol du théâtre Le Foyer, pour leur réunion générale mensuelle. Le Président récita la prière d'ouverture et on procéda à l'appel nominal: 18 présences furent enregistrées. Le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale mensuelle, de même que celui de l'état-major: tous les deux furent acceptés à l'unanimité tels que lus.

Le secrétaire donna lecture également de la correspondance reçue et échangée et il fut proposé qu'elle soit mise en filière pour référence au besoin. Successivement, le trésorier, l'adjudant et le commandant présentèrent leurs rapports particuliers et tous, ils furent acceptés tels que lus à l'unanimité.

Dans les affaires commencées on parla quelque peu du plan Demers et il fut proposé qu'on y mette le meilleur effort possible pour en faire une réussite. Sur proposition, le président est autorisé, de concert avec l'aumônier, à faire les démarches nécessaires auprès des Pères Trappistes de Mistassini, pour la tenue de la récollection annuelle.

Dans l'item: Affaires nouvelles, un membre fut soumis au "ballottage" et après vote secret, il fut accepté à l'unanimité par tous les membres présents. Une demande de démission fut alors présentée, et vue que cette demande était faite pour raison personnelle et manque de temps pour poursuivre les activités, elle fut acceptée à regret à l'unanimité.

Dans l'intérêt de la Garde, une proposition fut faite pour que des démarches soient effectuées auprès de manufacturiers pour la confection de pardessus d'hiver.

Mont Apica aura un joyeux carnaval

MONT APICA — Un carnaval d'hiver aura lieu du 7 au 14 mars au Mont Apica, annonce aujourd'hui le chef d'escadrille D.J. Dewan, commandant intérimaire de la station de l'ARC du Mont Apica.

La semaine sera clôturée par une grande fête, samedi, le 14 mars, par la tenue de compétitions pour sport d'hiver et une danse qui sera rehaussée de la présence de la reine du Carnaval.

Dans l'avant-midi du 14, des jeux et des concours de skis sont prévus pour les enfants de la base. Dans l'après-midi, les compétitions sont réservées aux adultes.

En fin d'après-midi, une course en ski, en raquette et en traineau aura lieu comme phase finale des concours.

Elections chez les propriétaires de taxis

CHICOUTIMI — A leur récente réunion, les propriétaires de taxis de Chicoutimi ont élu un nouveau bureau de direction comme suit: président, M. Roger Chaput; vice-président, M. Antonio Gagnon, secrétaire-trésorier, M. Adjutor Simard et comme directeurs: MM. Alphonse Tremblay, Edouard Coulombe, Ls-Arthur Gaudreault, Eugène Boulé, Léon Jean, Henri Gagnon et Léo Cournoyer.

M. Antonio Gagnon fit un rapport très intéressant des succès obtenus à Montréal au cours de la réunion de l'Association provinciale le 22 février. Il conclua en disant que l'objectif à atteindre cette année était d'obtenir du gouvernement provincial que la législation permettant aux cités et villes de règlementer le taxi s'étende à toutes les municipalités et qu'ensuite aucun permis provincial soit accordé à moins d'avoir déjà un permis municipal.

Le technicien, M. Augustin Tremblay, se dit tout à fait étonné de ce que le gouvernement n'ait pas encore donné suite à ces demandes réitérées bien des fois depuis deux ans demandes, dit-il, qui ne sauraient trouver d'opposition motivée et qui par ailleurs contribueraient efficacement à procurer au public voyageur le maximum de sécurité corporelle et morale en étroite collaboration avec le gouvernement.

Il fut convenu que le congrès régional aurait lieu à Jonquière et à Chicoutimi à la fin de mai et que tout serait mis en oeuvre pour en faire un succès sans précédent avec le concours des autres centres de la province ainsi que les autorités municipales et gouvernementales.

Plusieurs demandes de permis furent remises pour décision finale au Comité des taxis.

A la Chambre des Communes

OTTAWA (PC) — Le premier bill de la session en cours, qui apporte plus d'argent au gouvernement, est devenu loi hier. Le juge en chef Patrick Kerwin, qui remplace le gouverneur général Massey, a donné l'assentiment royal à un bill de crédits de $27,954,667, au cours d'une cérémonie au sénat. Cet argent assure les dépenses supplémentaires pour l'année fiscale qui se termine le 31 mars, et porte à $5,323,570,310 le total que le gouvernement a demandé.

— — —

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker n'a donné aucune indication hier sur l'intention possible du gouvernement de désigner un Jour du Commonwealth. Il répondait en Chambre des Communes à M. H.W. Herridge, député PSD de Kootenay-ouest, qui a mentionné une déclaration faite le 18 décembre par le premier ministre britannique, M. Macmillan. Celui-ci avait dit qu'avec l'assentiment des pays du Commonwealth, la Grande-Bretagne changerait le nom du Jour de l'Empire en Jour du Commonwealth.

M. Diefenbaker a répliqué que le Jour de l'Empire est le 23 mai, mais que le Canada fête le Jour de la reine Victoria, autrefois le 24 mai, maix fixé depuis 1952 au lundi précédant le 25 mai. Le parlement sera avisé si le gouvernement décide de changer le nom du Jour de la reine Victoria, a ajouté le premier ministre.

— — —

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail, M. Starr, a dit hier qu'il croit savoir qu'il y a forte possibilité qu'une nouvelle exploitation de minerai de fer au Labrador donne du travail à certains des 500 hommes qui ont perdu leurs emplois dans une mine de fer de Bell Island, à Terre-Neuve. En Chambre des Communes, il a promis à M. J.W. Pickersgill, libéral de Bonavista-Twillingate, de faire des efforts pour que les hommes de Bell Island aient préférence dans le nouveau projet.

— — —

OTTAWA (PC) — Le comité des ponts de Chatham, Nouveau-Brunswick, a demandé que la route allant de Campbellton à Moncton, au Nouveau-Brunswick, soit déclarée une route secondaire trans-Canada, a annoncé en Chambre des Communes le ministre des Travaux publics, M. Green. Il a expliqué que cette section de la route a été désignée par le gouvernement provincial. La loi ne prévoit pas de route secondaire trans-Canada.

Le débat oratoire du Jeune Commerce aura lieu dimanche

DESBIENS (DNC) — Le Jeune Commerce de Desbiens aura son débat oratoire dimanche le premier mars, à la salle du couvent.

Plusieurs membres ont suivi les cours de pratique oratoire dont le moniteur est M. Roger Charron, titulaire de la 8ème année au collège de Desbiens et professeur des cours de l'Institut de Personnalité.

Trois de ses élèves de pratique oratoire seront les concurrents qui participeront au débat dimanche prochain. Il s'agit de MM. Charles Néron, commissaire d'écoles; Charles-Henri Côté, président du Jeune Commerce et Francis Clapperton, professeur en 9e année au collège et diplômé de l'Institut de Personnalité.

Comme on le sait, le sujet à développer est le thème suivant: "L'INSTRUCTION, GARANTIE D'AVENIR POUR UN PLUS GRAND CANADA".

Toute la population est invitée à assister à ce débat, qui promet d'être des plus intéressants.

L'union est réalisée

CHICOUTIMI — La Commission des Relations ouvrières de la province de Québec vient d'informer Me Robert Auclair qu'elle a décidé d'émettre un certificat de reconnaissance syndicale en faveur de l'Union professionnelle des éducateurs catholiques de Chicoutimi pour représenter tous les éducateurs laïques à l'emploi de la Municipalité scolaire de Rivière-du-Moulin, le tout conformément à la loi.

L'Union professionnelle des éducateurs catholiques de Chicoutimi entreprendra immédiatement des négociations avec la commission scolaire de Rivière-du-Moulin pour la conclusion d'un contrat collectif de travail en vertu de la Loi des relations ouvrières.

La cité de Chicoutimi offrira une réception aux J. Musicales

CHICOUTIMI — La cité de Chicoutimi offrira un souper-buffet aux dirigeants des centres provinciaux des Jeunesses Musicales du Canada qui participeront, samedi, au congrès semi-provincial de cet organisme, à Chicoutimi. Le souper-buffet sera servi à l'hôtel Champlain, à 6h.15, samedi soir.

LA Plymouth N'EST PAS COMME LES AUTRES!

Sous tous les rapports, la Plymouth est supérieure. Aux points de vue conduite et tenue de route, elle surclasse toutes les autres voitures de même prix; elle offre des avantages qu'on ne trouve pas dans les voitures concurrentes de sa catégorie, à *n'impore quel* prix: freins à contact total, roues à jante de sécurité et frein de stationnement indépendant, ainsi que la silhouette la plus imitée. Constatez maintenant que la PLYMOUTH n'est pas comme les autres! *Chrysler Corporation of Canada, Limited.*

COMMODITÉ

Sièges pivotants! La Plymouth se distingue . . . par ses *sièges pivotants*! Un levier actionné au doigt fait tourner le siège avant sur lui-même pour vous accueillir. Dès que vous êtes assis, vous pivotez aisément derrière le volant, et une fois en place, le siège se verrouille automatiquement!

FACILITÉ DE CONDUITE

Transmission à boutons-poussoirs! Pourquoi vous contenter d'une transmission automatique dotée de l'ancien levier monté sur la colonne de direction? La Plymouth se distingue . . . par sa *commande à boutons-poussoirs*! Vous touchez un bouton du doigt et la transmission automatique entre en jeu.

CONFORT

Suspension Torsion-*AIRE!* Pourquoi endurer cahots et roulis avec une suspension désuète? La Plymouth se distingue . . . par sa suspension Torsion-*AIRE!* Pas de secousses, pas d'inclinaison dans les virages, pas de plongeon au freinage! C'est la plus efficace de toutes!

Constatez ces points de supériorité . . . Faites dès aujourd'hui une randonnée d'essai!

ADRIEN GAGNON AUTOMOBILE, Ltée — 264 Est, rue Racine, Chicoutimi

GARAGE P. E. LAVOIE — Rue Ste-Anne, Port-Alfred

Les Saguenéens surprennent les Lions 4 à 3

Jacques Gagnon marque le but victorieux. — Nevin, Caron et Cressman sont nos autres compteurs.

TROIS-RIVIERES (PC) — Les Saguenéens de Chicoutimi ont consolidé hier soir leur emprise sur la troisième place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec en défaisant les Lions de Trois-Rivières au compte de 4-3.

Les Saguenéens ont maintenant 48 points cependant que les As de Québec qui ont essuyé hier soir un revers de 6-2 aux mains du Royal de Montréal, en ont 45.

Les Lions ont pris une avance de 2-0 dans la première période, grâce à des buts d'Orval Tessier et de Gilles Thibault. Dans le deuxième engagement, des buts de Bob Nevin et d'Alain Caron ont égalé le compte et des buts rapides de Glenn Cressman et de Jacques Gagnon, dans la troisième, ont donné la victoire aux Saguenéens. Ed Hoekstra a complété le pointage pour les Lions.

Gilles Boisvert, le gardien de buts des Saguenéens n'a eu que 17 lancers à bloquer, Claude Evans en a bloqué 22.

ALIGNEMENTS

Chicoutimi: Buts — Boisvert; défenses — Glude, Brassard, Roy, Young; avants — Cressman, Harvey, Locas, Nevin, Gagnon Smrke, Caron Hicks, Allard.

Trois-Rivieres: Buts — Evans; défenses — Hodgson Duncan, Wilson, McCord; avants — Desaulniers, Corcoran, Sleaver, Tessier, Conrads, Ravlich, Leclerc Hoekstra, Courcy Thibault.

Arbitre: Alex Barilko; juges de lignes: Bob Dodds, Roger Landry.

SOMMAIRE

Première période

1—T.-Rivières: Thibeault, Tessier-Sleaverc 2.42
2—T.-Rivières: Tessier, (McCord-Sleaver) 8.11
Punitions: Harvey 5.08, Corcoran 11.48, Konrads 16.16, Ravlich 19.43.

Deuxième période

3—Chicoutimi: Nevin, (Glaude) 2.46
4—Chicoutimi: Caron, (Smrke-Nevin) 18.26
Punition: Wilson 12.18.

Troisième période

5—Chicoutimi: Cressman, (Harvey) 6.09
6—Chicoutimi: Gagnon, (Roy-Locas) 7.00
7—T.-Rivières: Hoekstra, (Ravlich-Courcy) 8.52
Punitions: Duncan majeure 2.20, Harvey 2.20, Trois-Rivières punition de banc servie par Konrads 2.20, Young 14.52.

Arrêts:

Boisvert	8	4	5-17
Evans	6	9	7-22

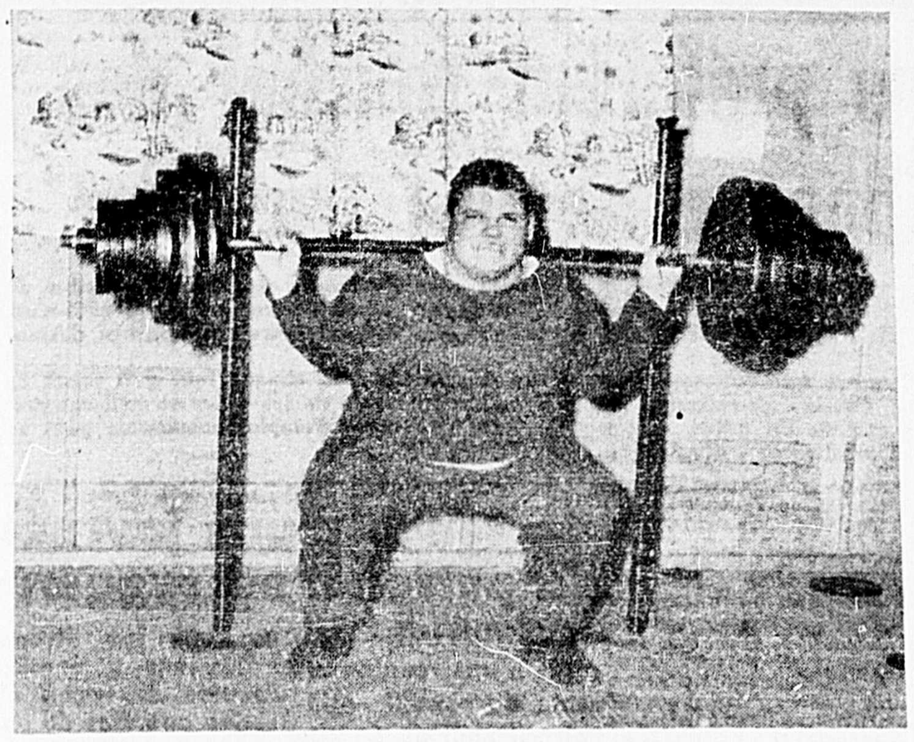

On fonde de grands espoirs sur ce jeune haltérophile de 300 livres. Daniel VAILLANCOURT, de Chicoutimi-Nord, lève déjà 440 livres et n'est âgé que de 15 ans. Un second Louis Cyr quoi!

Ici et là dans la Nationale

HUIT DEFAITES DU TORONTO PAR UN BUT

Si l'on tient compte des joutes offertes dans la Nationale jusqu'au 15 février inclusivement, on constate que le Toronto est le club qui a subi le plus souvent la défaite par la marge d'un seul but, les Leafs étant défaits huit fois de cette façon. Les Bruins de Boston ont été défaits sept fois par un but tandis que Detroit et Chicago ont été défaits six fois chacun par la marge d'un but. Les Rangers ont pour leur part subi quatre défaites du genre tandis que les Canadiens n'ont été défaits que dans trois joutes où leurs rivaux l'ont emporté par un but.

Les Black Hawks et les Rangers furent les clubs qui l'ont par contre emporté le plus souvent par la marge d'un seul but quand ils furent vainqueurs dans chacun sept joutes du genre. Les Red Wings l'emportèrent à six reprises tandis que les Bruins et les Canadiens furent vainqueurs dans chacun cinq parties, par un but. Les Leafs de Toronto, enfin, triomphèrent à quatre reprises par la marge d'un but.

UNE SOIREE POUR GORDIE HOWE

Les amateurs de hockey de Detroit et des environs rendront hommage à leur favori Gordie Howe, mardi soir le 3 mars prochain, lors d'une grande manifestation en l'honneur du fameux ailier droit des Red Wings. Le maire de Detroit proclamera officiellement dans les journaux et ailleurs la "soirée Gordie Howe" et il participera d'ailleurs aux cérémonies et présentations servant à honorer dignement le capitaine des Wings, déjà reconnu comme un des "Grands" du sport national canadien.

On devait tout d'abord faire une fête "surprise" pour l'ailier de 30 ans qui en est à sa 13e saison de jeu avec les Wings mais l'intérêt démontré par quelques-uns devint tellement enthousiaste qu'on crut sage de permettre à tous les admirateurs de Howe de participer à la fête. On a admis depuis longtemps que Howe est le plus fameux joueur qui s'est aligné pour les Red Wings durant les 33 ans d'existence de ce populaire club et il convient de mentionner que Gordie a remporté le trophée Hart quatre fois tandis qu'il a remporté le championnat des compteurs de la N.-H.L. à cinq reprises.

LES ASSISTANCES PAR BUT POUR LES CLUBS

Les Canadiens, le club qui a compté le plus grand nombre de buts dans la N.H.L. depuis le début de la saison, soit 190 jusqu'aux joutes du 15 février inclusivement, ont nécessairement amassé le plus grand nombre d'assistances et ils détiennent par le fait même la plus forte moyenne pour le nombre d'assistances par but compté. Les Canadiens ont amassé 318 assistances en enregistrant leurs 190 buts et c'est une moyenne de 1.673 assistances par but.

Les Bruins de Boston, seconds meilleurs compteurs avec 165 buts, ont récolté 276 assistances pour une moyenne de 1.672. Ils sont suivis des Rangers qui ont compté 153 buts et 245 assistances pour une moyenne de 1.601. Les Black Hawks sont en 4e place avec 159 buts, 253 assstances et une moyenne de 1.591. Les Leafs, eux, ont compté 138 buts et amassé 218 assistances pour une moyenne de 1.579 et les Red Wings de Detroit doivent se contenter de la dernière place avec leurs 128 buts, leurs 218 assistances et leur moyenne de 1.539 assistances par but compté.

RETIRER SON GARDIEN N'EST PAS TOUJOUR BON!

Les sensations sont toujours nombreuses quand un gardien de buts est retiré du jeu dans la dernière minute d'une joute lorsqu'un club fait l'impossible pour égaler les chances mais n'allez pas croire que c'est là une chose très avantageuse. Bien au contraire, jusqu'ici cette saison, du moins dans la Nationale, cette tactique n'a porte fruits qu'une seule fois. Les Red Wings ont réussi l'exploit en question le 7 décembre contre les Black Hawks de Chicago. Les Hawks menaient par un but quand les Wings retirèrent leur gardien Sawchuk pour lancer six joueurs à l'assaut des buts de Glenn Hall dans la dernière minute de la joute et les Wings réussirent en fin de compte à égaler le compte à 19.50 minutes.

Par contre, il y a eu pas moins de 10 buts comptés dans des filets déserts, soit contre les clubs qui avaient retiré leur gardien du jeu. Les gran-

(suite à la 4e page)

HOCKEY

LIGUE DU QUEBEC

Hier

Chicoutimi 4 T.-Rivières 3
Montréal 6 Québec 2

LIGUE JUNIOR

Ce soir

Alma à Port-Alfred
Chicoutimi à Dolbeau
Jonquière à Arvida

Hier

Dolbeau 8 Chicoutimi 7

LIGUE NATIONALE

	C	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	32	15	12	208	125	76
Chicago	24	22	13	170	169	61
Boston	29	26	8	159	182	58
New-York	23	25	11	167	175	57
Detroit	22	30	6	137	173	50

LIGUE DU QUEBEC

	C	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	29	17	4	165	126	62
T.-Rivières	26	24	3	169	163	55
Chicoutimi	24	29	0	205	216	48
Québec	20	28	5	155	195	45

LIGUE JUNIOR

	g	p	n	pp	pc	pts
Dolbeau	30	8	8	241	136	68
P.-Alfred	30	9	6	273	147	66
Alma	27	15	4	246	184	58
Chicoutimi	17	21	8	171	212	42
Arvida	6	30	9	172	276	21
Jonquière	7	34	5	138	285	19

Formation d'un club de raquetteurs à Chicoutimi

On annonce qu'un club de raquetteurs est en voie de formation à Chicoutimi. Déjà, une vingtaine de membres ont donné leur adhésion au mouvement et le recrutement va bon train. M. René D'Amours qui a charge de l'organisation informe les adeptes de ce sport qui renait dans notre région que le club des Raquetteurs "le Saguenay a reçu l'approbation de l'Union Canadienne des Raquetteurs. Un costume des plus attrayants a été choisi. Une assemblée sera convoquée bientôt. On prie tous les intéressés de s'adresser à M. René D'Amours, LIberté 3-6548 le soir seulement. Le jour, des informations pourront être fournies par votre agent Molson de Chicoutimi. Tél: LIberté 3-1547.

Les Marquis à Arvida devant les Citadins

Ce soir dans la Ligue junior du Saguenay, les Citadins d'Arvida disputeront leur avant-dernière partie locale; les Marquis de Jonquière seront les visiteurs, et la rencontre débute à 9 heures précises. Une victoire des Citadins les assurerait pratiquement de terminer en 5e position. C'est la soirée du "petit garçon" au Centre d'Arvida... Qu'on en prenne note.

C'est donc dire que les Marquis effectuent leur dernière visite chez les Citadins; espérons qu'ils feront aussi bien qu'il y a une semaine et demie, alors qu'ils ont gagné 5 à 3. Il demeure toutefois que les protégés de Paul Proulx ont eu le meilleur sur Jonquière. Les Citadins ont remporté 5 victoires, subit 3 défaites et fait match nul.

Au cours des 7 dernières rencontres entre les deux rivaux, Arvida n'a connu qu'une seule défaite, celle mentionnée plus haut, au compte de 5 à 3, le 17 février.

Les protégés de Proulx se promettent bien de ne pas faire mentir la loi de la moyenne; de plus, l'équipe Arvidienne ne participe pas aux séries de détail, mais elle a l'intention de terminer la saison en beauté, et si possible au 5e rang.

Les sportifs sont donc assurés de voir de l'excellent hockey, et une chose certaine, les gars de Racette n'auront pas la tâche facile. Racette voit cette partie comme importante, car il conserve encore des chances de supplanter Arvida au 5e rang, ce qui ne serait pas peu dire.

Enfin, on souligne aux gens d'Arvida, que c'est la soirée du "petit garçon". Tout enfont accompagné de son père sera admis gratuitement à la partie. Donc, papa, profite en pour amener ton fils voir Citadins et Marquis à l'oeuvre.

Hockey Juvénile

JONQUIERE (DNC) — Des circonstances de dernière heure ont empêché, hier soir, le début de la série finale du circuit juvénile de Jonquière.

Rappelons donc que c'est ce soir à 7 h. 30, que les deux finalistes en viendront aux prises, soit le Collège Classique et le St-Michel. — Ces deux rivaux se sont qualifiés pour la finale en fin de semaine. Que les amateurs de hockey prennent donc note de ce changement.

Les McFarlands gagnent 8 à 2

CORTINA D'AMPEZZO, Italie (PC)—Les McFarlands de Belleville, qui représenteront le Canada au prochain tournoi pour le championnat mondial de hockey amateur, ont défait hier soir l'équipe nationale d'Italie au compte de 8-2.

Un foule de 8,000 personnes a copieusement hué les vainqueurs pour sa dure mise en échec. On a maintes fois inondé la patinoire de cendriers et d'objets divers.

Barton Bradley et Dennis Boucher ont conduit l'attaque des Canadiens avec deux buts chacun. Jean-Paul Lamirande, Georges Gosselin, Red Berenson et Lou Smrke ont été les autres compteurs des vainqueurs.

Les McFarlands détenaient une avance de 2-1 à la fin de la première période et ont scellé l'issue de la joute avec trois buts dans le deuxième engagement.

Les représentants canadiens ont maintenant gagné 14 parties d'affilée depuis le début de leur tournée de joutes hors concours en Europe continentale. Une de leurs parties en Ecosse s'est terminée au compte de 3-3.

Les McFarlands joueront deux autres joutes hors concours en Suisse avant le début du tournoi, la semaine prochaine, en Tchécoslovaquie.

Les Saguenéens à Dolbeau

JONQUIERE — Ce soir, en l'aréna de Dolbeau, les Castors de l'endroit clôtureront une importante série de deux joutes "home and home" contre les Saguenéens de Chicoutimi. La première s'est disputée hier soir au Colisée.

Les Castors de Dolbeau luttent sans relâche présentement pour décrocher leur premier championnat dans la ligue junior. Avant la partie d'hier soir, ils étaient sur un pied d'égalité avec le National en tête, chacun avec 66 points.

Les gars de Jack Bellemarre iront de toutes leurs ressources de leur puissance et de leur agressivité pour remporter cette partie. Les Castors sont jugés par les connaisseurs, comme le club le mieux balancé de tout le junior cette saison. Et il n'y a pas très longtemps, Bellemarre laissait entendre que si Dolbeau ne râfle pas les honneurs cette saison, les sportifs de Dolbeau devront attendre plusieurs années. L'an prochain, la reconstruction va s'imposer chez les Castors. Bonne chance à Dolbeau.

Les éliminatoires du hockey junior

JONQUIERE (DNC) — A l'issue d'une réunion de la ligue junior tenue hier à Dolbeau, on a annoncé que les séries éliminatoires débuteront le 10 mars prochain, à Dolbeau et Port-Alfred.

On ne connait pas encore le champion du calendrier régulier, mais National et Castors sont assurés de terminer aux deux premiers rangs.

Les dates des joutes suivant le 10 mars, ne seront annoncées qu'au cours de la semaine prochaine. En fin de semaine à Québec, les représentants des circuits juniors de la province tiendront une assemblée pour déterminer les dates des rencontres éliminatoires provinciales. Le circuit Saguenay-Lac St-Jean, considéré à juste titre comme le plus important du Québec, sera représenté par son président, M. Jean-Baptiste Tremblay, et probablement Armand Simard.

Le Royal a défait les As au compte de 6 à 2

MONTREAL (PC) — Le Royal de Montréal a porté hier soir à sept points son avance en première place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec en écrasant les détenteurs de la dernière place, les As de Québec, au compté de 6-2.

Fern Perreault a marqué deux buts pour le Royal. Lulu Denis, Ken Mosdell, Jean-Paul Denis et Erne Roche en ont marqué un chacun. Jean-Paul Denis a marqué son but dans un filet désert dans la dernière minute de jeu, après que les As eurent retiré Al Millar de ses filets. Stan Maxwell et Myron Stankiewicz ont été les compteurs des As.

L'arbitre Jim Slater a imposé quatre punitions, deux à chaque équipe.

André Pronovost a effectué 27 arrêts dans la cage du Royal, Millar 29 dans cells des As.

ALIGNEMENTS

Québec: Buts — Millar; défenses — Bulloch, Crozier, Hillman, Amadio; avants — Bailey, Boone, Teal, Beckett, O'Ree, Cossette, Maxwell Chevrefils, Stankiewicz.

Montréal: Buts — Pronovost; défenses — Roche, Mantha, Deslauriers, Clune; avants — Perreault, Curry, Kowalchuk, Sutherland, Burchell, Boyer, L. Denis, J.-P. Denis, Burnett, Mosdell.

Arbitre: Jim Slater; juges de lignes: Ching Macdonald, René Langevin.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec: Maxwell, (Stankiewicz) 7.59
2—Montréal: Perreault, (Roche-Burchell) 8.17
3—Québec: Stankiewicz, (Maxwell-Bailey) 12.53
Punitions: Québec punition de banc servie par O'Ree 17.31, Deslauriers 19.42.

Deuxième période

4—Montréal: Perreault, (Curry-Burchell) 13.53
5—Montréal: L. Denis, (Burnett-Boyer) 19.59
Punitions: Kowalchuk 7.40, Cossete mauvaise conduite 18.16.

(suite à la 4e page)

APARTES

Tripucka pas intéressé

TORONTO (PC) — Le joueur de quart arrière Frank Tripucka a déclaré qu'il n'est plus intéressé à jouer pour les Rough Riders de la Saskatchewan, mais qu'il signera un nouveau contrat avec cette équipe si le pilote George Turlep exige de lui une telle faveur.

Tripucka et Terlep sont de veux camarades qui ont porté ensemble les couleurs du fameux club Notre Dame aux Etats-Unis.

D'autre part, Tripucka a révélé qu'il serait très heureux de passer aux Argonauts de Toronto. On sait que les Argonauts tentent de bâcler une transaction avec les Rough Riders afin d'obtenir les services de Tripucka.

Brown prend une légère avance

COLORADO SPRINGS (PA)—Tim Brown, de Sacramento, a pris hier une légère avance sur le champion Dave Jenkins, de Colorado Springs, dans les épreuves obligatoires du tournoi mondial de patinage de fantaisie. Jusqu'ici, Brown a accumulé 20 points, Jenkins 283.2.

Cette situation n'inquiète nullement le champion mondial, car dans le passé, Brown a souvent pris les devants dans les épreuves obligatoires pour ensuite perdre la première place dans les épreuves de style libre, où Jenkins n'a pas d'égal dans sa catégorie.

Chenier assuré de gagner

CALGARY (PC) — Georges Chénier le champion de snooker nord-américain, a pris une avance insurmontable de 21 à 9 sur Eddie Agha, de Montréal, dans leur série de 40 parties. Ces deux joueurs poursuivront leur tournée à Montréal la semaine prochaine.

De Calgary, ils doivent se rendre à Toronto.

Kyle aiderait Leswick

EDMONTON (PC) — Tony Leswick, l'ancien joueur de la ligue Nationale, a demandé à Gus Kyle, un autre ex-joueur de la NHL de lui aider à diriger l'équipe d'étoiles de la ligue de l'Ouest le 3 mars, soit mardi prochain, à Vancouver. Leswick a été choisi pilote du club d'étoiles au début de la nouvelle année, alors que son club, les Flyers d'Edmonton, occupait la

(suite à la 4e page)

L'ACHAT D'UN MOTEUR OU D'UNE CHALOUPE EST UNE TRANSACTION IMPORTANTE

QU'IL S'AGISSE D'ACHAT OU D'ECHANGE DE

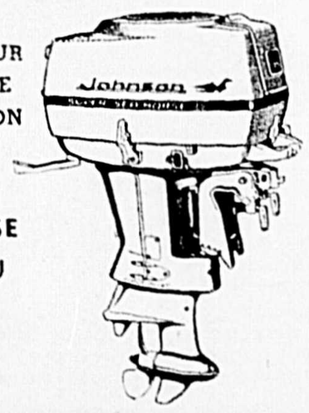

- MOTEURS HORS-BORD
- CHALOUPES OU CANOTS
- VERCHERES
- SKI AQUATIQUE
- ACCESSOIRES MARINS

VOYEZ D'ABORD

Marchand & Frère Ltée

67, EST RACINE
CHICOUTIMI

DEPOSITAIRES
DES MOTEURS JOHNSON

Chez votre dépositaire Johnson

SEMAINE DU HORS-BORD POUR TOUTE LA FAMILLE

27 FÉVRIER - 7 MARS

C'est le temps de vous préparer des vacances d'été agréables. Visitez le salon du hors-bord Johnson. Vous y verrez les plus récents, les plus formidables Sea-horse Johnson—3 à 50 chevaux—ainsi que de magnifiques bateaux et tout le matériel nécessaire pour pratiquer les sports nautiques les plus divers. Que vous soyez marin averti ou simple novice, vous trouverez quelque chose d'intéressant au grand salon du hors-bord Johnson, qui vous promet des heures d'agrément sur l'eau. Notez bien la date, et ne manquez pas de visiter le salon du hors-bord Johnson pour toute la famille, chez votre dépositaire Johnson. Emmenez les vôtres, il y aura une foule de choses à voir.

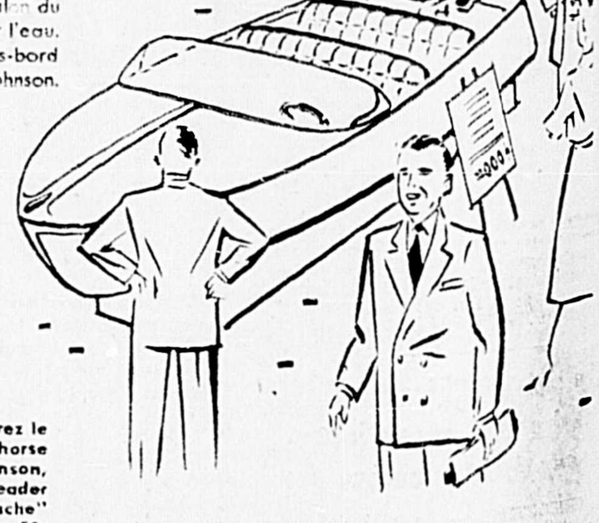

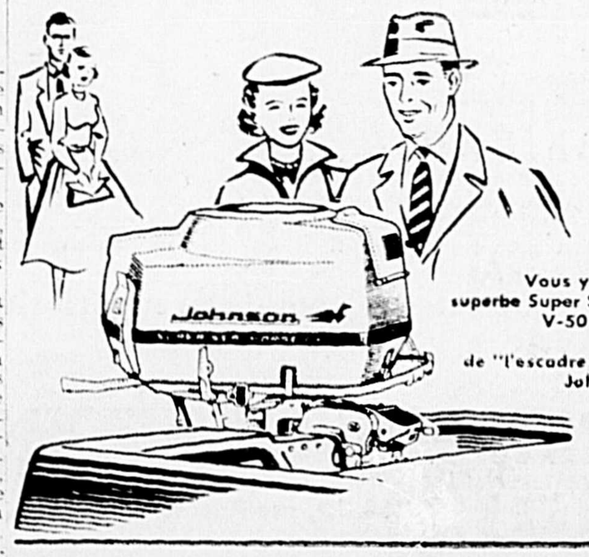

Vous y verrez le superbe Super Sea-horse V-50 Johnson, le leader de "l'escadre blanche" Johnson 59.

JOHNSON MOTORS - PETERBOROUGH, CANADA
division de
OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD.
Les plus grands constructeurs de moteurs hors bord du Canada

Les Aiglons à Port-Alfred dans un match capital

Le National se doit de l'emporter s'il veut reprendre la 1ère place. — L'avant-dernier match au Palais Municipal.

Le National de Port-Alfred et les Aiglons d'Alma en viendront aux prises pour l'avant-dernière fois cette saison, et la dernière au Palais Municipal de Port-Alfred ce soir à 9 hres p.m.

Le National du pilote Marcel Dufour se doit de remporter au moins trois victoires et de faire un match nul au cours des 5 parties qui lui faut encore disputer d'ici la fin de la saison régulière s'il veut s'emparer définitivement du Championnat de la ligue Junior Saguenay Lac St-Jean pour une troisième année consécutive.

Sur les 5 parties qui lui restent à jouer, le National reçoit trois fois sur sa propre glace et visite deux fois à l'extérieur. C'est donc dire que les porte-couleurs de Port-Alfred devront remporter toutes leurs parties et faire un match nul dans une de leurs deux parties à l'extérieur, ce qui s'annonce comme très difficile, car sur les deux parties, il y en a une à Dolbeau et l'autre à St-Joseph d'Alma contre les visiteurs de ce soir.

Depuis quelques temps, le National semble avoir retrouvé sa forme des beaux jours, et au cours des trois dernières parties jouées contre les jeunes Saguenéens, il a remporté 5 points sur une possibilité de 6, ce qui est un excellent record, si l'on juge que sur ces trois parties, 2 étaient diputées sur la glace du Colisée de Chicoutimi, et si l'on regarde le record les protégés de Claude Basque sur leur propre glace, le National a dû afficher une excellente performance pour remporter une victoire et annuler une fois sur le terrain des jeunes Saguenéens.

Dans le camp du National, à l'allure où il va présentement, Jeannot Gilbert et Maurice Brassard sont en voie d'abaisser le record de points en une saison, record établi par Germain Germain Martel, il y a deux ans. Présentement, Gilbert, avec encore 5 parties à jouer, se trouve avec un total de 120 points, et il lui faudra obtenir au moins 8 points dans le classement pour abaisser le record de 127 points, record qui n'a pas encore été abaissé par qui que ce soit.

De leur côté, les Aiglons d'Alma ne sont pas une équipe à délaigner. Avec des types comme Morrissette, Moffat, Isbister, et autres, le pilote Jules Tremblay a le matériel nécessaire pour faire la vie dure à n'importe quel club du circuit Jean-Baptiste Tremblay.

A un certain moment de la saison, plusieurs experts ont cru que les Aiglons, après avoir enlevé la tête du circuit au National de Port-Alfred, continuerait leur allure victorieuse, mais comme tous les autres clubs, sauf Dolbeau, les hommes de Jules Tremblay ont connu une léthargie au cours de la saison, et ils ont glissé au troisième rang qu'ils occupent présentement, et ils sont assurés d'y demeurer, à moins d'une grande faiblesse du National, et des victoires consécutives d'ici la fin de

(suite à la 4e page)

Dans l'Interparoissiale

Les Canadiens en finale

MAURIL MARTIN, avec son tour du chapau, a contribué grandement à l'élimination du Frontenac, par les Canadiens Junior, au compte de 5-3, hier soir, lors de la 3ème joute de la Semi-Finale 2 de 3, Série "A", au Centre, tandis que les Lions ont remporté par 7-2 sur les Tigres, la 2ème joute de la Série "B", Semi-Finale 2 de 3, pour égaliser ainsi la Série 1-1.

C'est devant nombre d'amateurs, où se voyaient des partisans des deux camps, des plus enthousiastes, que les "Canadiens Juniors", de Paul "Pat" Ouellet ont éliminé, hier soir, au Centre, le Frontenac de William Morrissette, par un gain de 5-3, en 3e joute de la semi-finale 2 de 3, Série "A".

La Série "A", en semi-finale pour le trophée Molson', avait débuté dimanche dernier, et une première victoire des Canadiens Juniors par 2-1, mais mardi soir, à St-Paul, le Frontenac leur rendait la pareille par un gain de 2-1, égalisant ainsi les chances 1-1.

Aussi, hier soir, était-ce la joute décisive de la série, et le perdant raccrochait ainsi ses patins pour la saison; et ce fut l'arpart du Frontenac qui, malgré une combattivité agressive dans les 2 premières périodes, où il mena tout d'abord par 2-1, puis 3-2, il dut baisser pavillon par 5-3, Mauril Martin égalisant 3-3 au début de la 3e période, puis deux autres buts des Canadiens Juniors, contre aucun des leurs.

Cette joute fut vraiment des plus serrées du commencement à la fin, car une seule faute de la part de l'une et de l'autre équipe pouvait entrainer de graves conséquences, tant qu'à la reprise ou la perte de l'avantage, et ce petit jeu de cache-cache prévalut jusqu'à ce que les Canadiens eurent vraiment pris les devants, en comptant leur 5e but, une minute avant la fin.

SOMMAIRE

Première période:

1. Frontenac, Louis M. Simard 3:30
2. Frontenac, Guy Savard (Simard, Nepton) 12:42
3. Canadiens J, Mauril Martin 15:13

Punitions: Savard.

Deuxième période:

4. Frontenac, André Lapointe (Nepton) 5:11
5. Canadiens J., Mauril Martin

(suite à la 4e page)

Dolbeau l'emporte 8-7

Pour la troisième fois de la saison, les Castors de Dolbeau ont remporté la victoire au Colisée de Chicoutimi. Cette fois, les Saguenéens juniors perdaient par le pointage de 8 à 7. Il est évident que les Castors possèdent le numéro des gars de Claude Basque, puisqu'ils sont les seuls à avoir remporté des victoires cette saison au Colisée local. Dans le gain, Roy et Charles Fortin ont brillé avec chacun une paire de buts.

Deux buts de Roy et un de Charles Fortin, en l'espace de cinq minutes à la fin de la rencontre ont permis ce gain. Les Castors de Dolbeau sont donc en tête de la ligue junior du Saguenay, Le National de Port-Alfred glisse donc au second rang dans le classement.

Chez les Saguenéens juniors, Germain Munger a obtenu le tour du chapeau, soit trois buts. Clément Savard en enregistrait une paire.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi: Savard, (Morissette) 2.15
2—Dolbeau: Côté, (Roy) 3.20
3 Chicoutimi: Munger, (Savard-Morissette) 6.35
4—Chicoutimi: Munger, (Savard-Morissette) 7.24

Punitions: Marcotte 10.16, B. Langlois 17.38.

Deuxième période

5—Chicoutimi: Tremblay, (Tremblay-Néron) 2.10
6—Dolbeau: Bélanger, (Duchesnes) 3.20
7—Dolbeau: Juneau, (Côte-Roy) 9.40

Punition: Tremblay 3.05.

Troisième période

8—Dolbeau: Fortin, Juneau-Leclerc) 3.04
9—Chicoutimi: Munger, (Savard-Morissette) 5.45
10—Dolbeau: Leclerc, (Gauthier) 11.16
11—Chicoutimi: Talbot, (Langlois-Bedard) 12.12
12—Chicoutimi: Savard, (Morissette-Ringuette) 12.18
13—Dolbeau: Fortin, (N. Fortin) 14.28
14—Dolbeau: Roy, (Côte) 16.32
(seul) 16.55

Punitions: Ringuette 12.15, 17.14.

Cours de ski MOLSON

C'est cette fin de semaine-ci que l'école de ski MOLSON sera au Centre de ski d'Alma. Il y aura des cours de ski samedi après-midi le 28 et dimanche après-midi le 1er mars.

Tous les skieurs et skieuses sont cordialement invités à suivre ces cours de ski gratuitement. Ber Desbiens, directeur de l'école de ski sera assisté de Jules Lavallee.

CONFIDENTIEL

Le ski jouit d'une grande popularité dans notre région. Et les chalets pour les skieurs abondent.

•

Certains chalets reçoivent le skieur avec une grande courtoisie, d'autres, par contre, accordent leur préférence à certains groupes et ment leurs portes à des adeptes de ce beau sport qui ne sont pas dans la "gang".

•

Par exemple, le premier février 59, un groupe de skieurs de Chicoutimi se rendait au club Mont-Mars.

•

Pour eux, le monte-pente n'était pas en opération.

•

Difficultés temporaires, a-t-on dit. Elle a cependant été longue de trois heures.

•

Des concours de sauts étaient pourtant à l'affiche cette journée-là.

•

Malgre la grosse g. . . que lui faisait l'organisation de cette compétition, ce groupe l'a quand même aidé en lui prêtant un de ses quatre toboggans pour faciliter le transport d'un compétiteur (Rodrigue Bégin) blessé.

•

Sans le secours apporté par ce groupe de skieurs, Bégin aurait certainement demeuré là plusieurs minutes.

•

La piste d'un mille était longue à parcourir pour le traineau du Ski-Secours.

•

Mais, au fait, pourquoi le tionné pour ce groupe de ski-monte-pente n'a pas fonc-eurs?

•

Certaines organisations se croient-elles plus gradées que les autres?

•

Il y a aussi le club de Ski du Chalet Carcajou, à Alma, qui a ses petits caprices.

•

Si vous n'êtes pas de la clique, rien ne peut vous faciliter votre entrée dans le chalet.

•

Vous pouvez vous servir du monte-pente, oui. Du chalet, non.

•

Il n'est donc pas à conseiller aux visiteurs.

•

En revanche, le club de ski Roberval a prouvé son bel accueil aux skieurs étrangers.

•

Sous la direction de Gilles et Marcel Fortin, ce club de ski est devenu l'endroit idéal.

•

En plus d'une pente exceptionnelle et d'un chalet où l'on respire la franche camaraderie, il y a les "ski patrols" qui maintiennent l'ordre et veillent à la sécurité des skieurs.

•

Il y a aussi le club de Ski

(suite à la 4e page)

Tournoi semi-provincial à Alma pour le trophée Molson

Ce tournoi se déroulera sans interruption de samedi à dimanche. — Denis Drouin sera l'invité d'honneur.

ALMA (DNC) — Cette année le Ballon-Balai a pris une vogue retentissante et connait de brillants succès dans tous les endroits de la région et de la province. Ce sport est maintenant reconnu comme le plus populaire après le hockey et le ski.

Plusieurs facteurs ont contribué à élever et populariser cette attraction sportive. Le Ballon-Balai peut facilement se pratiquer de nos jours. C'est un sport très peu dispendieux, facile à organiser et qui réopnd aux conditions physiques de beaucoup de jeunes gens.

Pour en revenir à ce tournoi il débutera samedi après-midi et se continuera pendant toute la nuit, pour se terminer finalement dimanche soir. Une trentaine d'équipes se rencontreront pendant ces deux jours et devront décider d'un champion qui remportera le "Trophée "Molson", en jeu pour la troisième année consécutive. Présentement, les Pétroles d'Alma détiennent ce trophée qu'ils ont remporté l'an dernier.

Dimanche après-midi, des clubs féminins s'affronteront pour l'obtention du Trophée "Louis Harvey" détenu actuellement par une équipe féminine de Ste-Monique. La finale pour les dames aura lieu dimanche soir.

Toutes les parties qui se disputeront ne dureront pas plus de trente minutes et alors si le pointage est égal les deux adversaires rencontreront plus tard d'autres équipes. Quant aux punitions, aux hors-jeux, à la discipline, les règlements sont les mêmes qu'en hockey. Pour participer au tournoi toute équipe doit payer un droit d'entrée de dix dollars et avoir un alignement de pas plus de 15 joueurs. Le ballon officiel sera choisi par la direction.

La finale sera suivie d'une petite réception, où Denis Drouin, acteur connu de la TV et de la radio, présidera à la remise des nombreux trophées et prix en argent, aux équipes qui se seront qualifiées dans ce tournoi.

La direction promet de rendre justice à tous les participants et demande pour la bonne marche du tournoi, la collaboration et la bonne entente entre toutes les équipes. Tout indique que ce tournoi de Ballon-Balai remportera un succès extraordinaire.

Soirée Pierre Pilote

JONQUIÈRE (DNC) — Le Dr Marchand, de Kénogami, président honoraire du ralliement Pierre Pilote a ouvert la campagne de souscription proprement dite hier soir, en remettant aux principaux organisateurs, un chèque substantiel de $25.00.

Au cours des prochains jours, plusieurs maisons d'affaires et organismes seront appelés à faire leur part. — Déjà, le ruban-souvenir "Pierre Pilote" est en vente. — Mardi soir, au Palais des Sports de Jonquière, à l'occasion de la partie les Saguenéens contre les Lions, on a vendu tout près de 400 rubans. —

Ce "tag" représente la photo de Pierre Pilote.

Rappelons brièvement, que le 14 mars prochain au Forum de Montréal, une délégation du Saguenay rendra un hommage particulier à ce gars de chez-nous, un type né à Kénogami, qui a fréquenté les collèges de l'endroit. — On remettra à Pilote, les fruits de la générosité de tous les sportifs du Saguenay.

Les organisateurs ont obtenu la permission du gérant Pierre Pilote, et celle du Forum, pour une telle démonstration.

A L'AFFICHE

Vendredi, 27 février 1959
Ligue Métropolitaine de Ballon-balai du Saguenay
Eliminatoires '58-'59,
Trophée Dow
A 9.00 hres, au Colisée, Chic,
2e joute, Finale 3 de 5,
CHICOUTIMI TRANSPORT vs
BRASSERIE DOW
(Chicoutimi Tpt mène 1-0)

25e reprise de la classique Gordon Scott à Kénogami

La 25e classique pour le trophée Gordon Scott se dispute depuis midi et trente sur les glaces du Kénogami Curling Club. Un grand total de 16 équipes sont en lice. Cette année, la division nord de Price Brothers reçoit à Kénogami; il s'agit du North Woodland de Chicoutimi.

La compétition Gordon Scott suscite beaucoup d'intérêt chez tous les curlers de la région. Les villes représentées sont les suivantes: Dolbeau, Riverbend, Mont Apica, Kénogami, Arvida, Chicoutimi, Port-Alfred, et R.C.A.F. Bagotville. Chacune a délégué deux équipes.

Le tournoi s'est ouvert à midi et trente; les deux équipes de Kénogami rencontrent Bagotville et Port-Alfred. L'an dernier, Kénogami s'était approprié le trophée Gordon Scott.

Ce tournoi a débuté précisément en 1935, et cette année-là, Riverbend avait remporté les honneurs.

A la suite du Gordon Scott on verra le Blueberry Bonspiel les 3, 4, et 5 avril sur les glaces de Kénogami, puis ce sera le Lady Price des 9, 10, 11 et 12 avril à Riverbend. Ce dernier concerne exclusivement les employés de la compagnie.

Watson ne demande que de terminer en 2e position

NEW YORK (PC) — Phil Watson a déclaré au rédacteur de hockey du Daily News de New York qu'il n'a pas de préférence quant aux adversaires que ses Rangers rencontreront dans les éliminatoires pour la coupe Stanley.

"Tout ce qui nous intéresse, a déclaré l'instructeur des Rangers, est de finir la saison régulière en deuxième place et je ne vois pas pourquoi nous finirions plus bas qu'à cette position."

Puis Watson jeta un coup d'oeil sur le classement qui démontre que les Rangers, actuellement quatrièmes, sont trois points plus près de la deuxième place que de la cinquième. Phil réfléchit un moment puis ajoute: "Si mes joueurs atteignent les objectifs que je leur ai fixés, nous ne pouvons pas ne pas finir en deuxième position. Voici ce que j'attends de mes hommes dans les 11 parties qu'il leur reste à jouer avant la fin de la saison:

Les objectifs

"Je veux que Bathgate compte 40 buts—il lui en manque huit; Hebenton en a encore cinq à compter; Henry 25—cinq de plus; Sullivan 20—deux de plus; Prentice 20—quatre de plus; Popein 15—cinq de plus. Bartlett, une des recrues, a déjà atteint son objectif en comptant dix buts. Ciesla est à six buts de son objectif, Shack à quatre et Colwill à deux. Est-ce trop demander?"

Les deux principales lignes de vétérans des Rangers sont déjà bien en avant de leur rendement de la saison dernière, tant comme unités qu'individuellement. Popein, Bathgate et Prentice ont déjà 13 buts et 30 points de plus qu'à pareille date la saison dernière. Sullivan, Hebenton et Henry ont déjà neuf buts et un total de 40 points de plus que l'an dernier.

Potins de baseball

Le vétéran Gene Woodling, qui l'an dernier songeait sérieusment à prendre sa retraite, a signé un nouveau contrat avec les Orioles de Baltimore. L'ancien voltigueur des Yankees a conservé une moyenne de .276 la saison dernière. Il st âgé de 36 ans. Il recevra le même salaire qu'en 1958, soit environ $32,000, ce qui en faisait le joueur le mieux payé chez les Orioles.

A Bradenton, en Floride, le lanceur Juan Pizarro est arrivé au camp d'entrainement des Braves de Milwaukee avec un contrat signé. Joe Adcock, Don McMahon, Del Rice, Felix Mantilla, Casey Wise et Gene Conley sont encore récalcitrants.

A Orlando, le joueur de premier but Norm Zauchin a accepté les termes des Senators de Washington après un court entretien avec le président du club, Cal Griffith. Albie Pearson et Roy Sievers n'ont pas encore signé.

Successeur de Berra

A Clearwater, le gérant général John Quinn, des Phillies de Philadelphie, a indiqué qu'il serait prêt à donner une chance au lanceur Gene Conley des Braves de Milwaukee. Conley n'est pas encore rendu au camp d'entrainement des champions de la ligue Nationale. Il joue au basketball pour les Celtics de Boston, de la NBA. On dit que Conley sera vendu, échangé ou congédié d'ici peu.

A St-Petersburg, le pilote Casey Stengel a laissé entendre planté Yogi Berra pour de bon tre le marbre, le premier but et comme premier receveur des Yankees Howard a pris part à 67 parties en arrière du marbre l'an dernier et Berra à 88, mais il est probable que Howard jouera plus de 100 parties à titre de receveur cette année. Quant à Berra, il alternera entre le marbre, le premier but et le champ extérieur.

A Bradenton, Floride, Felix Mantilla a été réengagé par les Braves. Mantilla tentera de remplacer Schoendienst au 2e-but. On sait que Red est hospitalisé depuis plusieurs mois à cause de tuberculose et il ne jouera pas cette année.

A Clearwater, le champion frappeur de la ligue Nationale, a signé un contrat évalué à $38,000 avec les Phillies, soit une augmentation de $6,000 par rapport à l'an dernier. Ashburn a conservé une moyenne au bâton de .350 en 1958. Seulement quatre joueurs des Phillies n'ont pas encore été réengagés.

La rivalité Moore-Bathgate se continuera demain soir

MONTREAL (PC) — La grande rivalité qui existe actuellement entre Dickie Moore, des Canadiens et Andy Bathgate, ds Rangers, en ce qui a trait à la course au championnat des compteurs de la ligue Nationale, reprendra de plus belle samedi soir, au Forum, où les New Yorkais affronteront les champions du monde.

Mercredi, à New York, Bathgate a obtenu un but et trois assists alors que les Rangers ont défait les Red Wings de Detroit 6-3. Comme résultat, Bathgate est remonté au sommet du classement, un point en avant de Moore qui a obtenu un assist à Toronto. Howe a aussi amélioré sa position en participant aux trois buts des Red Wings à New York.

Le classement des meilleurs compteurs se lit maintenant comme suit: Bathgate en tête avec 71 points, suivi de Moore avec 70, Litzenberger, 68, Howe et Geoffrion, 66 chacun, Jean Béliveau, 64 et Red Sullivan, 54. Bathgate et Moore ont chacun 32 buts, deux de plus que Béliveau. Geoffrion a le plus d'assists, 44, quatre de plus que Howe et Litzenberger.

Plante en tête

Jacques Plante domine chez les gardiens de buts pour les moyennes et également pour les blanchissages, avec neuf à son crédit. Ted Lindsay, du Chicago, est toujours le joueur le plus puni, avec 160 minutes au pénitencier.

Samedi soir, les Rangers rencontreront les Canadiens au Forum, Detroit jouera à Toronto et dans l'après-midi Boston jouera à Chicago.

Autre revers pour les U.S.A.

VINNE (PC) — L'équipe de hockey nationale des Etats-Unis a subi une défaite de 8-3 contre un club d'étoiles de Tchécoslovaquie, à Vienne, en Autriche, hier soir. Une foule de 14,000 personnes a assisté au match qui a été marqué d'une bagarre à coups de poings à la première période.

Au golf

LONDRES (PC) — Le Canada jouera contre l'Afrique du Sud dans la première ronde du tournoi de golf pour le championnat amateur féminin du Commonwealth à St. Andrews, en Ecosse, le 2 juin. Les autres pays qui seront représentés sont la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

$24,937 pour Bobbyn

BUFFALO (PC) — Bill Dobyn a reçu $24,937 de la joute bénéfice disputée à son profit la semaine dernière entre les Bisons de Buffalo et une équipe formée de joueurs de la ligue Nationale. Dobbyn a perdu un oeil lors d'un malheureux accident survenu en décembre dernier, au cours d'une joute régulière disputée entre Buffalo et les Bears de Hershey.

COURS DE JUDO

Ceux qui sont intéressés à s'inscrire pour le prochain cours de Judo à Chicoutimi doivent s'adresser immédiatement à:

Bernard Gagnon, Côte de la Réserve, LI-3-5743 — ou à — Gaston Villeneuve, 471, ave Morin, LI-3-1307

Il manque une vingaine d'élèves pour que le cours débute.

HOCKEY PROFESSIONNEL

Dimanche, 1 mars 1959 à 2h.30 p.m.

ROYAL DE MONTREAL

—VS—

LES SAGUENEENS

Encouragez votre club de hockey local.

COLISÉE DE CHICOUTIMI

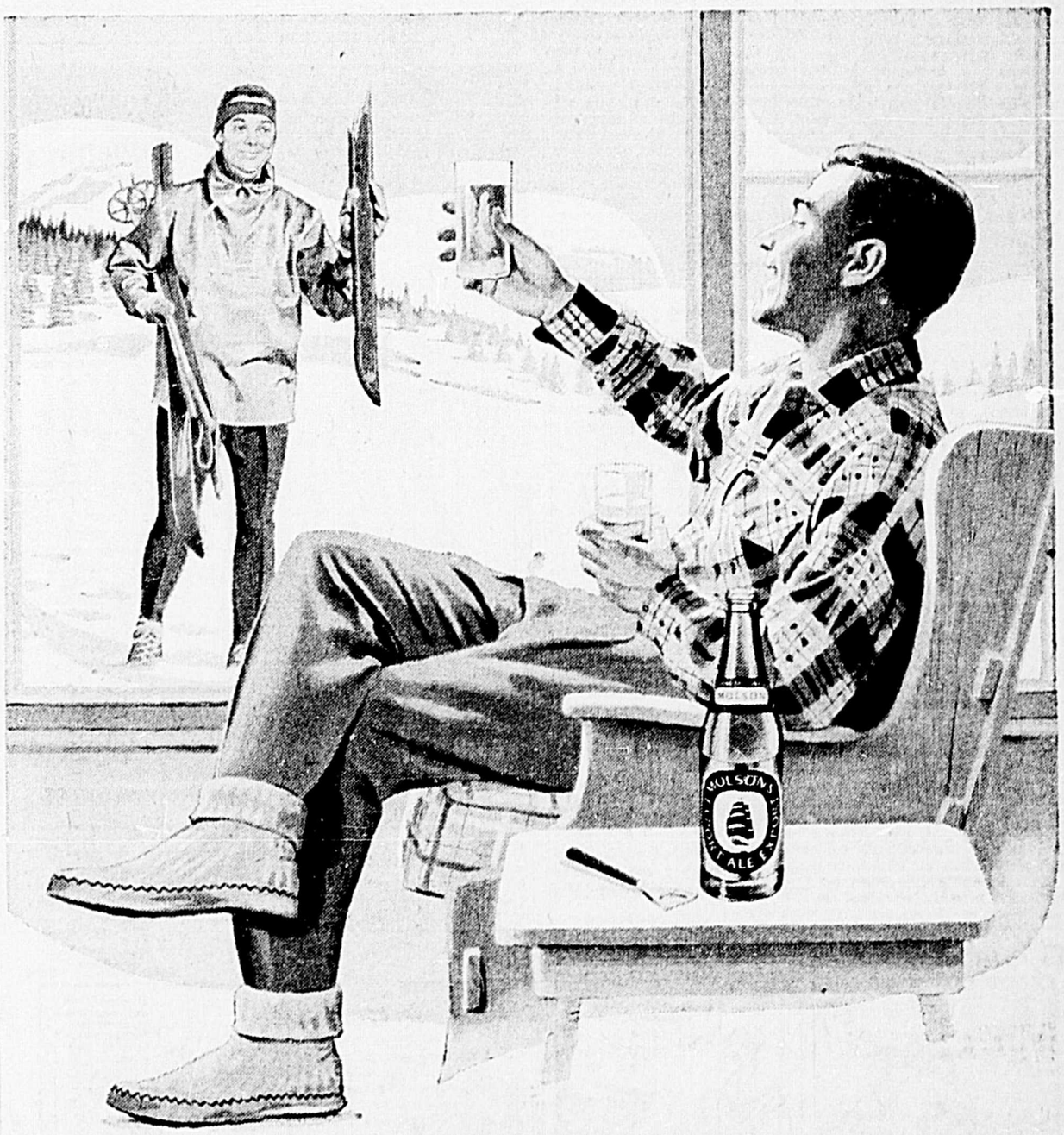

La vie a ses bons moments...

prendre une MOLSON c'est agréable

La bière de chez nous

Cherchez-vous une aubaine? Lisez les annonces classées

ARGENT A PRETER

TOUT GENRE DE PRETS première et deuxième hypothèque, achats de contrats. S'adresser a 333 Racine, Est.

PREMIERE hypothèque, sur garage ou station de service. Nouveaux commerces ou non, n'importe où dans la région. Conditions avantageuses. Ecrire a: C.P. 640, Chicoutimi. (T-463)

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE CHEVROLET 1958. Très propre, employé 11 mois seulement. Prix $1,900. Tél.: LI-3-9114. (T-401)

UNE AUTOMOBILE de marque "Studebaker, Power Hawk" 1956. Prix $1,200. S'adresser par téléphone: LI-3-6272. (T-462)

CULTURE PHYSIQUE

ATTENTION ! Mesdames, mesdemoiselles, on annonce l'ouverture d'un studio de culture phyique, a 821, rue Hoopes. Si interessée, tél.: LI-8-4485. (T-384)

A VENDRE

ATTENTION ! Prix jamais vus dans la région Mesdames. Des robes a 3 pour $1.00. Des parkas, sautes, chemises de 0.35 a $1.50; grosse *quantité de manteaux pour fillettes*, de $1.50 à $2.50. Pantalons, vestes chemises, civiles ou militaires pour hommes. Venez vous en convaincre et vous serez surpris des prix et de la qualité. Marché de l'Economie, rang St-Mathias, Arvida. (T-412)

EMETTEUR récepteur de radio RCA Victor. Haute et basse fréquence. Tube tester VTVM capacitance résistance tester. Ecrire a Dépt. S Casier Postal 218, Chicoutimi. (T-468)

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT de 3 pièces, plus chambre de bain, chauffé. Aussi appartements à louer, meuble ou non. Les deux situés à 427, rue Racine est. S'adresser par tél.: LI-3-4019 ou LI-3-5481. (T-402)

DEUX BEAUX LOGIS de six pièces, chauffés, avec planchers de tuile, entrée 220V, eau chaude à l'année. Poêle électrique fiurni si désiré. Situés dans paroisse St-Antoine à Chicoutimi. Tél.: LI-3-5468. (T-393)

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS neufs, modernes, de 5 pièces, dans Coopérative du Sacré-Coeur. Pour information. Adressez-vous a: Construction Duret Limitée. Tél.: LI-3-3566 ou LI-3-1951. (T-388)

LOGEMENT de 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé. Situé a 517 rue Taché, Chicoutimi. S'adresser par tél.: LI-3-0468. (T-433)

MAISONS A VENDRE

BUNGALOW neuf, situé dans les limites de Chicoutimi-Nord. Prix $11,000. Condition: $4,000 comptant, balance à 3% pendant 15 ans. S'adresser par tél.: LI-3-4428, et demandez M. G. Fillion. (T-459)

MAISON, Style Américain, 9 pièces, en stuco et brique, très belle vue. Cause de maladie. S'adresser par tél.: LI-3-6789. (T-457)

MAISON située quartier St-Isidore, plain-pied de 6 pièces, plus chambre de bain. S'adresser par tél.: LI-3-9941. (T-456)

ON DEMANDE A ACHETER

UN CLASSEUR en metal avec tiroir (usagés), une machine a additionner. Aussi deux chaises droites (bureau). S'adresser par tel.: LI 3-6547.

PERDU

UN SKI BRUN, longuuer 6 pieds. A partir du Manoir Clairval jusqu'à Notre-Dame du Saguenay. Perdu le 15 février dernier. Si trouvé, téléphonez a LI-3-4714. (T-465)

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX ! Rajeunissez. Les tablettes toniques Ostrex remontent des milliers de gens après 40. Seulement 0.60. Toutes pharmacies.

POUSSINS A VENDRE

COMMANDEZ dès maintenant vos poussins Bray pour mars, avril et mai. Livraison rapide pour poussins d'une journée et quantité limitée de races fortes. Poussins de gril, Ames, cochets, poulettes a double rendement. Demandez la liste de prix. Agents: Henri Plourde, St-Prime; aussi J.-E. Caudé, 375 avenue Morin, est, Chicoutimi, tel.: LI-3-4728.

Encouragez nos annonceurs

POUR UTILISER NOS

ANNONCES CLASSÉES

VOUS N'AVEZ QU'A TÉLÉPHONER

LI.3-4474

Minimum de dix-sept mots par insertion, $0.50, pour chaque mot additionnel: $0.03. Pour avis de service anniversaire, de remerciements, etc., selon la formule ordinaire: $1.00 par insertion.

A VOTRE SERVICE JUSQU'A 5 HEURES TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE SAMEDI JUSQU'À MIDI SEULEMENT

PEINTURE A VENDRE

PEINTURE Email, Flat, semi lustre. Directement de l'usine. $2.79 et plus le gallon. Demandez carte couleurs, liste de prix. Peinture "ENO" 8614, de l'Epée, Montréal. (T-391)

REMBOURREUR

REMBOURRAGE de toutes sortes. Spécialité: Set de cuisine et salon. S'adresser a: M. René Lapointe, 142 rue Orleans, Chicoutimi-Nord, tél.: LI-3-3906. (T-467)

Le choix de votre embarcation est très important !

Quelle serait la meilleure embarcation pour moi? Voilà une question que se pose un nombre sans cesse croissant de familles canadiennes, qui passent leurs vacances d'été sur le bord des lacs ou des rivières. Tous les sportifs sont perplexes: dois-je acheter un petit moteur de $100 ou un yacht tout équipé de $3,000?

Eh bien ! en faisant votre choix, ayez à l'esprit les deux considérations suivantes: à quelle fin voulez-vous utiliser votre embarcation et quel montant voulez-vous dépenser. Si vous êtes interessés aux promenades sur l'eau, aux croisières assez longues, il convient de vous acheter un solide yacht qui contiendra même un pont recouvert. Par contre, si vous désirez faire du ski aquatique, la puissance du moteur, la solidité de la chaloupe et le genre sport vous conviendront mieux.

C'est aussi une très bonne idée de choisir une embarcation qui jouit déjà d'une grande popularité dans votre région. Vous pourrez, ainsi, participer aux mêmes randonnées que vos amis.

Acheterez-vous une embarcation en bois, en fibre de verre, en aluminium? Il s'agit ici d'une simple question de goût. Chacun offre *ses avantages.*

Avant de faire votre achat, procurez-vous les renseignements fournis par le Bureau des moteurs marins, de Peterborugh, en Ontario. Ou, encore, voyez un vendeur responsable de votre localité. Achetez l'embarcation qui vous convient, afin d'en être satisfait.

La crise de Berlin prendrait de l'ampleur, au printemps

WASHINGTON (PA) — Les craintes occidentales qu'une dangereuse crise de Berlin n'éclate tard ce printemps commencent de prendre forme une nouvelle fois, par suite du discours de Nikita Khrouchtchev.

A moins que le gouvernement soviétique ne puisse être amené à des négociations à l'échelon supérieur, sur les questions allemandes, au cours des deux ou trois prochains mois, les autorités ici ne sont plus certaines de ce qui peut arriver. Mais on voit ici une possibilité croissante que dans son état actuel de confiance, le premier ministre soviétique pourrait tenter certains gestes risqués.

Les autorités américaines s'accrochent à l'espoir que Khrouchtchev acceptera la conférence des ministres des Affaires étrangères pour avril ou au début de mai. Son discours de mardi à Moscou, dans lequel il rejetait l'idée de négociations au sujet de la réunification allemande, ne constitue pas une réponse véritable à la proposition occidentale du 16 février pour une conférence des Quatre Grands.

Incertitude croissante

Mais les commentaires d'Eisenhower à sa conférence de presse d'hier semblent refléter l'incertitude croissante sur la possibilité d'engager des négo- sérieuses.

Eisenhower a dit que Khrouchtchev a fait preuve "d'une attitude vraiment intrangisante "dans son discours cette semaine et s'il ne contenait rien de neuf, le ton et le temps choisi causent quelqu'inquiétude.

Il a défini la politique en deux points des Etats-Unis, dans la situation actuelle. Premièrement, a-t-il dit, "nous ne céderons pas un seul pouce dans la préservation de nos droits" pour maintenir la position occidentale à Berlin-Ouest et pour faire parvenir les approvisionnements dans cette ville.

Deuxièmement, Eisenhower a dit que les Etats-Unis et leurs Alliés sont "toujours prêts à négocier lorsque l'autre personne nous donnera la plus petite possibilité de négocier".

Macmillan abasourdi

Mais il a ajouté qu'il ne voyait pas "beaucoup l'utilité de conférences" ou la promesse de négociations, si l'attitude actuelle russe persiste.

Des rapports de Moscou disent que Macmillan a été abasourdi par la manoeuvre de Khrouchtchev en adoptant publiquement une ligne de conduite sur les questions allemandes, au beau milieu des discussions. Les diplomates ici considèrent qu'il s'agit là d'une déviation radicale de la diplomatie normale.

Une explication plausible serait que Khrouchtchev tente d'exercer de telles pressions publiques qu'il en arriverait à obtenir des concessions de la part du leader britannique, dans les entretiens privés.

Khrouchtchev, par exemple, veut négocier avec les puissances occidentales seulement à propos de leur statut à Berlin. Mais cette attitude n'est pas négociable, a déclaré hier le président Eisenhower. Les Britanniques ont également adopté la même attitude.

$38,000,000 aux producteurs de blé canadien

OTTAWA (PC) — Les producteurs de blé des Prairies recevront de la Commission canadienne de blé au cours des trois prochaines semaines la somme de $38 millions à titre de paiement provisoire pour leurs livraisons de l'année 1957-58.

En annonçat la nouvelle hier aux Communes, le ministre du Commerce, M. Churchill, a précisé que le paiement sera de 10 cents le boisseau pour toutes les catégories de blé à l'exception du blé dur de première qualité, pour lequel on accordera 15 cents.

Cette somme, applicable aux 376,900,000 boisseaux qui ont été récoltés au cours de la campagne agricole qui s'est terminée le 31 juillet dernier, représente le paiement initial des profits réalisés par la Commssion à même la vente des livraisons de ce produit.

En retard

Le ministre n'a pas indiqué à quelle date la Commission se propose de liquider les revenus réalisés pour l'année 1957-58 et d'en faire le partage final entre les producteurs de blé. Il semble bien qu'elle procédera à cette opération au cours de l'été.

140 locomotives Diesel pour le CNR

MONTREAL (PC)—Le Canadien National vient de commander 140 locomotives diesel au coût d'environ $25 millions. C'est ce qu'annonce M. E.A. Bromley, vice-président et directeur du service des achats et des magasins du réseau national.

La Montreal Locomotive Works fabriquera 50 locomotives de manoeuvre sur ligne de 1,800 c.v. et 26 locomotives de manoeuvre pour gares à buttes de 1,000 c.v. chacune. La Société General Motors Diesel de London, Ont. pour sa part fabriquera 38 locomotives de manoeuvre sur ligne de 1,750 c.v., 24 locomotives de manoeuvre sur ligne de 1,200 c.v. et 2 locomotives de manoeuvre en gare de 1,200 c.v. chacune.

Les 26 locomotives de manoeuvre de 1,000 chevaux seront mises en service dans les nouvelles gares à buttes en construction à la Côte-de-Liesse, près de Montréal, et à Moncton, N.-B.

Dans les Législatures provinciales du Canada

L'industrie a été l'objet de débats dans plusieurs Parlements provinciaux, hier.

Le chef de l'opposition libérale de la Nouvelle-Ecosse, M. Henry Hicks, a proposé que le débat sur le discours du trône soit ajourné pour discuter la crise qui sévit actuellement dans l'industrie du charbon de cette province. L'ajournement a été accepté par le premier ministre conservateur, M. Stanfield.

M. Hicks a déclaré que le gouvernement fédéral devrait s'intéresser davantage à cette question très importante. La Nouvelle-Ecosse a demandé à Ottawa, le 2 février, des subventions plus élevées au transport afin que le charbon de cette province puisse être vendu à un prix abordable dans le centre du Canada. Ottawa n'a pas encore répondu.

Des bénéfices

A Regina, le rapport annuel des services de mise en marché a révélé aux députés de la Saskatchewan que les trois compagnies provinciales responsables de la vente de certains produits ont encaissé des bénéfices au cours de l'exercice financier 1957-1958.

Le service de vente du poisson a enregistré un profit net de $30,600, le service des fourrures, $8,900, et la division gouvernementale de la vente, $12,800.

A Québec, le chef de l'opposition libérale, M. Georges LaPalme, a accusé le gouvernement de l'Union nationale de se montrer indifférent à tous les changements qui se produisent actuellement dans l'industrie et le domaine économique. Parlant au cours du débat sur le budget, M. Lapalme a affirmé que le ministre des Finances, M. John Bourque, a passé sous silence quelques questions importantes lors de la présentation de ses prévisions budgétaires, vendredi dernier. M. Lapalme a souligné que le budget n'a fait aucunement état du plan national d'assurance-hospitalisation, du chômage et du fardeau financier des corporations municipales et scolaires.

En Colombie-Britannique, un député créditiste, M. Bert Price, a déclaré que beaucoup de soi-disant techniciens du chauffage, de l'auto et de la télévision ne connaissent rien à leur métier et surchargent le public. M. Price a préconisé l'adoption de règlements pour remédier à la situation.

A Fredericton, M. George L. Keith, conservateur de St-Jean, a affirmé à la Législature du Nouveau - Brunswick qu'une fraction de l'argent qui a été consacré par le fédéral à l'Arrow aurait pu rapporter des bénéfices durables aux Maritimes s'il avait servi à la réalisation de projets tels que le creusage du canal de Chugneeto et l'aménagement d'une chaussée reliant la terre ferme à l'île-du-Prince-Edouard.

En Alberta, un député du PSD a demandé au gouvernement de songer à la possibilité d'accorder gratuitement des soins hospitaliers et médicaux aux personnes âgées de 70 ans et plus. M. Nick Dushenski, représentant de Willingdon, a soumis une motion préconisant que l'on ne tienne aucun compte de la situation financière des personnes âgées de 70 ans et que toutes aient droit à des soins gratuits.

Les derniers . . .

(suite de la 2e page)

ter son principal adversaire, M. Sarragat, il se voit ouvrir la route d'un genre de front populaire, prêt à prendre la relève à la moindre défaillance du gouvernement actuel. Car il est certain que les communistes se joindront tôt ou tard, directement ou par le biais à la coalition des gauches. Si nous comparons ainsi la situation actuelle, que ce soit en France, en Italie, ou ailleurs en Europe, nous voyons que, dans les situations pourtant différentes, les opinions comme vers les années 1932-35, ont l'air de vouloir se cristalliser autour de deux pôles. L'époque des compromis, nés de la guerre, paraît vouloir disparaître pour faire place à celles des oppositions plus marquées. Nous avons vu ce phénomène se produire, à peu près 15 années après la première guerre. Nous semblons devoir y assister une seconde fois, quinze ans après la seconde.

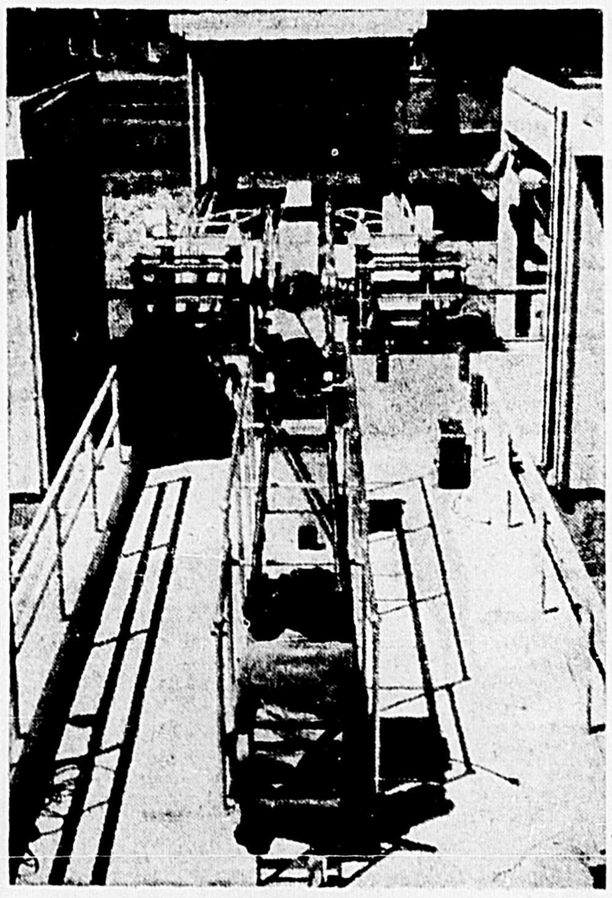

Le Canada est à perfectionner un instrument de passages à réflexion qui sera unique en son genre en Amérique, et qui facilitera grandement le travail de l'étude des éphémérides. Aux laboratoires du Conseil national des Recherches on fait l'essai d'une horloge atomique au caesium.

Un fonds pour . . .

(suite de la 12ième page)

activités sociales universitaires.

Les étudiants de l'Université de montréal avaient constitué un tel fonds récemment.

L'Association a voté contre un projet d'une marche des étudiants sur le parlement de Québec le 5 mars, jour national des étudiants.

Deux journaux universitaires, le Quartier Latin de Montréal et Le Carabin, de Laval, avaient suggéré une telle marche qui aurait eu pour objectif de souligner les réclamations des étudiants en vue d'une aide accrue du gouvernement pour les élèves nécessiteux. L'Association s'est déclarée d'avis qu'une telle démonstration n'est pas recommandable à l'heure actuelle.

A Montréal, l'Association des étudiants de l'Université McGill avait déjà fait connaître son opposition à une telle marche.

Ayez un...

pas une obligation de dormir la fenêtre ouverte.

— L'orientation "nord-sud" facilite (paraît-il) le sommeil. . . Vous pouvez toujours essayer de changer celle de votre lit !

— "Regardez-vous dormir. . .", (en pensée!); cette concentration de l'esprit apporte, dit-on, un grand apaisement.

J. C.

(J. C. Extrait de lectures d'Aujourd'hui)

Votre Horoscope...

cor vous ferait grand bien au cours de cette fin de semaine.

SI VOUS ETES NE UN 28 FEVRIER

Vous vous enquerez toujours si le véhicule dans lequel vous voyagez est en bonnes conditions avant d'y embarquer. A cette prudence préventive qui vous caractérise, se joignent: intuition, jugement analytique et habileté manuelle. Un défaut à surveiller: l'indécision.

Le soulier...

(suite de la 5e page)

mi-hauts très minces appréciera sûrement ces autres formes.

En réalité, les manufacturiers canadiens ont été très gentils cette année et les dames plus âgées leur en sauront gré. Ils ont créé pour elles de fort jolis modèles qui leur donnent un surcroit d'appui dont elles ont besoin. Au printemps 1959, on verra que les "anciennes chaussures pour vieilles dames" n'existent plus.

Un nouveau . . .

(suite de la 11e page)

L'issue du référendum ne doit pas être considérée comme politique. Il a reçu une approbation unanime durant une session spéciale de la législature à l'automne.

Une des principales objections, qu'on a soumises contre le plan, a été que les octrois de capitaux pour la construction des écoles ont été calculés pour faire bénéficier les grandes écoles plus que les petites, menant à la possibilité d'écoles immenses et sur-centralisées.

LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young

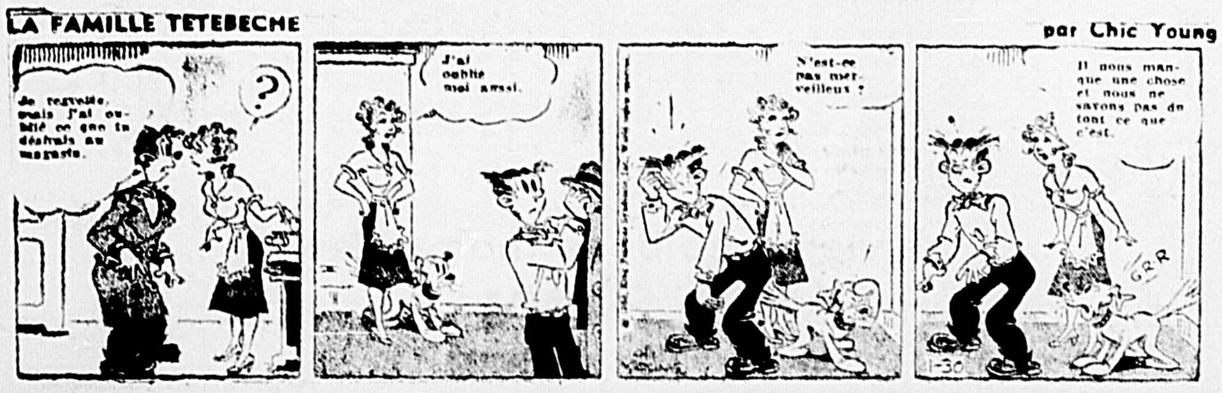

Cartes professionnelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine — Tél.: LI-3-3481 — Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

COMPTABLES

GAUTHIER & TREMBLAY, C.A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
Antoine Gauthier, BA, LSC, CA; Charles Tremblay, LSC, CA
Gaston Tremblay, BA LSC, BLA, CA, Syndics
110 Est, Racine — Tél.: LI-3-3709 — CHICOUTIMI, P.Q.

Boulanger, Fortier & Rouleau & Cie, C.A.
Maurice Boulanger, BA, CA — Guy Fortier, BA, LSC, CA
Réal Rondeau, BA, CA — Paul Thivierge, CA
Raymond Kirouac, CA, Sc — André Gagnon, CA
Gérard Beaulieu, CA — Roger Morin, CA
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 5-4955

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, BA, LSCC, CA. — P.-S. Bergeron, BA, LSC, BLACA
23 est, Racine — Tél.: LI-3-4369 — Chicoutimi, P. Q.

LAROCHE & TREMBLAY
Comptables Agréés ● Chartered Accountants
RAYMOND-J. LAROCHE, L.S.C., C.A.
G.-P. TREMBLAY, L.S.C., C.A.
EDIFICE CREVIER
110 est, rue Racine — Tel.: LI-3-1022
CHICOUTIMI

INGENIEURS

DELISLE & DAOUST
INGENIEURS-CONSEILS
Fondation Beton armé — Charpente métallique — Soudure et essai — Développement hydro-électrique — Ponts et routes — Usines de filtration et d'épuration — Expertise en mécanique et électricité
365, Racine Est (Edifice Tremblay) LI-3-4101 Chicoutimi

LOUIS LEMIEUX
INGENIEUR-CONSEIL
360, Saint-Dominique, LI-7-3782, JONQUIERE
644 est, Jacques-Cartier, LI-3-6062, CHICOUTIMI

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE - INGENIEUR FORESTIER
245 est, Racine — Tél.: LI 3-5240 — Chicoutimi

Georges Vaillancourt — *Michel Corriveau*
VAILLANCOURT & CORRIVEAU
Arpenteurs Géomètres et Ingénieurs Forestiers
(Edifice Murdock)
23 est, rue Racine
Tél.: LI-3-5296 — Chicoutimi

TENUE DE LIVRES

SERVICE DE TENUE DE LIVRES DU SAGUENAY, ENR.
POUR PROFESSIONNELS
COMMERCES — INDUSTRIES
261 est, rue Racine — Tél.: LI-3-4842
CHICOUTIMI

AVOCATS

FRADETTE, BERGERON, CAIN & CLERMONT
AVOCATS — BARRISTERS
Roland Fradette, C.R.
Pierre Bergeron, LL.L.
Michel Cain, B.C.L.
Bernard-L. Clermont, LL.L.
110 Racine E. — CHICOUTIMI — Tél.: LI-3-7757

ROLAND ANGERS
AVOCAT — BARRISTER
Edifice de l'Hôtel de Ville
201 est, rue Racine — Tél.: LI-3-3124
CHICOUTIMI

DUFOUR & TREMBLAY
AVOCATS — BARRISTERS
Richard Dufour, LL.L. — Lucien Tremblay, LL.L.
23 Racine E. — CHICOUTIMI — Tél.: LI-3-3327
(Edifice Murdock)

Gérald Aubin
AVOCAT
Edifice Murdock
110 est, rue Racine
Chicoutimi — LI 3-8558

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: LI-3-8685

Claude Ruelland
AVOCAT
96 est, Jacques-Cartier
Chicoutimi — Tél.: LI-3-9932

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

ROGER ASSELIN
Avocat
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
Chicoutimi
TEL.: LI-3-0573

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
CHICOUTIMI
Impression de plans photostats
4 lv. BON-CONSEIL
TEL. LI-3-5523

DENTISTE

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-3568

ASSURANCES

Henri Gagnon & Fils
ENR.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Abel
365 est, Racine — LI-3-4010
CHICOUTIMI

COURTIER

L.-Roger Latraverse
inc.
Courtier en Immeubles
Prets hypotécaires
Tél.: LI-3-9266 — LI-3-9094
440 Racine E. — Chicoutimi

P.-E. Laberge Inc.
Courtier Général d'Assurances
369 est, Racine
CHICOUTIMI

BREVETS

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Dessins de fabrication en tout pays
MARION & MARION
BORIC & BASTIEN
Boite postale 316 — Station "C"
Montréal, 25

L.-Roger Latraverse
Inc.
Assurances Générales
Tél.: LI-3-9266 — LI-3-9094
440 Racine E. — Chicoutimi

La session à Québec

L'affaire du gaz naturel – Loi des accidents du travail – Un point d'ordre – On parle de "ponts"

QUEBEC (PC)—L'Assemblée législative a battu par un vote de 61 contre 16, récemment le projet de loi inscrit par le député de Westmount-St-George, M. Richard Hyde.

Le bill avait pour but de soumettre l'émission des valeurs des compagnies de gaz, à la Commission des valeurs immobilières et à la régie provinciale du gaz et de l'électricité.

M. Hyde a déclaré que de cette façon on protégerait le public qui achète des valeurs immobilières. A l'heure présente, a-t-il dit, les compagnies de gaz ne sont même pas obligées de publier un prospectus.

M. Duplessis a répondu que la loi oblige toutes les compagnies d'utilité publique à soumettre leur structure financière à la Régie du gaz et de l'électricité. Celle-ci a le droit de faire enquête sur les finances, les débentures et l'émission du capital. Il n'est pas sain, a-t-il ajouté, de multiplier les organismes de surveillance. Le bill du député libéral ne rime à rien, a-t-il dit.

Le chef de l'opposition, M. Georges-Emile Lapalme, s'est demandé si le premier ministre n'est pas opposé au bill pour la seule raison qu'il vient du côté libéral.

Rapports d'accidents

L'étude d'un autre projet de loi de l'opposition libérale a été remise à six mois sur une motion du député de l'Union Nationale de Matapédia, M. Clovis Gagnon.

Le bill soumis par le député de St-Maurice, M. René Hamel, avait pour but de décréter que le caractère confidentiel des rapports faits à la Commission des accidents du travail par un médecin n'empêche pas l'accidenté d'en obtenir une copie.

Par ailleurs, la chambre a adopté une motion du premier ministre Duplessis décrétant qu'à compter de lundi prochain, l'Assemblée législative pourra tenir trois séances par jour.

L'opposition libéral a de nouveau reproché au gouvernement, hier, de ne pas respecter les règlements de l'Assemblée législative régissant les questions et motions soumises par les députés.

Point d'ordre

Le député de St-Maurice, M. René Hamel, a soulevé un point d'ordre. Il a affirmé que, selon les règlements de la chambre, les affaires des députés doivent être discutées dans l'ordre que le feuilleton de la chambre leur assigne.

M. Hamel a noté que la première des 15 questions inscrites au feuilleton remonte au 21 janvier tandis que la première des 27 motions, y figurant, remonte au 11 décembre.

Le premier ministre Duplessis a répliqué que l'exposé de M. Hamel fera sourire ceux qui sont au courant de la procédure parlementaire.

Les règlements, a-t-il dit, donnent au leader de la chambre le droit de décider dans quel ordre les questions seront étudiées. La chambre peut également modifier l'ordre si elle en décide ainsi.

Le président de la chambre, M. Maurice Tellier, a déclaré irrégulier le point d'ordre du député libéral et la chambre a maintenu sa décision par un vote de 61 contre 16. Les trois députés indépendants ont voté avec les ministériels.

Affaires de ponts

Le premier ministre Duplessis a affirmé, hier, qu'aucun gouvernement au Canada ne fournit plus de renseignements à la députation que celui de Québec.

Il a fait cette déclaration, devant l'Assemblée législative, après que l'opposition libérale eut protesté contre la décision du gouvernement de proposer des amendements à deux longues motions du député libéral de Québec-ouest.

Par ses motions, M. Jean-Paul Galipeault réclamait la production de nombreux documents concernant la reconstruction du pont Duplessis à Trois-Rivières et la construction du pont de Donnacona, à une trentaine de milles à l'ouest de Québec.

Les amendements proposés restreignaient la portée des deux motions.

M. Duplessis a dit que les motions ne doivent pas avoir pour conséquence de paralyser les travaux de la chambre et des divers ministères du gouvernement. Elles ne doivent pas servir non plus à faire de la démagogie et de la petite politique.

Le chef du gouvernement a déclaré que les députés de l'opposition obtiennent tous les renseignements raisonnables.

La chambre a maintenu les amendements par des votes de 61 contre 16, les trois députés indépendants votant du côté du gouvernement.

En refusant l'aide fédérale

Québec a perdu $30,000,000 pour la construction de son réseau routier

OTTAWA (PC) — Les députés libéraux de la province de Québec ont hier accusé le premier ministre Duplessis en Chambre des Communes, d'avoir refusé de participer au programme de construction de la route transCanada parce que le gouvernement provincial aurait été obligé de demander des soumissions pour ces travaux.

Ce "refus obstiné" de signer une entente avec le gouvernement fédéral a entraîné une perte de $30,000,000 en aide fédérale pour la construction des routes, a dit M. Maurice Bourget, libéral de Lévis.

Deux autres libéraux ont laissé entendre qu'en signant une telle entente, le gouvernement de Québec devrait modifier son habitude courante d'accorder des contrats sans demander publiquement des soumissions rivales.

Ils ont pris la parole alors que les Communes discutaient d'une proposition du gouvernement de porter de $250,000,000 à $350,000,000 la somme que le fédéral pourrait consacrer aux routes.

Fin des ententes

Les ententes avec les neuf autres provinces doivent prendre fin le 31 décembre 1960, date fixée pour la fin de la construction de la route dans ces provinces.

Plus tôt, le ministre des Affaires extérieures, M. Smith, avait annoncé que le Canada a envoyé un aide-mémoire aux Etats-Unis protestant contre tout autre détournement des eaux des grands lacs dans la rivière Illinois à Chicago.

Et le ministre du Travail, M. Starr, a déclaré que le déplacement substantiel des 14,000 employés de la société A.V. Roe, mis à pied à Malton, Ontario, par suite de l'abandon du programme de fabrication du réacté Arrow, vont trouver d'autres emplois "presque immédiatement".

Au cours du débat sur la route trans-Canada, M. Adrien Meunier, libéral de Montréal Papineau, s'est joint à M. Bourget pour demander au ministre des Travaux publics, M. Green, de tenter de nouveaux efforts afin de convaincre le gouvernement de Québec de signer une entente.

M. Meunier, mentionnant les élections prévues dans la province l'an prochain, a suggéré qu'Ottawa annonce une remise à plus tard de la date-limite afin que le Québec, au cas d'un changement de gouvernement, puisse alors conclure une entente et toucher sa part de l'aide fédérale.

Il a dit que le fait que les ententes fédérales-provinciales prévoient des soumissions publiques pour les contrats de construction "embarrasserait" le gouvernement actuel de la province.

M. Azellus Denis, libéral de Montréal St-Denis, a fait des remarques semblables sur la question des soumissions.

M. Samuel Boulanger, libéral de Drummond-Arthabaska, a dit que les députés conservateurs du Québec demeurent silencieux sur ce sujet, alors qu'on aurait pu prévoir d'eux qu'ils mettraient au point un compromis acceptable à M. Duplessis.

Argent mis de côté

Il a recommandé qu'on mette de côté les sommes que le Québec aurait perçues, s'il avait participé au projet de la route trans-Canada, tout comme on garde actuellement en réserve les octrois universitaires jusqu'au jour où le Québec voudra les accepter.

M. Bourget a suggéré que le gouvernement fédéral convoque bientôt une conférence fédérale-provinciale pour formuler clairement sa politique sur la construction routière, après qu'on aura terminé la route trans-Canada.

L'administration progressiste-conservatrice ne devrait pas, a-t-il ajouté, oublier les promesses qu'elle fit, quand elle se trouvait dans l'opposition, de payer entièrement le coût de la route. Les ententes avec les provinces prévoient actuellement un partage 50-50 des coûts et le paiement par Ottawa de 90 pour cent des dépenses sur 10 pour cent du millage total de la route trans-Canada dans une province.

M. Hazen Argue, leader du PSD en Chambre des Communes, a rappelé que les conservateurs, dans l'opposition, avaient recommandé que l'on transforme le programme en un système national routier, mais qu'après avoir pris le pouvoir, ils n'ont fait que continuer le programme libéral.

D'autre part, les libéraux recommandent maintenant un programme de plus d'envergure, après avoir gardé 22 ans le pouvoir sans y voir eux-mêmes.

NOTRE TOUR VIENDRA. Ce n'est pas à souhaiter, mais bientôt les piétons seront menacés des mêmes accidents. La neige fondante cause souvent des chutes inattendues; les unes dangereuses, les autres amusantes. De toute façon, soyons prudents.

MOTS CROISÉS

— No 171 —

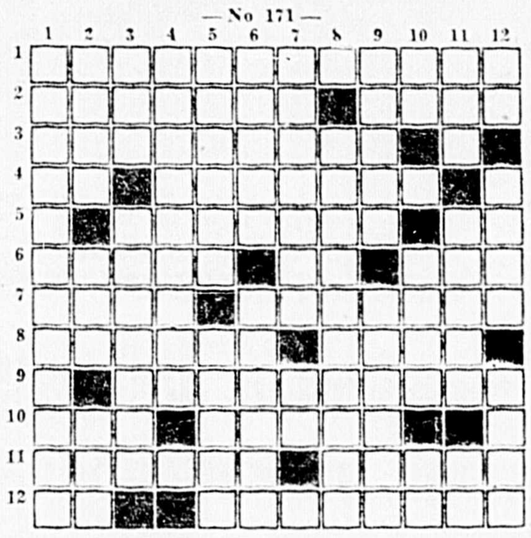

HORIZONTALEMENT

1—Qui concerne l'appareil destiné à mesurer la pression des liquides.
2—Caoutchouc durci par vulcanisation. — Effort final impétueux.
3—Hardi avec imprudence.
4—Note de musique. — Pratiquant une entaille avec un rabot.
5—Plus petit en dimensions. — Règle double.
6—Limon fin, sans stratification fossile. — De la gamme. — Tamis.
7—Tentai. — Manifestera en paroles sa mauvaise humeur.
8—Mignon, gracieux. — Degré d'estime.
9—Qui souhaitent la possession de.
10—Indubitable. — Filet de pêche.
11—Gouttière par laquelle on fait passer la chaîne sur le pont. — Vieux mot signifiant "croit".
12—C'est-à-dire. — Ancienne monnaie d'origine anglaise.

VERTICALEMENT

1—Celui qui s'occupe de la science des mesures.
2—Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait tourner un moulin. — Hardi. — Canton suisse.
3—Substantif. — Sinuosité d'un fleuve.
4—Caractère de ce qui occasionne des frais.
5—Regardais en visant. — Résultat.
6—Métal. — Courbées.
7—Imbiber d'une substance colorante. — D'un verbe gai.
8—Etat de ce qui se raréfie.
9—Impératrice de Byzance. — Qui fait avancer un bateau avec une corde.
10—Quille usée. — Manches au tennis. Pronom.
11—Affaibli. — Viciée. — Duplication.
12—Exclamation d'admiration. — Mesura une masse. — Qui est à lui.

SOLUTION DU PROBLEME No 170

■ **Horizontalement:** 1. Zincogravure; 2. Otalgie, Epis; 3. Oh, Ont, Muset; 4. Moire, Enfin; 5. Ossature; 6. Site, Ota; 7. Pau, Epiornis; 8. Hier, Né, NS; 9. Il, Ipswich; 10. Simoniaque; 11. Meule, Luirai; 12. Erreur, Etête.

■ **Verticalement:** 1. Zoomorphisme; 2. Ithos, Ailier; 3. Na, Issue, Mur; 4. Clorai, Riole; 5. Ognette, Pneu; 6. Git, UEP, Si; 7. Ré, ER, WAL; 8. Mnémonique; 9. Veuf, Recuit; 10. Upsilon, Hère; 11. Rien, Tin, At; 12. Est, Rassasie.

Au Manitoba

Un nouveau plan pour augmenter les possibilités d'instruction, à l'étude

WINNIPEG (PC) — Un plan du gouvernement du Manitoba en vue d'établir un nouveau système d'administration pour les écoles secondaires — et en même temps augmenter la qualité de l'instruction dans la province — sera soumis au vote, demain, dans la plupart des régions en-dehors du Winnipeg métropolitain.

Selon le ministère de l'Education, le résultat est douteux dans seulement trois régions.

Le programme, exposé dans la nouvelle loi sur les écoles publiques du Manitoba, suggère de remplacer plus de 1,700 districts administrant actuellement l'éducation primaire et secondaire par 46 divisions centralisées pour l'éducation secondaire. L'éducation primaire continuera d'être administrée par les districts locaux.

Les districts éducationnels de Winnipeg, St-Boniface, St-Jacques et Norwood — parties du Winnipeg métropolitain — et le district de Flin Flon au nord ont été proclamés divisions éducationnelles sous le nouveau plan. Aucun vote n'est requis pour ces régions, qui étaient déjà considérées comme divisions.

Le projet

Un autre faubourg de Winnipeg, St-Vital a voté le 17 février pour former un district municipal d'écoles amalgamé. Il sera proclamé, vendredi, sans vote. Le vote a été ajourné dans trois des divisions proposées — River West, Kelsey et Dauphin-Ochre.

Tous les électeurs résidant dans les régions concernées sont éligibles au vote par référendum, qui n'exige qu'une simple majorité dans chaque division pour être accepté.

Les régions acceptant le plan sont éligibles à des octrois éducationnels considérablement augmentés. Le gouvernement a estimé le coût du nouveau système pour la première année à $33,000,000 dont $18,000,000 seront payés par la province.

Les dépenses accrues du gouvernement visent à fournir des écoles plus nombreuses et mieux équipées et des professeurs mieux qualifiés. Le projet offre l'opportunité d'une éducation secondaire à tous les enfants de la province.

Le gouvernement est prêt à payer 100 pour cent des salaires aux instituteurs ayant l'éducation et l'expérience requises. Il fournira aussi plus d'argent pour le prix du maintien, de l'administration, des accessoires et de la construction.

Objection

Les régions, qui rejetteront le plan, ne recevront pas d'augmentation d'octrois. Elles resteront sous l'ancien système qui payait les salaires aux professeurs et les octrois pour la construction sur une base de taux uniforme.

(suite à la 10e page)

LE FANTOME — Par LEE FALK et WILSON McCOY

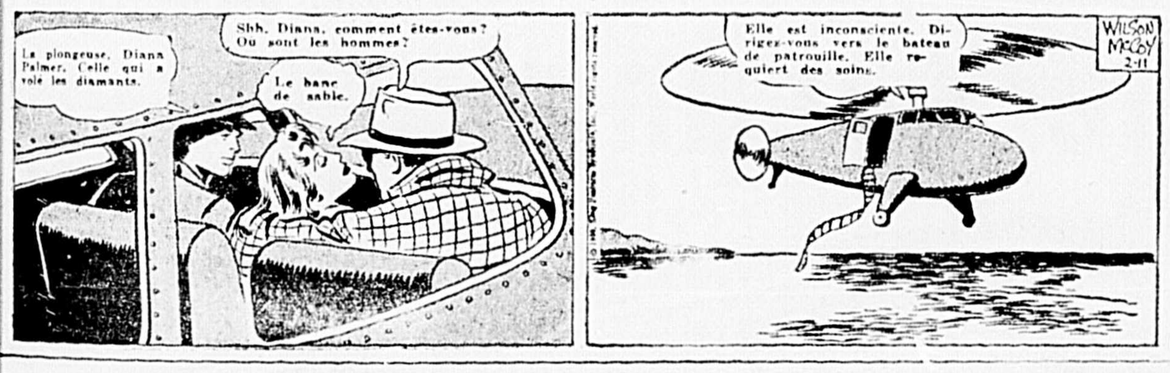

LE SURHOMME — Par WAYNE BORING

PILOTE TEMPETE — Par SPRENGER

MANDRAKE — Par LEE FALK et PHIL DAVID

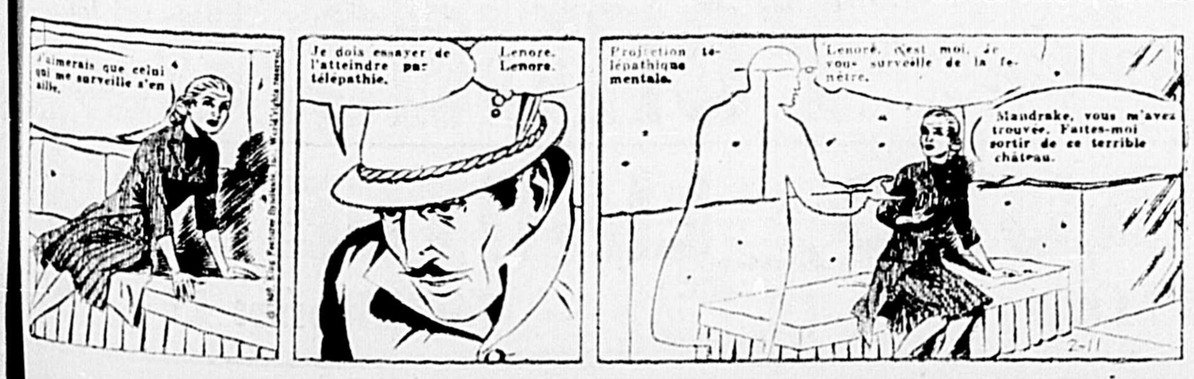

A CJMT

Vendredi

12.00 *La clinique du coeur*
12.15 *En dinant*
12.25 *Concours Biscuits "Dion"*
12.45 *Nouvelles sportives*
1.00 *Résumé des nouvelles*
1.10 *Banco*
2.55 *Nouvelles*
3.15 *La vedette du jour*
3.20 *Banco*
4.00 *Carnet social*
4.10 *Madame prend congé*
4.15 *Les enfants tantan*
4.30 *Direction sud*
4.45 *En parade*
5.00 *Paris se regarde*
5.50 *Nouvelles internationales et nationales*
6.00 *Actualités du monde et du Saguenay*
6.30 *Menu musical*
6.55 *Avis de décès et nouvelles*
7.15 *Piano classique*
7.30 *Opéra*
8.00 *Chansons gamines de Paris*
8.30 *Sérénades aux étoiles*
9.00 *Sans écrans ni décors*
9.30 *Concert classique*
10.10 *Dansons c'est l'heure*
2.00 *Fin des émissions*

Samedi

5.50 *Ouverture*
6.05 *Reveil-musette*
6.30 *Nouvelles sportives*
7.00 *Reveil musette*
7.50 *Nouvelles sportives*
8.10 *Reveil-musette*
9.10 *Pour mieux vous servir*
9.30 *A prime abord*
9.45 *A votre santé*
10.00 *Service de placement CJMT*
10.10 *Radio-guide*
10.15 *Orgue populaire*
10.30 *Ils sont bien de chez-nous*
11.00 *U.S.A. musical*
11.30 *Chansonniers*
11.55 *Avis de décès et nouvelles*

A CBJ

Vendredi

12.00 *Jeunesse dorée*
12.15 *Rue Principale*
12.30 *Réveil rural*
1.00 *Radio-journal*
1.10 *Nouvelles anglaises*
1.15 *Rythmes et mélodies*
1.30 *Les visages de l'amour*
1.45 *Arc-en-ciel*
2.00 *Une demi-heure avec*
2.30 *Musique de Montréal*
3.00 *Les chefs-d'oeuvre de la musique*
3.57 *Radio-journal*
4.00 *Contraste*
4.30 *Don Quichotte*
5.00 *Rendez-vous*
5.45 *Nouvelles locales*
6.00 *Radio-journal; nouvelles sportives; revue de l'actualité*
6.30 *Reportage*
7.00 *Psychologie de la vie quotidienne*
7.15 *Affrontement*
7.45 *Psychologie de la vie quotidienne*
8.00 *Folklore*
8.30 *Les écrivains vous parlent*
9.00 *La rue s'allume*
9.30 *Petit concert*
10.00 *Radio-journal*
10.15 *Perspective internationale*
10.30 *Lecture de chevet*
10.55 *Nouvelles sportives*
11.00 *Nouvelles anglaises*
11.10 *Adagio*
11.30 *La fin du jour*
11.57 *Radio-journal*
12.00 *Fin des émissions*

Samedi

6.55 *Ouverture*
7.00 *Radio-journal*
7.05 *Prière du matin*
7.20 *Reveil matin*
7.30 *Radio-journal*
7.55 *Nouvelles anglaises*
8.00 *Nouvelles locales*
8.05 *Variétés musicales*
8.30 *Rythmes et mélodies*
9.00 *Radio-journal*
9.05 *Fantaisies*
9.30 *Tante Lucille*
10.00 *Les ondes enfantines*
10.30 *L'heure des jeunes*
11.00 *Le coin des pères*
11.30 *Ce qui se passe chez-nous*

Horaires sujets à changements

VOYEZ LE CHOIX EXCLUSIF DE FINES TOILES D'IRLANDE CHEZ

Secard sur la côte

CKRS-TV

VENDREDI 27 FÉVRIER

2.45 Here's Duffy
3.15 Votre hôtesse
3.30 Ciné-feuilleton
4.00 Propos culinaires
4.30 La boîte à surprise
5.30 Opération mystère
6.00 Film
6.30 Charivari
6.45 Nouvelles locales
6.50 Bulletin météorologique Shell
6.55 Les sports
7.00 Les affaires de l'Etat "Libéral"
7.15 Album-Souvenir
7.30 Visions d'Italie
7.45 Pour elle
8.00 Les idées en marche
8.30 Le théâtre des étoiles
9.00 Robin des bois
9.30 Joindre les deux bouts
10.00 Chansons canadiennes
10.30 Un père avait deux fils
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.20 Ciné-vedette "Fra-Diavolo"
12.50 Nouvelles anglaises
1.00 Fin des télémissions

Secard sur la côte

SAMEDI 28 FEVRIER

3.00 Long métrage
4.30 Cartons à dessins
5.00 Film
5.30 Les trois mousquetaires
6.00 Film
6.15 Institut de personnalité
6.25 Claire-joie
6.45 Nouvelles locales
6.50 Bulletin météorologique Shell
6.55 Les sports
7.00 Le chemin des écoliers
7.30 Tirons ensemble
7.45 Histoire à suivre
8.00 Gros plan
8.30 Scotland Yard
9.00 Long métrage
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.20 Le théâtre du chevalier "Avant le deluge"
1.10 Nouvelles anglaises
1.20 Fin des télémissions

Secard sur la côte

DIMANCHE 1ER MARS

2.05 Perry Como
3.00 Long métrage
4.30 Cinépanorama
5.00 Le roman de la science
5.30 Ivanhoe
6.00 Disneyland
7.00 Temps présent
7.30 Long métrage
9.00 Victoires sur mer
9.30 Mantovani
10.00 Film
11.00 Téléjournal
11.10 Sport-éclair
11.30 Fin des télémissions

Secard sur la côte

CHICOUTIMI

THÉATRE CAPITOLE CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-3097

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

BRIGITTE BARDOT
LOUIS JOURDAN
MICHELINE PRESLE
la Mariée est trop belle

2h.55 — 6h.15 — 9h.40
— aussi —
L'INSPECTEUR AIME LA BAGARRE
avec PAUL MEURISSE et NICOLE COURCEL
1h. — 4h.25 — 7h.45
Aussi: Nouvelles
Admission:
Soirée: 0.75 — Matinée: 0.50

THÉATRE IMPÉRIAL CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-5469

AUJOURD'HUI
LA BELLE DES BELLES
couleur
avec GINA LOLLOBRIGIDA et VITTORIO GASSMAN
— aussi —
La main gauche du Seigneur
couleur - cinémascope
avec HUMPHREY BOGART et GENE TIERNEY

THÉATRE CARTIER CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-3138

AUJOURD'HUI A
Le fils des mousquetaires
couleur
avec CORNEL WILDE et MAUREEN O'HARA
— aussi —
L'INEXORABLE ENQUETE
avec JOHN DEREK, DONNA REED et BRODERICK CRAWFORD

Bell Telephone: revenus nets de $38,899,289, en 1958

MONTREAL (PC — La Compagnie de Téléphone Bell du Canada rapporte aujourd'hui que son revenu net en 1958 s'est élevé à $38,899,289 comparativement à $36,037,169 en 1957.

Les bénéfices par action ont atteint le même chiffre qu'en 1957, soit $2.15 l'action. Ces bénéfices sont calculés sur le nombre moyen d'actions en cours durant l'année, soit 18,090,215 en 1958, et 16,740,485 en 1957.

Le dividende habituel de $2 par action a été versé et le surplus a été augmenté de $2,718,850. Le surplus total s'établit actuellement à $37,552,023, ou $2.07 par action.

La première augmentation générale des tarifs de la Compagnie depuis mars 1952, entrée en vigueur en décembre 1958, devrait avoir pour effet d'améliorer le revenu net de 1959 d'environ $8,800,000.

Le rapport est signé par le président de la compagnie, M. Thomas W. Eadie.

Les dépenses totales d'exploitation ont accusé une hausse de 8.6 pour cent, principalement à cause d'une augmentation des salaires entrée en vigueur à la fin du mois de mai; elles se sont élevées à $229,303,260. Le *montant des impôts a été de* $42,020,000, soit $2,290,000 de plus qu'en 1957.

L'addition de 185465 appareils a porté le total des téléphones en service en 31 décembre à 3,140,349. Les commandes de service en suspens ont été réduites à 5,699; parmi les demandes de lignes individuelles, en remplacement de lignes à deux usagers, 12,257 restaient à satisfaire à la fin de 1958. Le nombre de téléphones de couleur installés chez les usagers durant l'année se chiffre par 75,000.

En 1958 le nombre des employés est tombé à 39,321, soit une diminution de 2,042 par rapport à 1957. Le montant global des salaires et émoluments se chiffre par $154,611,767.

Au cours de 1958, les frais de construction ont absorbé $183,000,000. "Durant la période d'après-guerre, les dépenses de la Compagnie touchant à la construction se sont élevées à plus d'un milliard de dollars", précise le rapport.

Le service

"Le coût moyen du matériel nécessaire au fonctionnement de chaque téléphone n'a cessé de s'accroître depuis un certain nombre d'années; à la fin de 1958, il s'élevait à $439."

Durant l'année, des progrès soutenus ont été réalisés dans les localités rurales, où 14,000 nouveaux téléphones ont été ajoutés; d'autre part, le service urbain a été fourni à 7,200 abonnés auparavant desservis par une ligne rurale.

Un réseau de relais radiotéléphoniques, reliant Québec à Goose Bay et à la région de Knob Lake, en passant par Sept-Iles, a été érigé conjointement avec la compagnie Québec-Téléphone.

Un tronçon entre Montréal et New York a été mis en opération. Des travaux ont été entrepris pour édifier des chaînes à ondes ultra-courtes de Montréal à North Bay, et de Toronto à London et Windsor.

Trois importants membres de la Commission des tarifs ont quitté leur poste, hier

Par HAROLD MORRISON
de la Presse Canadienne

OTTAWA (PC)—La Commission du tarif subira d'importants changements par suite du départ, fixé au 31 mars prochain, de ses trois principaux membres. Il s'agit en l'occurrence de MM. Hector B. McKinnon, président, W.W. Buchanan, vice-président et F.J. Leduc.

Agé de 68 ans, M. McKinnon, qui a débuté dans la vie comme reporter avant de devenir l'un des plus brillants analystes du pays en matière tarifaire, a déclaré au cours d'une entrevue qu'il résigne ses fonctions bien qu'il aurait pu demeurer à son poste jusqu'à l'âge de 70 ans.

Intéressé au domaine tarifaire depuis 33 ans et président de la Commission depuis 1940, M. McKinnon a révélé qu'il avait demandé à être relevé de ses fonctions il y a 18 mois mais qu'on avait insisté pour qu'il conserve son poste encore quelque temps. Maintenant, il croit que le temps est venu d'abandonner ses fonctions.

Congédiés

MM. Buchanan et Leduc, âgés respectivement de 47 et 63 ans, qui avaient été nommés par la précédente administration libérale, doivent quitter leur poste par suite de la décision du gouvernement progressiste-conservateur de ne pas renouveler leur mandat, valable pour une période de 10 ans.

Ancien agriculteur du Manitoba, M. Buchanan a déclaré dans une entrevue "qu'il n'avait pas la moindre idée de la raison de son congédiement". Marié et père de quatre enfants, il a précisé qu'il n'avait aucune situation en vue pour le moment.

"Je suis libéral, mais je me suis toujours abstenu de faire de la politique. Evidemment, on n'ignore pas que je n'ai pas été tendre envers certaines industries, qui désiraient obtenir une hausse tarifaire en vue de protéger leurs intérêts."

Entreprise privée

M. Leduc, un ancien ministre du gouvernement Duplessis qui avait rompu avec le premier ministre en 1938 pour rallier le parti libéral, a déclaré qu'il aurait gardé son poste si le gouvernement lui en avait fait la demande. Il a souligné que sa théorie sur la protection des industries canadiennes se rapproche sensiblement de la politique adoptée par le gouvernement actuel à ce sujet.

Cependant, comme il se voit dans l'obligation de quitter son poste, il ouvrira un bureau à Ottawa en vue d'offrir ses services à titre de conseiller aux requérants se présentant devant la Commission.

"Je veux me faire le défenseur de l'industrie canadienne, a-t-il déclaré dans une entrevue. Protecteur, je le suis par nature et atavisme".

Deux membres

Avec leur départ, la Commission ne comptera plus que deux membres relativement nouveaux. Il s'agit de MM. G.A. Elliott, âgé de 57 ans, ancien professeur de l'Université de Toronto et membre de la Commission depuis le mois d'avril, 1957 et F.L. Corcoran, avocat de Moncton âgé de 47 ans, qui fait partie de la Commission depuis juillet dernier.

La tribune de la presse

QUEBEC (PC) — La tribune de la presse du parlement de Québec, qui groupe les journalistes accrédités auprès du gouvernement provincial, a maintenant une existence légale. Elle vient d'être incorporée en vertu de la loi des compagnies de Québec. C'est une société sans but lucratif, qui a pour objet la promotion des intérêts professionnels, sociaux et moraux de ses membres.

La tribune compte présentement 19 membres actifs, dont 16 représentants de journaux du Québec et de l'Ontario et trois représentants d'agences de presse.

Son président actuel est M. Vincent Prince, courriériste parlementaire du journal La Presse de Montréal.

Les grèves au Canada en janvier

OTTAWA (PC) — Les arrêts de travail en janvier ont augmenté de 7 pour atteindre le total de 38, mais on a enregistré une baisse importante du temps perdu comparativement à décembre, rapportait hier le ministère du Travail.

En janvier, 13,739 ouvriers ont participé aux 38 arrêts de travail, représentant 158,730 jours de travail, tandis qu'en décembre 18,129 ouvriers avaient perdu 243,104 jours de travail, établit le sommaire préliminaire des conflits sous les juridictions fédérale et provinciales.

On attribue cette différence au règlement des grèves des mineurs et des métallurgistes à Sudbury et à Port Colborne, Ontario.

La grève des bûcherons à Grand Falls, Terre-Neuve, celle des réalisateurs de télévision à Montréal, des ouvriers de l'automobile à l'usine Chrysler de *Windsor, Ontario, et celle des* bûcherons de Colombie-Britannique, ont représenté plus de 65 pour cent du temps perdu en janvier.

Réduction des tarifs

OTTAWA (PC)—La commission des Transports a ordonné une nouvelle réduction des tarifs-marchandises entre l'est et l'ouest du Canada. Elle entrera en vigueur le 1er mars.

Cette réduction survient dans le cadre des ajustements périodiques que la commission fait sur les réductions de tarifs. Celles-ci se paient grâce à l'octroi fédéral annuel de $7,000,000 sur le transport des marchandises par le nord de l'Ontario.

Les réductions, par rapport aux tarifs normaux, représentent maintenant 3 1-2 pour cent, plus 7 cents et demi par 100 livres. La nouvelle réduction portera les 7 cents et demi à 10 cents et demi.

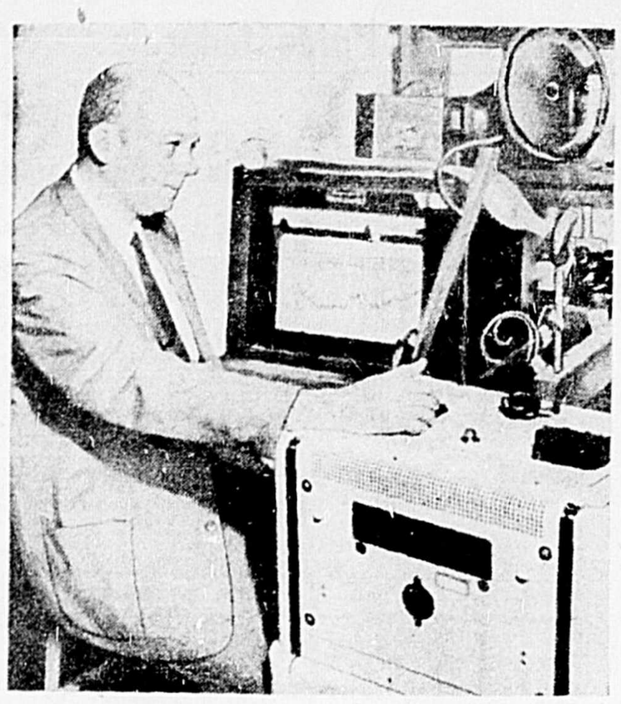

Le Dr John Lyman, de l'université de Californie, vérifie une machine, qui pourra conserver la vie aux humains voyageant dans l'espace. On sait que les savants étudient la possibilité de "geler" les voyageurs interplanétaires. Cet état "d'hibernation" artificielle leur permettrait de parcourir des distances infinies sans graves dangers pour leur vie

Augmentation des tarifs aériens transatlantiques

PARIS (PA) — L'Association internationale du transport aérien a haussé tous les tarifs transatlantiques de deux pour cent et a ajouté un tarif spécial sur les envolées à bord des réactés.

La décision ajoute $30 au coût d'une envolée touristique transatlantique à bord d'un appareil réacté. Pour les passagers de première la hausse s'élève à $40.

Les hausses avaient été réclamées par plusieurs compagnies aériennes qui ne possèdent pas encore de service transatlantique à bord de réactés.

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1er avril après approbation des gouvernements concernés.

Le nouveau tarif pour un billet de première sera de $440 entre New York et Londres, pour l'allée seulement. Le montant additionnel pour le "de luxe" sera de $60 — une hausse de $10 — et le voyage à bord d'un réacté coûtera $20 de plus.

L'envolée économique — ou de la classe touriste — sera de $257, dans un seul sens, entre New York et Londres, plus $15 à bord d'un réacté.

Revision possible

Les nouveaux tarifs peuvent être revisés l'an prochain.

Les milieux de la conférence ont déclaré que les hausses constituent une victoire pour les compagnies européennes. La Pan American et la British Overseas Airways Corporation — qui a mis en service des réactés au-dessus de l'Atlantique — se sont opposées à la hausse.

L'AITA a aussi convenu de hausser les tarifs généraux du cargo transocéanique d'une moyenne de cinq pour cent. Cette hausse s'appliquera à toutes les cargaisons aériennes transportées par les pays membres, tandis que les tarifs-passagers ne s'appliqueront qu'aux envolées effectuées via le nord et le centre de l'Atlantique.

Un fonds pour les étudiants nécessiteux

QUEBEC (PC)—L'Association des Etudiants de l'Université Laval a décidé mardi soir de former un fonds pour les étudiants nécessiteux en prélevant une taxe de 5 pour cent sur les

(suite à la 10e page))

Un aérobus géant perd un moteur de 2 tonnes

LONDRES (Reuters) — Les experts à l'aéroport de Londres examinaient hier soir un aérobus géant Boeing 707, des Pan-American, qui a perdu un moteur réacté de deux tonnes au-dessus de la France, jeudi alors qu'il effectuait une envolée de manoeuvres.

Le moteur s'est détaché à 8,000 pieds et est tombé sur une ferme du nord de la France, tandis que l'avion, ayant cinq hommes à bord, continua sa route et atterrit sans incident à l'aéroport de Londres.

Un communiqué de la société a révélé que le moteur s'est détaché lorsque le Boeing, le plus gros arobus réacté au monde, effectuait un virage brusque à droite pour "démontrer délibérément la vitesse minimum de contrôle."

Au cours de cette envolée de manoeuvre, précise le communiqué, l'appareil "a commencé un virage brusque à droite et la violence de la manoeuvre a causé une séparation du moteur droit extérieur de l'aile."

Alerte à Londres

L'alerte totale a été donnée lorsque l'avion s'est approché de l'aéroport de Londres et les autres aérobus ont été renvoyés au sol pendant que le gros appareil survolait l'aéroport pour consommer son carburant.

L'avion, qui avait un trou de deux pieds dans son aile, où le moteur s'est détaché, a effectué un atterrissage parfait.

Le 707, mû par quatre moteurs réactés placés sous les ailes, s'était rendu à Paris ce soir, pour une envolée régulière transatlantique de New-York avec 111 passagers à son bord. Il devait quitter Paris ce soir pour New-York, mais on l'a remplacé par un avion ordinaire.

"Après cet accident, j'ai encore plus confiance dans l'appareil que je n'en avait auparavant", a dit le pilote, le capitaine Robert Ryan. "Un avion n'aurait probablement pas pu passer à travers tout cela."

Libéraux impliqués dans le "gaz", en Ontario!

HAMILTON (PC) — Le chef du PSD, de l'Ontario, M. Donald MacDonald, a déclaré hier soir que "d'autres libéraux importants", outre M. John Wintermayer, sont impliqués dans l'affaire du gaz naturel de l'Ontario.

Il a déclaré à des partisans du PSD que l'opposition des libéraux à la nationalisation du système de distribution du gaz naturel peut s'expliquer en partie par les conclusions de l'enquête effectuée par le procureur général, M. Roberts, au sujet de la compagnie.

"Je fais allusion aux révélations contenues dans le texte de l'interrogatoire du président de la compagnie de gaz naturel du nord-est de l'Ontario, M. R. K. Ferris, et de M. C. Spencer, vice-président, selon lesquelles, parmi le personnel de la compagnie, aux jours où elle cherchait fiévreusement à obtenir une franchise dans le nord, on trouvait M. Cyril Young, dont le salaire était de $10,000 par année.

"Maintenant, M. Cyril Young est bien connu dans le nord de la province non seulement comme prospecteur, mais aussi comme un libéral actif. En effet, il a joué un rôle-clé dans l'entente conclue entre les libéraux locaux et les conservateurs de ne pas présenter de candidat libéral dans la circonscription de Temiskaming et Cochrane-Sud, aux élections provinciales de 1955.

"MM. Farris et Clark ont témoigné des services précieux rendus par M. Young aux jours où il fallait savoir à qui s'adresser pour obtenir une franchise locale — même si par la suite ils l'ont congédié parce qu'il persistait à faire des déclarations non-autorisées concernant la politique de la compagnie.

Pour téléphoner au Progrès du Saguenay

Quand vous téléphonez au Progrès du Saguenay, composez tout d'abord **Liberté 3-4474.** Si vous ne recevez pas de réponse, signalez **Liberté 3-4475.**

Rouler dans une Pontiac... c'est comme flotter sur un nuage!

Sedan 2 portes STRATO-CHIEF

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

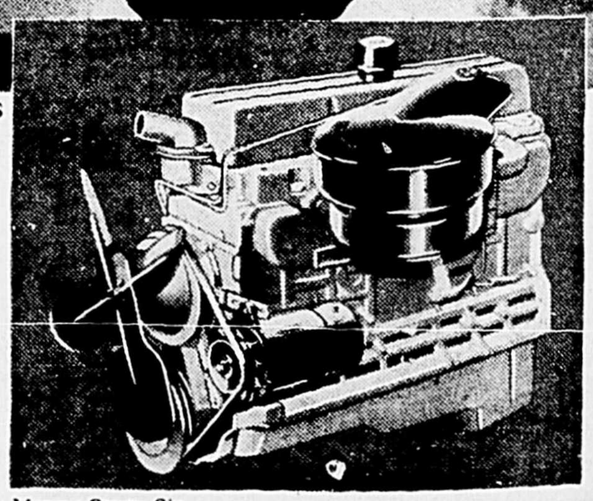

Moteur Strato-Six

Il n'en est pas de plus économique!

Au volant d'une Pontiac 59, on est dans un monde à part, un monde de confort, un monde fascinant de luxe et de nouveauté. Mais la plus merveilleuse sensation qu'on ressent dans une Pontiac—là-haut dans les nuages—c'est de savoir qu'on s'y est rendu si économiquement.

Et cette économie dépasse de loin le prix d'achat. Le fameux moteur Pontiac Strato-Six vous assure 150 CV énergiques, avec de l'essence ordinaire. Même les remarquables V8 Pontiac donnent un millage accru.

Et les merveilles de la Pontiac sont innombrables. Une ligne d'une élégance durable . . . une surface vitrée accrue de 50% . . . des freins refroidis à l'air qui durent jusqu'à 66% plus longtemps . . . des transmissions et suspensions améliorées. Et de plus, le fini "Magic-Mirror", le nouveau fini sensationnel qui garde sa beauté première jusqu'à trois ans sans plus que des lavages ordinaires. Tout ça et bien d'autres choses encore vous attendent dans la Pontiac 59.

Donc, pour connaître tous les agréments de l'automobilisme avec économie, voyez dès aujourd'hui le dépositaire Pontiac de votre localité!

Les gens qui roulent à bon marché roulent

Pontiac 59

BOIVIN & FILS AUTO, LIMITÉE

31 est, Jacques-Cartier — CHICOUTIMI — Téléphone: LI-3-4427